



Téléphone
027/23 30 51

Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

Meubles Furrer

Sion av. de Tourbillon
027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale
028/6 11 12

Les USA quittent l'OIT

Un coup de semonce ?

Selon les premières réactions enregistrées, hier soir, le retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail (OIT) provoque dans le monde plus d'inquiétude que de surprise. Ces réactions, pour être rapides, ne manquent pas de justesse...

En effet, l'OIT, comme tant d'autres institutions spécialisées de « la grande famille de l'ONU », tendait de plus en plus à se mêler de politique au détriment de ses tâches. D'ailleurs, en 1975 déjà, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger avait annoncé que son pays se retirait de cette organisation si elle ne mettait pas un terme à « sa politisation croissante ». Malgré cet avertissement, qui n'était pas déguisé, l'OIT (comme l'OMS parfois, ou l'Unesco) n'a cessé de s'écarter de son but pour devenir « l'instrument des pays progressistes et du tiers monde ». Sur ce premier point, il n'est donc pas trop surprenant que le Gouvernement américain ait officiellement notifié, hier soir, son retrait de l'Organisation internationale du travail. Qui ne se lasserait pas de constater ses propositions toujours rejetées, et ses subventions constamment sollicitées ?

Si ce retrait des USA de l'OIT provoque moins de surprise que d'inquiétude, c'est aussi pour des raisons financières. En l'occurrence, un de perdu, ce n'est certainement pas dix de retrouvés. Il faut savoir que le retrait des Etats-Unis de l'Organisation internationale du travail signifie aussi pour celle-ci, et pour ces deux prochaines années, un manque de rentrées d'environ 42 millions de dollars, soit le quart du budget de l'OIT pour cette période. Dans ce contexte, le départ des Etats-Unis pourrait commencer par créer surtout des difficultés financières. En ce sens (bassement matériel), certes, la décision américain

Par Roger Germanier

ne pourrait apparaître comme un coup de semonce assez intolérable. Que les propositions des Etats-Unis soient volontiers considérées comme de la foutaise, d'accord... mais que les subventions de ces mêmes Etats-Unis ne soient pas alors attendues comme de la manne miraculeuse, et inévitablement promise.

Enfin, cette décision américaine provoque une deuxième, sinon une dernière inquiétude : serait-elle un autre coup de semonce à l'intention de toutes ces institutions spécialisées de l'ONU qui négligeraient trop leur travail spécifique au profit de leurs intentions politiques ? Il est possible que l'administration de M. Jimmy Carter soit bientôt accusée de chantage sordide, mais qui accepterait de payer toujours des gens qui font toujours chanter ?

Un coup de semonce brutal, peut-être... mais qui relève d'un rude bon sens. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, qu'un pays quitte l'OIT. Même à titre « provisoire »... L'URSS pourrait en témoigner, qui s'en alla, en 1940, pour s'en revenir en 1954. Le coup de semonce ayant certainement atteint son objectif.

Voir nos informations en page 36

Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais

Affaire Savro - Etat et autres

MM. Armand Michaud et André Klaus libérés

Dans l'enquête pénale qu'il a ouverte par suite d'une dénonciation pour malversations, M. André Franzé, juge instructeur du tribunal de Sion II, avait relevé des éléments nécessitant la mise en prison préventive de M. Armand Michaud, directeur administratif de Savro SA et de M. André Klaus, gérant de la maison Eschler-Urania à Sion. Ce dernier a été frappé par ce mandat le 15 septembre et M. Michaud a été écroué à la prison du Bois-Mermet à Lausanne, le 1^{er} septembre, avant d'être transféré à Sion. M. Klaus était détenu à Monthey.

Comme dans toute affaire pénale, c'est pour « les besoins de l'enquête » que le juge prononce des mises en détention. Afin d'éviter des collusions, il a jugé utile de confier l'exécution de ses mandats de préventive et de secret à des établissements pénitentiaires hors de Sion. Dernièrement, le retour à Sion de M. Michaud a été estimé possible par le juge. On pouvait donc s'attendre à une prochaine libération de M. Michaud. Aujourd'hui, c'est chose faite et le juge a prononcé l'élargissement de MM. Klaus et Michaud parce que leur détention n'était plus indispensable aux besoins de l'enquête. En d'autres termes, cela signifie que les éléments de l'enquête pouvant être influencés par des collusions semblent éclaircis par les déclarations des prévenus. Cela peut indiquer également – mais ceci est une pure hypothèse – que l'instruction va se resserrer maintenant, dans l'affaire Savro SA, autour des deux personnages encore détenus – avec M. Maurice Pasquinoli, officier de police – MM. André Filippini et Jean Vernay.

A propos de M. Pasquinoli, on a pu lire et entendre – notamment à la TV romande – qu'il était « ACCUSÉ » de différentes choses. Une mise au point s'impose. Lors de sa suspension – qui est une sanction administrative – il lui a été signifié par écrit que cette mesure était prise en raison de ses « relations qui semblent douteuses » avec M. Klaus. Lors de

la session extraordinaire du Grand Conseil, le chef du Département de justice et police a précisé les griefs – d'ordre administratif toujours – invoqués contre M. Pasquinoli : ① destruction de bulletins de livraison ; ② incitations à mentir auprès de M. Bétrisey, chef du garage de l'Etat ; ③ mensonges sur « ses relations » avec M. Klaus. En aucun moment, dans cette procédure de suspension, il n'a été fait état d'autres faits, alors que person-

ne n'ignore plus les relations de M. Pasquinoli avec la Société des pierres naturelles (SPN).

A la suite de cette sanction administrative, le juge instructeur a interrogé l'officier de police et a décidé, le 27 octobre, de le mettre en détention préventive. Si l'on peut se représenter qu'une telle décision signifie que le juge a découvert des faits tombant sous le coup du Code pénal au cours de son enquête, PERSONNE, AU-

TRE QUE LUI, ne peut savoir de quoi il s'agit. Nous tenions à apporter cette précision, valable non seulement pour M. Pasquinoli, mais pour tout prévenu, qui ne devient accusé que lorsque les charges lui sont dénoncées et que, l'enquête terminée, le dossier est remis au représentant du Ministère public. C'est alors à ce procureur qu'il appartient, s'il y a lieu, de dresser l'acte d'accusation.

NF

REMISE DE SAVRO S.A. AU PERSONNEL

Ne pas confondre et ne rien conclure s.v.p.!

A entendre ce qui se raconte, on pourrait croire que le personnel de Savro S.A. a déjà décidé d'accepter l'offre de la famille Filippini de devenir majoritaire à 60% dans une nouvelle société à créer!

On pouvait même lire hier matin, que M. Roger Bonvin « après que les travailleurs eurent accepté à l'unanimité la copropriété de l'entreprise Savro S.A. » avait décidé de quitter le conseil d'administration. D'abord, M. Bonvin avait fait part de son désir d'y être remplacé, l'année dernière déjà, comme nous l'annoncions. Ensuite, s'il était exact que le personnel avait accepté sa participation majoritaire, c'est tout le conseil d'administration actuel qui serait déjà démissionnaire et non seulement M. Bonvin! Ne confondons donc pas.

Vendredi, le personnel de Savro S.A. n'a décidé qu'une chose: Etudier, sur la base de la remise des actions faite par la famille Filippini, la possibilité de sa participation majoritaire dans une société modifiée ou nouvelle. C'est tout. On connaît par le compte-rendu détaillé de l'assemblée du personnel que nous avons donné samedi les grandes lignes de cette étude qui devra aboutir à la mise au clair totale et sans équivoque de la situation, du bilan consolidé de Savro S.A., des garanties quant au maintien de ce 60% majoritaire et du plan financier pour l'avenir. Tout ceci d'ailleurs a été relevé dans la déclaration

de M. Zufferey, secrétaire général des syndicats chrétiens après l'avoir déjà été par M. Philippe Henchoz, en réponse aux questions des journalistes.

Par Gérald Rudaz

Qu'on ne confonde donc pas et, surtout, que l'on n'aille pas déjà aux conclusions:

Le personnel, ayant décidé le principe de cet examen de la situation, va maintenant tout mettre en œuvre pour y procéder. Ce n'est que lorsqu'il s'estimera complètement et indiscutablement informé qu'il prendra une décision. On a dit que celle-ci pourrait intervenir avant Noël. Il s'agit unique-

ment d'un ordre de grandeur, la date de l'assemblée décisive ne devant être fixée que lorsque le personnel aura obtenu les chiffres et informations de sa fiduciaire, de son conseil juridique, de ses commissaires, de ses délégués au conseil d'administration actuel ou de tous autres mandataires qu'il lui conviendrait de désigner.

Si cette décision est un oui, on enregistrera notamment la démission effective de tout le conseil d'administration actuel et il appartiendra à l'assemblée générale constitutive de la société restructurée d'en désigner un nouveau. On sait, à ce sujet, qu'aucun des administrateurs actuels, à part M. Henchoz, n'acceptera de reprendre du service, même si le personnel majoritaire en exprimait le désir. Ceci a été clairement dit par M. Henchoz lors de la conférence de presse.

Gardons-nous donc de parler de décision alors que rien n'a été décidé sauf le principe d'une étude de la situation et gardons-nous aussi de préjuger de cette décision finale qui dépendra justement de cette étude.

Dernière heure

Caransa retrouvé vivant

A 3 h. 10 ce matin, nous apprenions que le promoteur immobilier, M. Maurits Caransa, enlevé vendredi dernier, a été retrouvé vivant.

Le milliardaire, âgé de 64 ans, est interrogé au siège de la police à Amsterdam. Nous n'avons pas d'autres détails pour l'instant.



« Si le grain ne meurt... »

La fête de la Toussaint nous rappelle le second avènement du Seigneur et l'instauration de son royaume glorieux. C'est alors que se rassembleront en une foule immense tous les saints, tous ceux qui auront conformé leur vie à l'Evangile.

Et Dieu lui-même sera leur Béatitude.

Hier après-midi, Mgr Henri Schwery, évêque du diocèse, a présidé la traditionnelle cérémonie en l'honneur des défunts au cimetière de Sion. Après avoir chanté la gloire et le bonheur de l'Eglise grâce à tous ses saints, la liturgie nous invite à penser aux âmes qui ont besoin de nos prières et de nos sacrifices.

Ce n'est pas un jour de tristesse ni de deuil, c'est un jour d'ardente supplication pour que Dieu délivre les défunts du purgatoire où s'achève leur purification et pour qu'il les admette dans son Royaume.

Mgr Schwery a rappelé

dans son homélie le sens de la mort pour les chrétiens. Il a notamment dit: « Avec joie et reconnaissance nous avons accueilli la parole de Dieu. Nous connaissons donc sa volonté... Mgr Schwery a encore souligné qu'il ne nous est pas donné de juger nos semblables, mais de prier pour eux.

A la fin de la cérémonie, la foule s'est dispersée sur les tombes afin de prier, pour un parent, un ami, une connaissance.

Photo NF

Deuxième ligue
SÉRIEUSE OPTION
POUR LE F.C. VIÈGE

Voir page 18



Sion
FAUT-IL FERMER
LA CATHÉDRALE?

Voir page 26

Nylon antiglisse,
deux-pièces,
36-44

138.-

Veste, nylon antiglisse,
pantalon de compétition,
stretch polyester, 116-164

de **98.-** à **138.-**

Nylon antiglisse,
deux-pièces,
46-56

158.-



EPA*
UNIP

Lots de voitures occasion

pour bricoleurs
Prix intéressants

Audi 60 L
1970
100 000 km

2 CV 4
1968
70 000 km

Renault 6 TL
1970
93 000 km

Opel Kadett
1964
100 000 km

Garage du Pillon
Algje
Tél. 025/2 45 37
025/2 14 21
dès 19 heures
021/61 30 77
22-75 9

Renault 5 TS

18 000 km, 1re mise en circulation: automne 76, mod. 77 brun métallisé expertisée, garantie reprise éventuelle. Crédit à disposition.

Garage du Pillon
Algje
Tél. 025/2 45 37
025/2 14 21
dès 19 heures
021/61 30 77
22-7589

Citroën GS X2

mod. 1977, mise en circulation automne 76, 45 000 km, bleu ciel, expertisée, garantie, reprise évent. Crédit à disposition.

Garage du Pillon
Algje
Tél. 025/2 45 37
025/2 14 21
dès 19 heures
021/61 30 77
22-7589

Lot de DS de 68 à 72

Prix intéressant. Crédit à disposition. Reprise éventuelle.

Garage du Pillon
Algje
Tél. 025/2 45 37
025/2 14 21
le soir
021/61 30 77
22-7589

A vendre

Toyota Corolla 1200
station-wagon, verte modèle fin 1975
80 000 km, peinture neuve, expertisée prix à discuter

Toyota Corolla 1600
Liftback, mod. 1977 gris métallisé, 4500 km prix à discuter

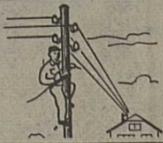
Tél. 027/22 62 50
89-42401

Ford break 20 M

Moteur neuf
Peinture neuve
Expertisée
Fr. 1800.-

Garage du Pillon
Algje
Tél. 025/2 45 37
025/2 14 21
dès 19 heures
021/61 30 77
22-7589

Si vous avez besoin de personnel...



insérez une annonce dans le

NF

**Braun micron:
Plus qu'un rasage de près.**



La grille de coupe micron ultra-mince épouse votre peau de plus près.

La netteté du rasage est sans doute le moins qu'on puisse attendre d'un rasoir.

Et net, le rasage du Braun micron l'est vraiment. Grâce à la grille de coupe ultra-mince qui épouse intimement votre épiderme. Et grâce aux 1900 ouvertures de coupe nanties d'angles qui agrippent implacablement même le poil le plus rebelle et le main-



Les angles de préhension des ouvertures de coupe agrippent plus de poils. Pour un rasage net et à fleur de peau.

tiennent dans les coins. Si fortement qu'il est vraiment coupé à fleur de peau par les couteaux situés au-dessous de la grille.

De plus, le Braun micron vous rase vite. Inutile de repasser toujours à nouveau sur la même partie pour être vraiment rasé de près. Il va de soi que, de la sorte, le rasage s'effectue aussi en douceur.

Aucun autre rasoir ne vous en offre plus à la fois.



Braun micron. Très net. Très rapide. Très Braun.

BRAUN

Emerveillement
émotion
communication
avec

« Les Aiguilleurs »

MONTHEY. - Choisie, dirigée, montée comme une minutieuse orfèvrerie, où la perfection de l'exécution rivalise de beauté avec le choix du métal précieux, l'œuvre de Phelan, *Les Aiguilleurs*, a recréé toute la magie d'un théâtre digne des rois. Cette forme professionnelle de théâtre, au sens le plus large du terme, interprétation, choix de l'auteur, décors, mise en scène, régie, est un cadeau auquel le public est de moins en moins coutumier ; retrouver cette qualité au superlatif fut l'extase.

Un décor au naturel, on y était dans cette vétuste cabine d'aiguillage, avec ses manettes, ses vitres opaques et crasseuses, son poêle à charbon où ronronne l'eau du thé rituel britannique. L'arrivée des deux personnages, le chef, Georges Wilson, imbu de sa supériorité hiérarchique et l'assistant, Jacques Dufilho, humble, soumis, l'esclave. Ils accomplissent les gestes d'employés des chemins de fer, toujours les mêmes depuis quarante ans, une routine orchestrée au rythme des trains qui passent ou plutôt ne passent plus. Oubliée par la direction, cette gare est désaffectée, mais les deux personnages au seuil de la retraite, simulent une activité et touchent un salaire distribué par erreur administrative. Ils pensent ainsi franchir les six mois qui les séparent de cette retraite pour réaliser leur ambition, acquérir avec leurs économies communes une petite gare bien à eux dans la campagne. Alfred l'assistant a construit une maquette, modèle réduit des voies de Fulham ; leur royaume, ce jouet est animé par les manettes de la station, illusion d'une réalité disparue. L'arrivée d'un jeune apprenti envoyé par la direction remet tout en question, découvre les failles, dénonce une médiocrité qui s'ignorait et donne à

la pièce la dimension d'une tragédie qui s'intensifie jusqu'au meurtre.

L'œuvre de Phelan est vaste et profonde, problèmes d'un couple, leurs pudeurs, leurs concessions, leurs rêves, révélation d'une médiocrité toute relative puisqu'assumée, découverte de la puissance par le faible, l'esclavage qui assassine, angoisse de la retraite, effondrement d'un être qui perd ses phantasmes et cet humour noir britannique présent jusqu'au bout dans les situations les plus dramatiques : « Alfred tu as tapé un peu trop fort, il a clamsé! » Tout cela se mêle, se heurte, cogne le spectateur et dimensionne une œuvre aux multiples allégories, fruit d'une lucide et implacable observation. Il faudrait pouvoir sublimer le vocabulaire pour donner une définition de l'interprétation de Georges Wilson et Jacques Dufilho. Ils n'ont pas joué leur personnage, ils l'ont vécu, changeant de peau et d'âme et transmettant au public non pas une succession d'images, mais une communication intime, où passent comme un frisson les mouvements de leur sensibilité intérieure. Yves Beneyton, jeune comédien, a bien mené son jeu face à un tel duo. Merveille d'un métier profondément maîtrisé et servi avec un art où le souci de la perfection magnifie le talent. Deux géants du théâtre, splendides, fascinants, émouvants, qui ont offert au public le cadeau d'une performance insurpassable.

Georges Wilson considère le théâtre comme un sanctuaire qui doit établir un rapport de communication entre sa liturgie et le public ; ce contact, chacun l'a ressenti tout au long de cet événement, qui restera dans les mémoires comme un monument de l'expression théâtrale. M.G.



TROISTORRENTS. - Avec l'arrière-automne, la chapelle de Chemex dégage sa silhouette que l'on remarque de la route Monthey-Troistorrents. Le soleil, dès son lever, illumine la vallée,

Chapelle
de mon pays

PHOTO NF
faisant ressortir les coins idylliques. Chemex, c'est le départ d'un plat relatif qui conduit à Troistorrents, merveilleux endroit où les chalets ont conservé le cachet propre au val d'Illicze.

Inauguration du télé-réseau aiglon

AIGLE. - Aujourd'hui, une manifestation officielle marquera l'inauguration du télé-réseau mis en place par «SITTEL», qui a obtenu, le 15 décembre 1975, l'autorisation de principe de construire et d'exploiter le télé-réseau. C'est en mai 1976 que débutèrent les travaux ; la municipalité avait souhaité que tout soit réglé sur le plan politique avant que soit donné le premier coup de pioche.

Dès mai 1976, les travaux se sont poursuivis normalement, malgré le refus de certains propriétaires d'autoriser le passage des canalisations sur leurs biens-fonds ; cela a contraint les constructeurs à chercher de nouveaux tracés, ce qui a encore prolongé les délais de réalisation. Parallèlement, l'obligation de soumettre à l'enquête publique l'implantation des cabines d'amplificateurs a considérablement allongé et alourdi la procédure.

Contre toute attente, enfin, les équipements commandés aux USA ne sont arrivés à Aigle qu'à fin juillet, n'autorisant les premières mises en service qu'au début août. Il apparaît qu'aujourd'hui, le retard enregistré est en passe d'être comblé. La réalisation du télé-réseau aiglon sera finalement effectuée dans un temps plus court que prévu. Par contre, les programmes radio ne seront offerts qu'à la fin 1977, car la fourniture des équipements exige un certain temps.

RACCORDEMENTS ET INSTALLATIONS INTÉRIEURES

La décision de raccorder ou non un immeuble au télé-réseau est affaire du propriétaire. SITTEL offre à chaque ménage la possibilité de conclure un abonnement individuel, ou un abonnement collectif d'immeuble à des conditions préférentielles. Ainsi, par le truchement du propriétaire, tous les locataires sont considérés comme étant abonnés au télé-réseau.

SITTEL a voulu construire des réseaux pour demain en recommandant aux propriétaires d'alimenter chaque appartement par un câble individuel. Cette technique dite «étoile» a été présentée comme la technique du futur lors du symposium de télévision de Montreux et des journées d'infor-

mations «Télé-réseaux 77», tenues à Lausanne.

Cette technique laisse à chaque locataire le choix de sa source de programmes TV. Il a la possibilité de maintenir son raccordement à l'antenne collective existante, ou son branchement sur le télé-réseau SITTEL. Les installations existantes n'ont pas toutes été effectuées de cette manière. Les locataires qui ne souhaitent pas se raccorder au télé-réseau ont leur prise de télé-réseau plombée : ils reçoivent alors gratuitement de SITTEL une antenne intérieure.

SUCCÈS DU TÉLÉRÉSEAU

Dans leur immense majorité, les téléspectateurs aiglons ont réservé un accueil favorable au télé-réseau SITTEL qui a enregistré, à fin novembre, 500 abonnés raccordés ou 90 % des ménages téléspectateurs. Quant aux réclamations concernant la qualité de l'image, elles proviennent des propriétaires dont les téléviseurs sont en mauvais état. Ces déficiences ne sont nullement dues au télé-réseau lui-même.

SUITE DES TRAVAUX

A la fin de cette année et en 1978, les travaux de construction vont se poursuivre dans les quartiers de Pré-Yonnet, du centre-ville et sous-gare.

Conférence du directeur de Transvalair

MONTHEY. - La section du Chablais de l'Union technique suisse, qui regroupe les ingénieurs et architectes ETS, organise une intéressante conférence accompagnée de diapositives, vendredi 4 novembre à 20 h. 30, à l'auditoire du collège du Reposieux ; l'entrée est libre.

M. Jean-Claude Rudaz, directeur de «Transvalair», présentera sa compagnie et parlera des problèmes captivants de la navigation aérienne.

Certains de nos lecteurs ont peut-être déjà aperçu dans le ciel chablaisien un avion aux dimensions peu habituelles, volant à basse altitude. L'espace d'un instant, ils ont songé que l'oiseau d'acier passant sur nos têtes avait certainement dû s'égarer. Mais l'on s'est rapidement rassuré ; le quadrimoteur poursuivait, à une allure serene, mais décidée, sa route vers de lointains horizons, en nous laissant, il est vrai, un peu rêveur et passablement intrigué...

Avec L'Echo de Châtillon

MASSONGEX. - Récemment l'Echo de Châtillon tenait son assemblée générale annuelle, où les jeunes sont venus nombreux.

Ces jeunes musiciens sont le souci majeur du caissier, car fournir à chacun un instrument en bon état coûte fort cher. Dans tous les secteurs, les dépenses ont été compressées ; malgré cela, les déficits s'accroissent.

Heureuse surprise au renouvellement du comité : l'équipe en place remet son mandat à disposition. Le comité reste donc inchangé : président, Guy Vernay ; vice-président, Michel Gollut ; secrétaire, Léonie Barman ; caissier, Tony Mariétan ; membre, Daniel Roserens.

M. Gabriel Vernay continuera à assumer la tâche de directeur. Les répétitions sont fixées au jeudi de chaque semaine à 20 heures.

Parmi les manifestations prévues pour cette première partie de la saison 1977/78, on remarque notamment :

- le jeudi 17 novembre : concert au Comptoir de Bex ;
- le samedi 19 novembre : traditionnel souper de la Sainte-Cécile ;
- le samedi 26 novembre : réception des délégués de la Fédération des musiques du Bas-Valais ;
- en décembre, date à fixer : Noël des aînés
- le samedi 28 janvier 78 : concert annuel.

Au terme de cette assemblée, M. Edouard Rappaz, président du comité d'organisation du 48^e Festival des musiques du Bas-Valais, donne un aperçu du travail déjà effectué concernant l'organisation de ce rassemblement qui aura lieu les 26, 27 et 28 mai 1978 à Massongex.



VAL-D'ILLIEZ. - Lorsqu'elle a traversé les gorges profondes, que domine Champéry, la Vièze retrouve un peu de calme sur Val-d'Illicze, où son débit est moins rapide. A Buchelièule, son lit est régulier certes, mais tout de même parsemé de blocs de pierres véhiculés par les grosses eaux formées à la suite d'orages. Sur la rive gauche, nombreux

La Vièze...
source
d'eau chaude

sont les connaisseurs qui s'arrêtent à la source d'eau chaude, dont le débit atteint mille litres à la minute. Non exploitée, cette source sulfureuse a, depuis son apparition en 1946, opéré de grands bienfaits sur de nombreuses personnes dont la santé était quelque peu précaire.

Photo NF



**MEME SI VOUS NE BUVEZ JAMAIS DE WHISKY,
MERCİ DE VOTRE ATTENTION.**

Johnnie Walker. The Nr. 1 Scotch Whisky in Switzerland and in the world.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 10 74.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: M^{me} Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.
Château de Villa. - Exposition Luc Lathion, ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 15 à 19 heures.
Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytard, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 23 46 48 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.
Centre d'accueil Croix-D'or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Bleusy-Dilluc (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. - Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. - Fermé le mardi.
Galerie Grande Fontaine. - Les huiles de Jean Roll et les sanguines de Zaigue. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf le dimanche et le lundi.
Patinoire. - 8 h.-9 h., club de patinage; 9 h.-10 h., HC; 10 h.-11 h. 30, public; 14 h.-16 h. 30, public (enfants gratuits); 17 h.-22 h., HC Sion; 20 h., match junior Sion - Martigny.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service.
 Mercredi 2, jeudi 3, Gindre, tél. 22 58 08.
 Vendredi 4, Wulloud, tél. 22 42 35 et 22 41 68.
 Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.
 Jours ouvrables: 8 h.-12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Nord S.A., tél. jour 22 34 13, nuit 22 82 87.
Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray 22 28 30.
Gardielle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Pharmacie de service. - Téléphone au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 22 41 3 et 21 55 2.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 95. Gilbert Pagliotti, 22 50 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 13 et 21 55 2.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26 68 00.
Dépannage. - Garage des Nations, tél. 2 22 22 et 2 61 75.
AA, Martigny. - Urgence, tél. 21 15 5 et 544 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
CSFA. - Jeudi 3 nov. réunion mensuelle, inscription pour la brisole.
Patinoire. - 8 heures, écoles; 19 heures, HCM; 20 h. 30, patinage public.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphone au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 22 41 3 et 21 55 2.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 22 29 95. Gilbert Pagliotti, 22 50 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 13 et 21 55 2.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26 68 00.
Dépannage. - Garage des Nations, tél. 2 22 22 et 2 61 75.
AA, Martigny. - Urgence, tél. 21 15 5 et 544 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
CSFA. - Jeudi 3 nov. réunion mensuelle, inscription pour la brisole.
Patinoire. - 8 heures, écoles; 19 heures, HCM; 20 h. 30, patinage public.

D' CLAUDETTE



Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 54 68 4 et 21 26 4.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzki, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22 98 8, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.
Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81 61 13 ou 81 38 8.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36 21 7.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36 21 9, François Dirac, tél. 36 51 4.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 37 35 1. En cas d'absence, tél. 36 68 5. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan tél. 4 15 44.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46 26 2, J.-L. Marmillod, 42 20 4, Antoine Rithner, 43 05 0.
Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44 33 7.
COLLOMBEY-MURAZ. - Groupe scout. - Chaque premier vendredi du mois, ramassage de papiers à Collobey-Muraz.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Mever, tél. 3 11 60.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 21 23 7.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÛCHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Dr Julier, tél. 61 11 50.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Soupe bonne femme
- Rognon de bœuf au vin rouge
- Riz
- Salade de fruits

L'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux que de ne pas faire ce que je ne veux pas.
 (Jean-Jacques Rousseau)

Le plat du jour

Soupe bonne femme
 Préparation et cuisson: une heure.
 Pour quatre personnes: trois poireaux, 40 g de beurre ou margarine, 250 g de pommes de terre, quatre tranches de pain rassis, sel, poivre.
 Coupez finement les poireaux bien lavés et débarrassés de leurs plus grosses feuilles. Faites-les cuire un instant dans une grande casserole avec une noix de beurre ou de margarine. Ajoutez-y ensuite une cuillerée à soupe d'eau. Couvrez et laissez cuire sur feu très doux cinq minutes. Pendant ce temps, épluchez les pommes de terre. Coupez-les en rondelles. Ajoutez-les dans la casserole avec un litre et demi d'eau, sel, poivre. Couvrez. Faites bouillir doucement 45 mn environ. Beurrez les tranches de pain. Disposez-les au fond de la soupière. Versez la soupe dessus et servez.
 Remarque: ne laissez pas brûler les poireaux. Ils deviendraient amers.
 Mon avis: Mettez dans cette soupe: moitié eau, moitié lait. Une bonne façon de donner leur ration de lait aux plus grands qui en consomment rarement suffisamment...

Pour réussir vos confitures

Cette saison, comme d'habitude, j'ai fait ma gelée de pommes avec du sucre cristallisé. Elle est restée liquide. J'ai refait plusieurs tentatives, aussi décevantes, avec d'autres marques de sucre. Que faire pour éviter cet inconvénient?
 Essayez le sucre en morceaux. En effet, certains sucres cristallisés contiennent des produits impropres à la confection des confitures.

Les trucs qui simplifient la vie des ménagères

- Pour séparer deux verres empilés et collés, plongez le verre extérieur dans l'eau chaude et remplissez l'autre d'eau froide.



L'amour c'est...



MF
 Chaque jour plus de 100 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense illustrée en couleurs.

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

 arrêter sa montre pour gagner du temps

CHANGE - BILLETS

France	45.25	47.25
Angleterre	3.90	4.10
USA	2.20	2.30
Belgique	6.25	6.50
Hollande	91.—	93.—
Italie	25.—	27.—
Allemagne	98.—	100.—
Autriche	13.75	14.—
Espagne	2.50	2.75
Grèce	5.80	6.80
Canada	1.96	2.06

Pour votre publicité: 027/21 21 11

PRIX DE L'OR

Lingot	11500.—	11650.—
Plaquette (100 g)	1150.—	1185.—
Vreneli	100.—	110.—
Napoléon	111.—	121.—
Souverain (Elisabeth)	104.—	114.—
20 dollars or	535.—	560.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	27.10.77	28.10.77
Brigue-Viège-Zermatt	90 off.	87 d.
Gonegratbahn	750 d.	750 d.
Swissair port.	805 x	810
Swissair nom.	738 x	735
UBS	3200	3210
SBS	399	399
Crédit Suisse	2300	2250
BPS	2145	2145
Elektrowatt	1685	1680
Holderbank port.	458	463
Interfood port.	3375	3350
Juvena port.	235	238
Motor-Columbus	810	810
Örlikon-Bührle	2470	2370
Cie Réassurances port.	4625	4600
Winterthur-Ass. port.	2200	2205
Zurich-Ass. port.	10850	10850
Brown, Boveri port.	1560	1570
Ciba-Geigy port.	1370	1345
Ciba-Geigy nom.	662	665
Fischer port.	800	805
Jelmoli	1365	1365
Héro	2990	2980
Landis & Gyr	1000	1000
Losinger	840	840 d.
Globus port.	2425	2425 d.
Nestlé port.	3580	3590
Nestlé nom.	2160	2165
Sandoz port.	4425	4425
Sandoz nom.	1860	1870
Alusuisse port.	1410	1410
Alusuisse nom.	605	610
Sulzer nom.	2810	2820

Bourses européennes

	27.10.77	28.10.77
Air Liquide F	—	281
Au Printemps	—	39.1
Rhône-Poulenc	—	56.6
Saint-Gobain	—	134
Finsider Lit.	79	82
Montedison	198	195 1/2
Olivetti priv.	808	796
Pirelli	1085	1088
Daimler-Benz DM	356	356 1/2
Karstadt	379	377 1/2
Commerzbank	214.3	215.2
Deutsche Bank	296.8	297
Dresdner Bank	240	239
Gevaert b. Fr.	1240	1240
Hoogovens flh.	27	26.4

USA et Canada

	27.10.77	28.10.77
Alcan Alumin.	52 1/2	52 1/4
Amaz	82	82
Beatrice Foods	54 1/2	54
Burroughs	149	150
Caterpillar	113 1/2	114 1/2
Dow Chemical	62 1/2	63 1/4
Mobil Oil	135	135
Allemagne		
AEG	84 1/2 d.	86
BASF	146 1/2	145 1/2
Bayer	135	135
Demag	144 d.	143 d.
Hoechst	134 1/2	134
Siemens	284	288 1/2
VW	205	205
Divers		
AKZO	24 1/2	24 1/4
Machines Bull	13 3/4	13 1/4
Courtauld	4.9 d.	4.85 d.
De Beers port.	8.9	8.8
ICI	16 1/4 d.	16 d.
Pechiney	39 1/2	38 1/2
Philips Glœil	24 1/4	24 1/4
Royal Dutch	126	126
Unilever	116	116 1/2

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	362	372
Anfos 1	129	130
Anfos 2	118.50	119.50
Foncipars 1	2060	2080
Foncipars 2	1140	1160
Intervalor	53	54
Japan Portfolio	387	397
Swissvalor	227	230
Universal Fund	81.25	82.25
Universal Bond	80.25	81.25
AMCA	24 3/4	—
Bond-Invest	71 1/4	71 1/2
Canac	60 3/4	61 3/4
Denac	—	—
Espac	113	114
Eurit	106	106 1/2
Fonsa	95 1/4	95 1/2
Germac	96 3/4	97 3/4
Globinvest	54	—
Helvetinvest	110 1/2	111
Pacific-Invest	67 1/4	67 3/4
Safit	124	125
Sima	179	—
Canada-Immobil	685	705

Bourse de New York

	28.10.77	1.11.77
American Brands	44	43 3/4
American Cyanam.	23 7/8	23 1/2
American Tel & Tel	59 1/4	58 7/8
Bethlehem Steel	20 1/4	19 7/8
Canadian Pacific	15	15 1/8
Chrysler Corporation	14 5/8	13 7/8
Dupont de Nemours	113 1/2	111 1/8
Eastman Kodak	53 1/2	51 7/8
Exxon	47	46 7/8
Ford Motor	42 7/8	42 1/2
General Dynamics	45 1/4	45 3/4
General Electric	50 1/8	49 1/4
General Motors	67 1/2	66 5/8
Gulf Oil Corporation	27 3/4	27
IBM	258 7/8	256 1/4
Inco Ltd	17 1/2	16 7/8
Int. Tel & Tel	29 7/8	29 3/4
Kennecott Cooper	23	22 5/8
Kraft Inc	45 5/8	45 5/8
Lehman Corporation	10 1/8	10 1/8
Lockheed Aircraft	15	14 3/8
Nat. Distillers	22 5/8	22 7/8
Owens-Illinois	24 5/8	24 1/4
RCA Corp	25 7/8	25 3/4
Republic Steel	22 5/8	22 1/4
Royal Dutch	55 7/8	56 1/4
Tri-Continental	19 1/8	19 1/8
Union Carbide	43 1/2	41 1/8
US Steel	30 3/4	29 5/8
Westinghouse Elec	17 3/4	17 3/8

Tendance: très faible
 Volume: 14 900 000

Dow Jones

	822.77	807.35
Industr.	109.40	108.35
Serv. pub.	205.78	204.08
Transports	—	—
Canasec	384	394
Crédit Suisse Bonds	71 3/4	72 3/4
Crédit Suisse Intern.	59	61 1/2
Energie-Valot	71 1/4	72 1/4
Intervalor	—	—
Swissimmobil 61	1040	1050
Ussec	466	476
Automation-Fonds	64 1/2	65 1/2
Eurac	273	275
Intermobifonds	65	66



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Aujourd'hui à 14 h. 30 - Sans limite d'âge
Une féerie de Walt Disney
PETER PAN
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Dernier né des « superproductions »
UN PONT TROP LOIN
Jamais autant d'hommes furent sacrifiés en une seule bataille...
Film dès le début de la séance

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30
Conférence de Mlle Ella Maillart, écrivain :
MONASTÈRES TIBÉTAINS VIVANTS
avec projections

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - En grande première
LA MENACE
d'Alain Corneau avec Yves Montand dans son dernier film. A ne pas manquer !

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
UN PONT TROP LOIN
Un film de Richard Attenborough
avec Liv Ullmann et Robert Redford

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
JOUR DE FÊTE
Un film de Jacques Tati

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES GRANDS FONDS
Un film de Peter Yates

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Du vendredi au dimanche
LA MORT MARCHE À TALONS HAUTS

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Demain à 20 h. 30 - 12 ans
P'TITE TÊTE DE TROUFFION
Dès vendredi - 16 ans
LÂCHE-MOI LES BASKETS

La lettre de gage: une obligation sûre

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE., GENÈVE

Affiliated fund	D.	7.32	7.90
Chemical fund	D.	6.62	7.23
Technology fund	D.	6.88	7.52
Europafonds	DM	29.05	30.60
Unifonds	DM	19.85	20.90
Unirenta	DM	44.45	45.80
Unispecial 1	DM	60.20	63.30
Crossbow fund		4.27	4.38
CSF-Fund		19.97	20.45
Intern. Tech. fund		7.32	7.46

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Sissy Spacek dans un film de Brian de Palma
CARRIE, AU BAL DU DIABLE
Le summum du film d'épouvante. « Grand Prix » du Festival du film fantastique d'Avoriaz 1977.

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Le film suisse qui enthousiasme le monde entier
LA DENTELLIÈRE
de Claude Goretta avec Isabelle Huppert

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS
de et avec Mel Brooks et avec Marty Feldman
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » avec Gene Hackman
LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un sommet dans le film d'épouvante !
LES INSECTES DE FEU
Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans
Clint Eastwood dans
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Le grand classique du film comique français
JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
La désopilante équipe de « Frankenstein Junior » dans
LE FRÈRE LE PLUS FUTÉ DE SHERLOCK HOLMES
A hurler de rire !

à MAGROuvrier:

Bière valaisanne
33 cl 13.20

Maïs Rapid
paq. 500 g - .85

LOTÉRIE A NUMEROS

Tirage du samedi 29 octobre 1977 :

1 g. avec 6 n ^{ms}	Fr. 460 574.50
8 g. avec 5 n ^{ms} + n ^o c.	12 500.—
109 g. avec 5 n ^{ms}	4 225.45
5 773 g. avec 4 n ^{ms}	79.80
91 734 g. avec 3 n ^{ms}	4.—

VOTRE JOURNAL

Rip Kirby

DE LA PART DE RIP, CHERE THEDA, IL VOUS PRIE DE BIEN L'EXAMINER ET VOUDRAIT SAVOIR SI VOUS AVEZ UN PETIT MESSAGE POUR LUI!

1255

Bon. Elle n'est pas là. Et puis après ?

Cela signifie qu'Una est partie.

Elle ne sert jamais que de la Rolls à cause de l'embranchage automatique.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Suzanne appelle Una... Suzanne appelle Una... Una, si vous m'entendez... Suzanne appelle Una... Una, parlez... Una, parlez...

A SUIVRE

Rip Kirby

DITES-LUI SIMPLEMENT - 25-10-13-9 - ET QUE C'EST TOUT CE QUE JE SAIS. OU QUE JE CROIS SA VOIR!

KIRBY EST VENU, EN FIN DE COMPTE! J'AIMERAIS BIEN L'AIDER A REJOINDRE L'AUTRE DELÀ LUI AUSSI!

« M. MUSCLE » EST DE GARDE...

distribué par opéra mundi

Rip Kirby

OH, MME WARREN, QUE C'EST GÉNÉRAL! MERCI BEAU COUP!

« M. MUSCLE » EST DE GARDE...

Rip Kirby

« M. MUSCLE » EST DE GARDE...



TELEVISION

Émissions en noir et blanc
tv Suisse romande

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamlaou
Une émission de Jardin d'enfants animée par Martine Pernet et Samy Benjamin

17.30 Téléjournal
17.35 Ne perdez pas la boule!
2^e manche.
Un jeu d'expression pour adultes et enfants, préparé par Catherine Mercier, Anne Matile, Albert Blanc, Daniel Baudraz et animé par Gérard Demierre

18.15 L'antenne est à vous
Ce soir, c'est l'Association suisse des cadres techniques d'exploitation qui exprime en toute liberté sa conviction profonde.

18.35 Les Piliis
18.40 Système D
Le jeu des incollables (1^{re} partie)
Avec les incollables: Michel Dénériaz, Evelynne Grandjean, Jean Raymond et l'avocat du système D, Jacques Chausard

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables (2^e partie), avec la participation de Jacques Bergier, « l'ordinateur vivant ».

20.20 De la part des copains
Un film de Terence Young interprété par Charles Bronson, Liv Ullmann, James Mason et Jean Topart

21.50 A témoin
Marcel Nusbaumer, alias Maurice Nabel capturé par une patrouille allemande en 1941, agent de liaison, deux fois condamné à mort, raconte son aventure et quelques instants de sa captivité, en marge de son livre *Jusqu'à l'Antichambre de la mort*

22.00 Téléjournal

22.10 Football
Retransmission partielle et différée d'un match de coupe européenne

tv Suisse alémanique

17.15 TV-Junior
Pour les jeunes de 7 à 12 ans: « Schon wieder springe ich über Pfützen » (2)

18.00 Les animaux familiers
Les chiens

18.15 Cours de formation
La grossesse et les soins aux nourrissons (8)

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Théâtre à la cour
Histoires de femmes, série avec Johanna von Kaczian et Theo Linggen

19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.25 Morgen
Pièce de Joseph Conrad. Adaptation allemande: Fred Kurer. Avec René Deltgen, P. Walter Jacob, Christian Kohlund

21.05 Sciences et techniques
L'antipsychiatrie: l'expérience de Trieste. Culture biologique: une interview du conseiller fédéral Brugger. L'institut de photographie de l'Ecole polytechnique fédérale

21.50 Téléjournal
22.05 Helner Gautschy et ses invités
23.05-24.00 Football
Match de coupe d'Europe

tv Suisse italienne

16.20 Un Monello alla Corte d'Inghilterra
(The Mudlark). Film de Jean Negulesco, avec Irene Dunne, Alec Guinness et Andrey Rey

18.00 Téléjournal
18.05 Pour les enfants
Bim, Boum, Bam avec oncle Octave et ses amis. Les nouvelles aventures d'Arturo: 25. Arturo et la machine à écrire. Vicky le Viking: la maison du trésor

19.10 Téléjournal
19.25 Vingt-cinq minutes avec Umberto Tozzi
Régie de Mascia Cantoni

19.30 Informations
19.35 Valérie (8)

19.40 Informations
19.45 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec: **La librairie des ondes**
Edition du mercredi
Présentation: Claude Evelynne

16.05 Feuilleton:
Le jeu des grands ensembles (13)
d'Izzy Abrahami.

16.15 Les nouveautés du disque
par Gérard Suter.

17.05 En questions
par Jacques Bofford

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique

18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité médicale
par Eric Schaerlig

19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon

20.05 Masques et musique
par Emile Gardaz

21.00 Sport et musique
Présentation: Eric Walter

22.05 Balise un peu l'abat-jour...
... ou comment refaire le monde en bavardant le soir, chez soi

23.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche.

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse alémanique.
Musik von Joseph Haydn, Wolfgang-Amadeus Mozart, Christoph-Willibald Glück

9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'espagnol
9.20 Domaine espagnol
L'Espagne dans la musique française, par José-Luis Garcia del Busto. 4. Camille Saint-Saëns

9.30 L'Histoire à travers les livres
Un entretien d'Hector Cartigny avec Magda Martini, auteur de « Moi, Lucrèce Borgia ».

10.30 Radio éducative
(Pour les élèves de 6 à 8 ans)
Chemin faisant
Connaissance de la Radio, par Yves Court

11.00 Musiciens suisses
J.-S. Bach, G. Fauré, H. Gagnébin, D. Linkham, F. Martin, H. Pfister.

12.00 Midi-musique
Production: Radio suisse alémanique.
Beaux-Arts-Trio New York - Trio in G-Dur
- 14 Variationen in Es-dur
- Triosatz in B-Dur
- Trio in Es-Dur

19.55 L'agenda culturel
Hebdomadaire des lettres arts et spectacles

20.30 Téléjournal
20.45 Itinéraire symphonique
Symphonie N° 8 « Inachevée », Schubert (Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Josef Krips)

21.10 Médecine aujourd'hui
L'anémie. Emission réalisée avec l'Ordre des médecins du Tessin. Avec le professeur Paul Frick et Sergio Genni

21.55 Mercredi-sports
Reportage diffusé et partiel d'un match de football de coupe d'Europe. Nouvelles

23.00 Téléjournal. Fin

tv France 1

Toutes les émissions en noir-et-blanc

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
Avec Nicole Croisille

13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
13.38 Le coin des 6-10.
14.45 Le Robinson suisse
15.10 Le club des 10-15.
16.45 La parade des dessins animés.
17.25 Zorro.
17.54 Sur deux roues

18.10 Le cas Lucas (5 et fin)
18.17 A la bonne heure
Super 8: le blessé, film

18.27 Les Patapluches
18.32 L'île aux enfants
18.55 Le 16 à Kerbriant (8)
Feuilleton de Michel Wyn
Avec: Louis Velle, Elisabeth Alain, Tsilia Chelton

19.10 Une minute pour les femmes
Le logement: si vous voulez améliorer le vôtre

19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte!
20.00 TF1 actualités
20.30 Football
Coupe de l'UEFA, match retour: Lens - Lazio Rome (sous réserve)

22.15 La croisière des sables
23.10 TF1 actualités

tv Antenne 2

13.35 Magazine régional
13.50 Valérie (8)

Feuilleton de Jean Gérard et Jean-Louis Roncoroni. Avec: Sylvie Milhaud: Valérie

14.03 Aujourd'hui madame
En visitant nos cimetières

15.05 Le monde merveilleux de Disney
1. Les grands méchants de Walt Disney

15.58 Un sur cinq
Journal d'Antenne 2

18.25 Dorothee et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres

19.20 Actualités régionales
19.45 Ouvrez l'œil!
20.00 Journal de l'A2
20.32 Question de temps
Magazine d'actualité: la mort

21.35 L'aigle et le vautour (8)
Feuilleton de Peter Fischer. Avec: Sam Elliott, Darleen Carr, etc.

22.25 La parole à 18 ans
L'emploi

22.55 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.45 FR3 jeunesse
Feu rouge, feu vert

19.05 La télévision régionale
Une façon de vivre

19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
Gauche européenne

19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Solitudes
Un film de Jean Marboeuf
Avec: Alice Sapritch, Michel Galabru, Michel Guilet, Christine Mouttet, Andreas Voutsinas, Georges Rostan, etc.

21.55 FR3 actualités
22.10 Un événement



Cinéma 16
Solitudes

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

6.05 Espresso
9.05 Fraix du four
10.00 Causerie
11.05 Mélodies populaires
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Pages de Beethoven, Schubert, Wieniawski, Grieg et Schumann
16.05 Pour les aînés
17.00 Onde légère
18.20 Orch. récréatif de la Radio suisse
18.45 Sport
19.00 Actualités
19.40 Pour les consommateurs
20.05 Conseils pour novembre
21.00 Sport
22.20-24.00 Musique-box

Monte Generi

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 18.30, 22.00, 23.00, 23.55.

6.00 Musique et Informations
9.00 Radio-matin
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Musique de J.-Ch. Michel
13.30 Itinéraire folklorique
14.05 Radio 2-4: musique légère
16.05 Après-midi-musical
18.05 La « Côte des Barbares »
18.35 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles: émancipation de la femme
20.30 Sport et musique
23.05-24.00 Nocturne musical

météo

Les nuages reviennent

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: la nébulosité sera changeante; elle deviendra plus abondante au cours de la journée et quelques précipitations pourront se produire, principalement en montagne. La température sera comprise entre 12 et 15 degrés cet après-midi. Limite du zéro degré vers 1600 mètres. Vent du nord-ouest modéré à fort en montagne.

Evolution pour jeudi et vendredi: au nord: ciel souvent nuageux, pluies intermittentes; au sud: temps assez ensoleillé.

A Sion hier à 13 heures: peu nuageux, 13 degrés. Ailleurs en Suisse: 7 à Berne, 10 à Zurich, 11 à Bâle, 13 à Genève, 16 à Locarno, - 6 au Saentis.

Equilibre et déséquilibres

S'agissant d'un principe fondamental, il est bon d'approfondir aujourd'hui le mécanisme de solvabilisation décrit la semaine dernière.

Ainsi, la production d'un bien donne lieu à une distribution de revenus monétaires (par quoi il faut entendre des revenus exprimés en unités de la monnaie ayant cours dans le pays considéré, et non pas nécessairement des billets de banque ou des espèces sonnantes et trébuchantes : mon salaire peut être porté au crédit de mon compte dans une banque, et il m'est loisible de l'utiliser sous forme de chèques ou de simples ordres de paiements, toutes opérations qui n'auront entraîné, au total, aucun transfert de fonds) équivalant à la valeur de ce bien sur le marché.

Si donc tous ceux qui ont concouru à cette création décidaient de se porter acquéreurs des produits offerts, la totalité de ceux-ci leur reviendrait moyennant la remise de la totalité de leurs revenus. Un nouveau cycle de production pourrait ensuite recommencer de la même manière. Dans l'équilibre. Sans inflation ni chômage. Et ainsi de suite. A l'infini.

Cette hypothèse vérifie la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say : « La production crée sa propre demande ».

Il est vrai qu'elle n'est pas n'importe quelle hypothèse isolée au hasard dans un éventail d'hypothèses à probabilités égales. Elle exprime au contraire la réalité de base. La situation normale. Et elle est en cela

L'une des causes les plus fréquentes d'inadaptation entre offre et demande est liée à la multiplication des investissements et à la tendance à l'allongement de leur durée de mise en place.

Je ne fais que rappeler en deux mots un raisonnement qui nous est devenu presque familier.

L'acte de production des biens de production entraîne, lui aussi, la distribution de revenus équivalant à leur valeur des biens produits. Mais en raison de leur nature même, ces biens ne viennent pas augmenter l'offre courante sur le marché : étant destinés à concourir à la production, ils sont impropres à la consommation. Dès lors, les revenus que vous avez reçus en participant à la création de ce barrage hydro-électrique (création qui va s'étaler sur une dizaine d'années) ou de cet énorme complexe industriel (qui demande également des années d'efforts et de mise au point avant de fonctionner : voir, analogiquement, l'exemple du Concorde!), vont vous servir à acheter toutes sortes de biens de consommation, du vêtement au poste de télévision ou à la voiture. La demande de ces biens va donc s'accroître sans que leur offre ait elle-même augmenté.

D'où une pression sur les prix. Une inflation.

Le moule est grossier. Il n'en est pas moins utilisable pour toutes sortes de situations adaptées aux contingences actuelles.

Autre facteur de déséquilibre des deux masses en présence (offre des biens de consommation et monnaie disponible pour les acquérir) : l'augmentation du taux d'épargne globale, sous l'effet de circonstances politiques ou de modifications de la conjoncture économique, sans un accroissement concomitant de l'investissement. Il est vrai que l'épargne n'opère habituellement qu'une translation de pouvoir d'achat d'un consommateur à l'autre. Mais même dans cette hypothèse, elle peut entraîner une modification de la qualité de la demande. Ainsi, le meuble d'époque qu'aurait acquis le riche

épargnant demeurera invendu, au profit du meuble de série sur lequel l'emprunteur de moyen standing jettera son dévolu.

Autre exemple. Les changements de goût liés aux modes suscitent des déplacements de la demande, qui abandonne certains secteurs (où l'offre ne trouve soudain plus de répondant) pour s'agglutiner ailleurs (où l'insuffisance relative de l'offre va provoquer une hausse des prix).

Où encore les très sensibles accroissements des dépenses publiques, dans la mesure où elles sont financées, non par de nouveaux impôts (cette épargne forcée), mais par la planche à billets (dans son aspect le plus moderne qui emprunte la technique de la monnaie scripturale).

C'est loin d'être tout. Mais c'est assez pour se faire une idée suffisamment claire du fonctionnement du mécanisme de solvabilisation dans une économie de marché fondée sur la propriété privée des biens de production.

Nous pourrions donc consacrer notre prochain article, sans danger d'équivoque, à l'explication de l'écart qui sépare la demande solvable de la demande potentielle.

GRAND-SAINT-BERNARD Le col est fermé depuis hier

HOSPICE DU GRAND-SAINT-BERNARD. - Hier matin, le sergent Devaud et ses agents ont soigneusement fermé portes et fenêtres du poste de douane situé en contrebas de l'hospice. Selon un accord international, après consultation avec le Service des routes de l'Etat du Valais, ses collègues italiens ont fait de même. Pendant la nuit en effet 20 cm de neige fraîche étaient venus blanchir tous les environs. Le col, c'est fini pour 1977 ! Le sergent Devaud nous l'a confirmé hier soir au téléphone : « Ce n'est pas une surprise, nous a-t-il dit, l'année dernière, nous avions dû fermer déjà le 12 ou le 14 octobre. La « saison 1977 » fut donc longue. Désormais, nous poursuivons notre service à Bourg-Saint-Pierre ».

Nous avons tenté également d'atteindre le « chef de presse » de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, le chanoine Berthoud, grand météorologue ! Malheureusement, il était absent et nous n'avons pu faire en sa compagnie le point

d'un « isolement » tout relatif puisque l'hospice continuera tout au long de l'hiver à accueillir des groupes de touristes ou de retraités.

Offensive générale

Si le Grand-Saint-Bernard est traditionnellement, ou presque, l'un des premiers grands cols valaisans ouverts à la circulation, il est aussi un des premiers fermés. L'alerte sur d'autres fronts valaisans a toutefois été des plus sérieuses et il fallait, hier, un excellent équipement hivernal, notamment des chaînes à neige pour franchir la Furka, le Grimsel et le Nufenen. Là aussi, la saison ne va pas tarder à avoir « raison de la route ». Mais pour l'instant, avis à tous les automobilistes : avant de faire votre itinéraire alpestre, renseignez-vous sur l'état des cols encore ouverts à la circulation.

De l'économie et des hommes par Edgar Bavarel

extrêmement précieuse et rassurante. Car elle témoigne de la santé de fond de l'ordre économique. Nous savons, grâce à elle, que l'acte de production n'est pas, en soi, par nature, générateur de déséquilibres.

Mais nous devons aussi admettre que cette promesse d'harmonie peut être déjouée. Puisque l'examen des faits révèle des déséquilibres.

Des ruptures de rythme.

Des irrégularités de débit.

Des maladies même, qui tendent, à la manière du cancer, à substituer leurs mécanismes anarchiques aux forces harmonisantes.

Sans vouloir rompre le fil du développement qui nous conduit, depuis quelques semaines, à rechercher les finalités désirables de l'économie, il est intéressant de consacrer quelques instants à la brève évocation de quelques-uns de ces accidents. Car cette connaissance nous conduira forcément à un approfondissement de celle des normes elles-mêmes.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Cinéma russe

Les réalisateurs de cinéma soviétique sont, semble-t-il, à la fois des gens heureux et malheureux. Heureux, tout d'abord, parce que, contrairement à leurs collègues occidentaux, ils n'ont pas trop de soucis d'emploi, parce qu'ils disposent de moyens relativement élevés et de beaucoup de temps pour tourner leurs films en toute décontraction, mais avec un équipement technique souvent médiocre. Malheureux, en revanche, parce qu'ils ne possèdent pas une liberté de création leur permettant de dire le fond de leur pensée et de contester le régime qui les utilise. Les cinéastes soviétiques ne sont, en fait, que des employés d'Etat, payés par l'Etat, travaillant avec du matériel appartenant à l'Etat. Ils ne peuvent, bien sûr, dès lors, que s'exprimer dans le cadre du communisme officiel, sans aucune possibilité de remettre en cause le système. Et le réalisateur qui s'aviserait de transgresser la censure serait au mieux réduit au chômage ou, pire encore, emprisonné. Le cas d'un cinéaste gênant pour le régime et qui a été condamné à 5 ans de camp de concentration a d'ailleurs été évoqué hier soir.

Cette grande soif de liberté, on n'avait pas

de peine à la deviner dans les réponses pourtant fort « sages » de certains réalisateurs interrogés sur les limites de leur liberté de création. Il n'y avait qu'à lire derrière les mots ! Ne fallait-il pas, d'autre part, voir par exemple, une critique ironique de la dictature en place dans les propos de cette comédienne qui déclarait à la Télévision suisse n'avoir pas encore adhéré au parti communiste parce qu'elle n'était pas sûre d'être digne de lui ?... Mais, heureusement, la censure bureaucratique n'empêche tout de même pas les réalisateurs de créer des œuvres qui, si elles ne reflètent pas totalement la réalité sociale des divers peuples d'Union soviétique, sont tout de même, pour certaines d'entre elles du moins, de grande valeur. On apprécierait de les voir dans nos salles, mais, hélas, jusqu'à présent, nous n'en avons eu que fort rarement l'occasion.

Voilà à peu près ce que nous avons retenu de ce cinéma russe très méconnu, grâce à un bon reportage sur place et à une discussion complémentaire qui formèrent la première partie de ce Spécial cinéma très intéressant.

C'est avec le même plaisir qu'à l'accoutumée que nous avons ensuite suivi la présentation et la critique des nouveautés de l'écran, surtout qu'au nombre des invités figurait à nouveau le représentant du NF, M.

Hermann Pellegrini, qui, une fois de plus, a fait, par la netteté et l'intelligence de ses interventions, la preuve de sa grande culture cinématographique et de ses dons particulièrement aigus dans l'analyse critique des films.

Enfin, comme bouquet final, La grève, un film muet où le grand Eisenstein, ce magicien de l'image, a fait étalage de son génie dans certaines séquences, cela malgré un sujet grotesque à force d'être manichéen et caricatural. En bref, donc, une grève en forme d'exploit ! (R)

Succès de photographes suisses à Belgrade

BERNE. - Lors de l'Exposition internationale de photographie dans le cadre de la Foire de Belgrade, Europhot, l'Association européenne des photographes professionnels, a attribué son grand prix pour le meilleur ensemble à la Suisse. En outre, la ville de Belgrade a honoré deux photographes suisses, l'un d'une médaille d'or, l'autre d'une médaille de bronze, pour leurs travaux individuels, a indiqué hier l'Union suisse des photographes.

Une compagnie valaisanne intégrée à un service mondial: S.O.S. Assistance

SOS Assistance : l'idée a fait son chemin depuis fort longtemps aux Etats-Unis où l'étendue du territoire n'aide pas à résoudre facilement les problèmes de rapatriement de malades ou de blessés.

Une idée qui tient en quelques mots : vous rapatrier dans les meilleures conditions possibles, sous surveillance médi-

cale, quel que soit le lieu de l'accident survenu de par le vaste monde. C'est dire si le programme est infini.

Maillon de la chaîne

Air-Glacières est devenu un maillon de cette chaîne mondiale en créant avec Aeroleasing, compagnie genevoise d'aviation, et la permanence médicale des Eaux-Vives à Genève le relais européen de SOS Assistance :

« En effet, nous dit Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glacières, plusieurs facteurs nous ont incité à participer à cette chaîne mondiale d'assistance. Nous avons déjà créé le service « Entraide » qui fonctionne parfaitement sur le continent depuis plusieurs années. Mais on va de plus en plus loin en vacances et, comme de nombreuses entreprises valaisannes et suisses travaillent au Moyen-Orient, se pose également le problème du rapatriement du personnel en toute circonstance. C'est la raison pour laquelle nous avons étendu notre service d'Entraide à celui de SOS Assistance. »

A dos de chameau

Pratiquement, on peut s'abonner à SOS Assistance en tout temps, au départ d'un grand voyage par exemple. En quelque point du monde que vous vous trouviez en difficulté, un simple appel téléphonique, télex ou radio, déclenche le processus d'intervention qui vous rapatriera à l'aide de jets-ambulance, d'hélicoptères ou de tout autre moyen de transport, à dos de chameau s'il le faut, 24 heures sur 24. En fait, il n'y a pratiquement pas de limitation de prise en charge si l'on pense que le passeport médical délivré à l'abonné le couvre jusqu'à concurrence de 50 000 francs, ce qui représente le tour du monde pratiquement.

(Be)

Dégâts au gymnase de Bienne Des excités !

Dans la nuit de lundi à mardi, un ou des inconnus s'en sont pris au gymnase de Bienne, sis à la rue des Alpes. Des dégâts ont été causés au laboratoire de langues, abimant enregistreurs et écouteurs. Une signature de la bande à Baader a été découverte. Les dommages dépassent les 20 000 francs.

Tous vêtements
DAIM-CUIR
Mouton retourné retouchés, réparés, stoppage de déchirure, ravivage du cuir par le spécialiste N. PITTELOU
Rue Haldimand 6
Lausanne
Envois postaux

Machine à laver

LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Réparations toutes marques rapides
Prix avantageux

**Miele-Zanker
AEG-Vedette
Indesit-Zerowatt
Gehrig-Philips
Crosley-Hoover**

Garantie d'usine
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
83-7506

Marlage

Homme dans la quarantaine désire rencontrer demoiselle ou dame pour sorties, amitié en vue de mariage.

Ecrire en joignant photo qui sera retournée sous chiffre 36-100549 à Publicitas, 1870 Monthey.

Mariage

Célibataire, dans la trentaine, boitant légèrement suite d'accident, ayant situation, rencontrer veuve ou demoiselle catholique, sérieuse et fidèle, pour fonder foyer.

Aventure exclue.

Ecrire sous chiffre PM 307099 en indiquant No téléphone à Publicitas 1002 Lausanne.

Tel est le prix attractif de la Peugeot 104 GL, avec tous les avantages mentionnés ci-dessous:

9'950!

Aucune autre voiture ne cumule autant d'avantages pour un prix aussi bas.

Puissance remarquable, confort et sécurité exceptionnels grâce à la supériorité de la technique Peugeot.
Par exemple:

La 104 a le moteur le plus moderne de sa catégorie. Arbre à cames en tête permettant des régimes élevés; bloc aluminium, d'où rigidité, légèreté et meilleur refroidissement; vilebrequin à 5 paliers supprimant les vibrations. Un moteur supercarré, fait pour durer.

La 104 a l'empattement le plus long de sa catégorie. Ce qui, avec la traction avant et les 4 roues indépendantes, lui donne une meilleure tenue de route, donc une grande sécurité active. Et un confort inégalé pour 5 personnes, avec beaucoup de place pour les jambes, même à l'arrière.

La 104 est la seule de sa catégorie à avoir en série 5 portes, dont un grand hayon à ouverture compensée par 2 équilibrateurs pneumatiques. Elle est aussi la plus facile à charger de sa catégorie, avec le seuil le plus bas (53 cm du sol seulement).



Nouveau: 104 SL avec toit ouvrant (photo ci-dessus)

Je désire recevoir une documentation

Nom: _____
Adresse: _____
NPA et lieu: _____
A envoyer à: Peugeot-Susse S.A., 3000 Berne 31

PEUGEOT

104

N 11

FUSILLADE À LYON: UN MORT

LYON (ATS/AFP). - Un homme a été tué par balles hier soir dans un café de Saint-Georges-de-Reneins (dans la région de Lyon), apprend-on dans la métropole régionale.

Son meurtrier, dont l'identité n'a pas été révélée, a lui-même été blessé au visage au cours d'un échange de coups de feu avec sa victime.



SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini



17 000 morts en neuf jours... la bataille d'Arnhem

UN PONT TROP LOIN

Septembre 1944. A la suite de la bataille de Normandie, la situation des troupes allemandes nière conférence d'état-major, le général Browning avait dit à Montgomery: «Je crains que

nous n'allions un pont trop loin». Plus tard, le prince Bernhard des Pays-Bas dira: «Mon pays ne pourra plus jamais se permettre le luxe d'une autre victoire de Montgomery.»

Richard Attenborough (*Dieu que la guerre est jolie, Les griffes du lion*) raconte cette histoire dramatique en se fondant sur le témoignage de Cornelius Ryan qui consacra trois livres à la Seconde Guerre mondiale (*Le jour le plus long, La bataille de Berlin et Un pont trop loin*).

Son film, venant après *La bataille de Midway* et *L'aigle s'est envolé* et précédant *Mac Arthur et Apocalypse Now*, marque le retour en force sur les écrans des œuvres consacrées à la guerre. Mais on notera que les cinéastes dénoncent les horreurs des tueries, les erreurs, l'orgueil des stratèges. Ils ne célèbrent pas les victoires, mais montrent les dérives spectaculaires.

de Richard Attenborough

tion des stratèges qui ne voulaient pas tenir compte des renseignements communiqués par la résistance hollandaise et les services d'espionnage britanniques. Ces mêmes stratèges pensaient que la Wehrmacht allait opérer un repli sur de nouvelles positions en territoire allemand. Or, Hitler fit le choix inverse: il donna l'ordre de tenir coûte que coûte. Le 11^e corps blindé du général Bittrich s'installa de ce fait immédiatement au nord d'Arnhem. Hitler avait misé sur la prudence de Montgomery qui, pour une fois, y renonça, sans doute désireux de faire pièce à l'avancée fulgurante de l'armée Patton en Lorraine. Le général Browning (Dirk Bogarde) va jusqu'à mettre en congé de maladie un officier de renseignements qui tire trop fort la sonnette d'alarme.

Dans cette affaire, les Anglais accumulent les malheurs. Leurs planeurs s'écrasent à l'atterrissage. Leurs parachutistes se heurtent à des soldats d'élite au lieu des réservistes prévus. Une brigade de parachutistes polonais, subordonnée au général Urquhart, est pratiquement fusillée en l'air.



Robert Redford dans *Un pont trop loin*.

Malchance aussi du côté américain. Les 20 000 véhicules du 30^e corps empruntent une voie unique harcelée par les Allemands. D'où un embouteillage monstre qui empêche une progression normale. Aux erreurs humaines, il faut encore ajouter un terrain défavorable (les marécages) et la défectuosité des liaisons radio.

Cette reconstitution historique scrupuleuse a bénéficié de moyens considérables. Le tournage du film a duré deux ans. Des survivants illustres ont contribué au scénario final. Tous les ministères de la défense des pays alliés ont apporté leur concours à la réalisation d'*Un pont trop loin* qui donne l'exacte mesure de la vraie bataille d'Arnhem, en démontrant l'absurdité de la guerre. La mise en scène

précise et somptueuse de Richard Attenborough évite toute redondance et met en valeur les précisions documentaires.

Le film souffre d'une seule faiblesse: le cinéaste limite par trop ses explications stratégiques et il est parfois difficile de suivre toutes les opérations. On comprend son désir d'entrer le plus rapidement possible dans le vif de la bataille. Mais ce qui est gagné ainsi pour le spectacle est perdu pour la bonne compréhension du récit.

Aux spectateurs de son film, Richard Attenborough a donné ce conseil: «Que le public ne s'attende pas à trouver dans cette œuvre la moindre concession au charme des batailles. Nous avons pour une fois filmé la vérité.» Et elle n'est pas belle à voir! **Slon, cinéma Arlequin.**



Dirk Bogarde, James Cagney, Michael Caine, Sean Connery, Edward Fox, Elliott Gould, Gene Hackman, Anthony Hopkins, Finlay Kruger, Laurence Olivier, Ryan O'Neal, Robert Redford, Maximilian Schell, Liv Ullmann

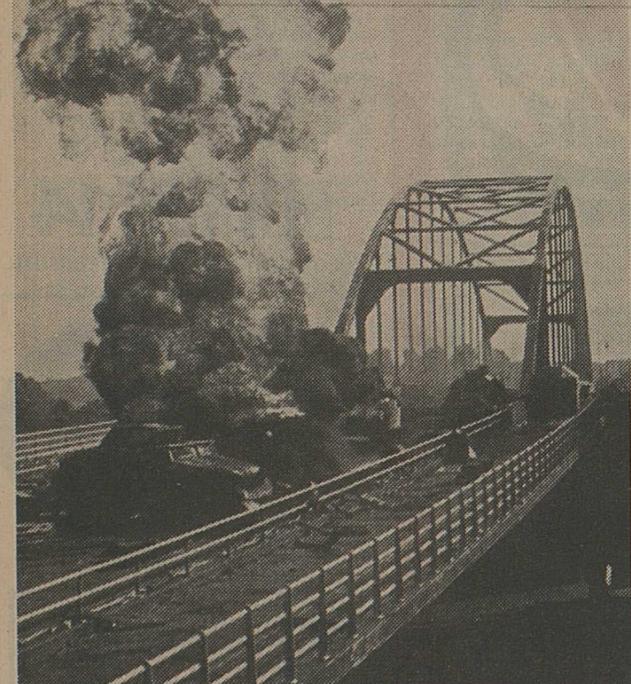
Un récit objectif

Dans son livre, Cornelius Ryan brosse un tableau complet des événements en mêlant le survol stratégique des batailles aux exploits individuels. Richard Attenborough suit la même démarche et respecte la double vision épique et intimiste de l'écrivain. Mais il ne prend pas parti, évite les digressions politiques ou morales, s'en tient aux faits établis. Sa description de la bataille d'Arnhem est d'une exactitude impressionnante (décors, costumes, armements, déroulement des opérations). Elle reflète une volonté d'objectivité qui nous change des célébrations d'antan, généralement à sens unique.

Vous ne trouverez pas, dans *Un pont trop loin*, des «bons» et des «méchants», mais seulement des combattants, des hommes confrontés à l'horreur et à la grandeur de la guerre. Ainsi, les soldats allemands ne sont pas présentés, selon le schéma habituel, comme des sadiques ou des diables fanatisés. Ils appartiennent à un corps d'élite. Leurs adversaires aussi. Et deux très belles séquences témoignent de l'état d'esprit des uns et des autres. La première est celle où le général allemand Bittrich (Maximilian Schell) accorde une trêve aux parachutistes anglais du général anglais Robert Urquhart (Sean Connery). Dans la seconde, on voit les Waffen SS aider les infirmiers alliés. Ce ne sont pas des inventions de scénaristes mais bien des détails authentiques.

Richard Attenborough ne cache pas les erreurs d'appré-

UN PONT TROP LOIN



Un pont trop loin, une scrupuleuse reconstitution historique

L'inspecteur ne renonce jamais

de James Fargo

L'inspecteur Harry et Magnum Force ont rendu célèbres les exploits de l'inspecteur Harry Callahan (Clint Eastwood), un policier peu orthodoxe et partisan déterminé de la manière forte. Ses supérieurs le relèvent, puis le réintègrent dans ses fonctions, au gré de ses caprices ou des méfaits des gangsters.

Au début de ce film, Callahan anéantit une équipe de preneurs d'otages et détruit un magasin. Il est aussitôt muté à la section du personnel et chargé de faire passer des examens à des postulants. Insupportable déchéance!

Mais en ville, une bande de gouapes regroupés sous la bannière de «Force de frappe du peuple» kidnappe le maire, après avoir occis quelques citoyens. Réintégré et flanqué d'une assistante, l'inspecteur Harry se déchaîne et c'est au bazooka qu'il conduit sa campagne de récupération.

Ce film policier violent, rondement mené, confère une di-

mension presque mythique au personnage interprété par un Clint Eastwood taciturne, impénétrable. Il pose aussi une grave question liée à une actualité brûlante: la lutte contre le gangstérisme autorise-t-elle la

police à employer tous les moyens, réguliers ou pas? James Fargo préconise une police forte et sa démonstration possède un punch spectaculaire.

Monthey, cinéma Montheolo



Clint Eastwood dans *L'inspecteur ne renonce jamais*

Vous pouvez aussi aller voir...

*** **JOUR DE FÊTE**, de Jacques Tati (1948). C'est le premier long métrage de Jacques Tati. Un matin d'été, les forains arrivent dans un petit village et préparent une fête. François, le facteur, dont l'anarchique tournée constitue la monomanie, traverse cette journée pleine de fantaisie. Une merveille, ce film qui combine l'humeur, la cocasserie et le gag pur.

Sierre, Casino, Slon, Capitole, Monthey, Plaza

** **LE DICTATEUR**, de Chaplin (1940) Dans ce film, Chaplin tient un double rôle, celui du dictateur Hynkel (Hitler) et celui d'un petit barbier juif. Ce parallèle entre les deux personnages lui permet de «jouer sur deux plans antagonistes: un plan ironique et poétique et un plan satirique et burlesque.» (J. Mitry). *Le dictateur* contient des passages qui sont du meilleur Chaplin: le rasage sur l'air d'une danse hongroise, un ballet sur le bord d'un trottoir, l'élévation des fauteuils et la danse de la mappemonde. Dommage que le discours final, ampoulé, grandiloquent, par sa durée, provoque l'irritation. Mais il s'agissait, à l'époque du tournage, d'une profession de foi importante. Chaplin s'engageait ainsi nettement aux côtés des juifs persécutés.

Slon, Lux, les 7, 8 et 9 novembre

*** **LA DENTELLIÈRE**, de Claude Goretta Tendre, délicat, émouvant, le dernier film de Claude Goretta possède de la grâce secrète d'une toile intimiste. Sous la vie plate et lisse, notre compatriote découvre la tragédie, les sentiments éternels, les conséquences cruelles de l'absence d'échange et de partage.

Martigny, Etoile.

** **CARRIE**, de Brian de Palma, film fantastique et intéressante étude psychologique.

Martigny, Corso.



Jacques Tati dans *Jour de fête*

** **LE SOUS-MARIN JAUNE** Les personnages de ce long métrage d'animation sont les Beatles. Servante fidèle de la musique et du texte des chansons, l'imagerie de Dunning est très réussie.

Martigny, Etoile, Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.

** à voir

** à ne pas manquer

Hermann Pellegrini



Chaplin: *Le dictateur*

Le meilleur choix à MIGROS * VALAIS

25 ANS

M Boucherie

C'est à Zurich en 1952 que Migros ouvrit la première boucherie de Suisse. Aujourd'hui, 25 ans après, elle n'en compte pas moins de 377.

Pendant toutes ces années nous avons toujours suivi strictement notre principe : offrir la meilleure qualité aux prix les plus bas. Il en sera également ainsi à l'avenir, pour votre avantage!

Pour fêter cet anniversaire comme il se doit, nous vous offrons

les **vendredi 4 et samedi 5 novembre**

un 10%

sur tout notre assortiment de viande fraîche

Offre spéciale
3-10.11

**Gnagis
crus, vac.**

kg
2.50
~~3.-~~

Offre spéciale
3-8.11

DANS NOS POISSONNERIES
DE SION, SIERRE, BRIGUE
**Filet
de Merlan**

1/2 kg
3.-
~~4.-~~

Offre spéciale
3-8.11

**Scaroles
du pays**



kg
-.90

Offre spéciale
3-8.11

**Mandarines
d'Espagne
"SATSUMAS"**

kg
-.90
Filet de 2 kg

Offre spéciale

Couvertures de laine

150 / 210 cm vert, beige, brun

50.- ~~60.-~~

DÉTECTIVES PRIVÉS

D S P
DÉTECTIVES SÉCURITÉ PROTECTION

LUTHI & PARISOT
Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67
1003 LAUSANNE 23 70 68

Offre spéciale conifères

Pins sylvestres de 2 à 3 m
Pins noirs d'Autriche 1,50 m à 2,50 m
Cèdres Déodora de 1,50 m à 3 m
ainsi que différentes espèces ornementales: charmilles, bouleaux, saules divers, etc.
Forte réduction de prix pour la marchandise prise sur place.

Tél. 027/31 22 86
Domaine d'Uvrier SA, M. Gilbert Giroud
3958 Saint-Léonard 36-30851

Pour renouvellement de stock

A vendre

buffets, tables, chaises, fauteuils, bancs d'angle, parois murales, etc.

20 à 50% de rabais

Meubles et Décors, Crans-Montana
Tél. 027/41 20 67 36-30925

bottier orthopédiste

NIGRO

Mamans!
Votre enfant va marcher
Consultez-nous!
Grand choix de chaussures correctives

1003 SION - 027/22 80 35

A vendre, importation directe, du stock

boilers

électriques neufs, avec garantie, 100, 150, 200 litres, dès Fr. 645.-

Orbatec SA, 1350 Orbe
Tél. 024/41 29 55 22-3360

Occasion unique, à vendre

BMW 5,28 autom.

gris métallisé, roulé un mois
4000 km
Prix très intéressant.
Cause double emploi.

Ecrire sous chiffre P 36-303497 à Publicitas, 1951 Sion.

RENAULT 14
Economique à l'utilisation.

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

G. Revaz
SION
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Opel Rekord 2000 S, 15 000 km	1976
Opel Rekord 1900 S de luxe	1973
Citroën Ami 8 Super break	1974
Renault 6 TL	1973
Triumph Spitfire	1975

OPÉRATION HÉRODE



Copyright by opera mundi
Evelyn Anthony
134

Il monta jusqu'à la chambre, enleva l'uniforme, poussa le manteau trempé au fond de l'armoire et le masqua avec la tenue de rechange du major. La serviette, ensuite; enlevant sa photographie de la carte jaune, il remit le laissez-passer dans la serviette et la ferma d'une pression sur la serrure automatique. Un regard autour de lui le rassura, tout était en place, rien qui laissait supposer une visite indiscrète. Savage sortit, referma la porte sans bruit et se glissa dans sa chambre. Quatre heures dix. Reposant sur le lit, il essaya de se détendre; il se sentait raide, son cou lui faisait mal, résultat d'une tension extrême. Pendant un instant, il essaya de penser à sa femme, mais une étrange inhibition fit disparaître son image. Malgré la fatigue, l'exaltation due au succès et l'inévitable dépression consécutive à la tension nerveuse, Savage s'aperçut qu'il pensait à Louise de Cordant comme s'il n'avait jamais connu d'autre femme.

— Je suis très heureux, dit Minden. J'espère que vous êtes heureuse, aussi.
Debout contre le lit, il la regardait avec admiration.

— Oui, très. Mais j'ai besoin de dormir, maintenant.
— Je vous ai fatiguée.
Il se pencha sur elle, caressa son épaule.
— ... Je suis désolé. Vous êtes la plus belle de toutes les femmes. Je vous adore.
Louise leva le bras, jetant un coup d'œil à sa montre: quatre heures un quart.
— Tenez... prenez votre chaîne. Vous feriez bien de la mettre.
— Je m'en voudrais de la perdre, dit-il avec un sourire en fixant la chaîne portant médaillon et clef autour de son cou.
— ... Laissez-moi vous embrasser encore une fois. Je partirai ensuite.
— Non. Je vous en prie, je suis exténuée.
— Alors, bonsoir, murmura-t-il en prenant sa main dans les siennes pour la porter à ses lèvres.

(A suivre)

En bref

● **POIDS ET HALTÈRES.** - Le 80^e record d'Alexeev. - Les organisateurs des championnats du monde de Stuttgart savent maintenant pourquoi le Soviétique Vassili Alexeev n'a pas battu le record du monde au cours de leur manifestation. Il a attendu le 60^e anniversaire de la Révolution d'Octobre pour améliorer son 80^e record. A Moscou, au cours d'une fête des sports, il a réussi 256 kg à l'épaulé-jeté, ce qui constitue une amélioration de 500 g de sa précédente meilleure performance mondiale.

● **AUTOMOBILISME.** - Décès du premier vainqueur des Mille Miles. - Le premier vainqueur de la célèbre course automobile des Mille Miles, Giuseppe Morandi, est décédé hier à Brescia à l'âge de 83 ans. Il avait remporté, associé à Nando Minoia, la première édition de l'épreuve italienne, en 1927.

Giuseppe Morandi était tombé malade il y a quelques mois à la veille de la célébration du 50^e anniversaire des Mille Miles, à laquelle il aurait dû participer avec le dossard N° 1 au volant d'une OM de 1929.

● **CYCLISME.** - L'équipe Fiat 1978. - L'équipe Fiat pour la prochaine saison est définitivement formée. Elle ne ressemble plus du tout à celle qui, en 1977, avait Eddy Merckx pour leader. Elle comprend 14 Français et 2 étrangers seulement et parmi eux 12 néo-professionnels. Voici quelle sera la composition de l'équipe:

Serge Beucherie, Didier Bourrier, J.-P. Bouteille, Alain Budet, Yves Daniel, Alain de Carvalho, J.-J. Fussen, Loïc Gautier, Jacky Gardy, Gilbert Lelay, Patrick Mauvilly, Dominique Sanders, Philippe Tesnière, Didier Van Vlaslaer, tous Français; Juan Argudo (Esp) et Paul Sherwon (GB).

● **TRIPLÉ SUISSE EN CYCLOCROSS.** - Les Suisses ont pris les trois premières places du cyclocross pour amateurs d'Ostelsheim, près de Stuttgart. Voici les résultats: 1. Karlheinz Helbling (S) les 22,4 km en 59'07"; 2. Carlo Lafranchi (S) même temps; 3. Ueli Mueller (S) à 35"; 4. Dieter Uebing (RFA) à 1'04"; 5. Ura Ritter (S) même temps. - **Juniors (11,2 km):** 1. Bruno d'Archie (S) 32'00"; 2. Peter Duer (S) à 4"; 3. Wolfgang Bacher (RFA) à 9".

● **RINKHOCKEY.** - Le championnat d'Europe juniors. - A La Haye, l'Italie a remporté le championnat d'Europe juniors devant le Portugal et la Hollande. La Suisse a terminé à la 8^e et dernière place, sans marquer le moindre point.

● **CURLING.** - Le tournoi de Bienne. - Schuls-Tarasp, champion suisse et Berne Zaehringer, vice-champion suisse, ont subi deux nouvelles défaites dans le cadre du tournoi international de Bienne. Résultats de la 2^e journée: Suède (Ragnar Kamp) bat suisse I (Jon-Carl Rizzi) 9-5; Canada (Jim Urse) bat Suisse II (Frédéric Goilloud) 5-4; Canada bat Suède 8-4; Suisse II bat Suisse I 4-3.

TENNIS

Un «Masters» féminin

Les huit meilleures joueuses du monde, dont Chris Evert, Virginia Wade et Billie Jean King, s'affronteront jusqu'au 6 novembre à Rancho Mirage (Californie) dans la 1^{re} édition du «Masters» féminin, épreuve dotée de la somme record de 250 000 dollars, dont 75 000 pour la gagnante. Ce tournoi appelé à devenir une classique du tennis féminin réunit les huit premières joueuses du Grand Prix de la FILT qui a débuté en novembre dernier et a pris fin la semaine passée à Porto-Rico. Le retour de Billie King, après une opération à un genou, renforce l'intérêt du tournoi. Billie Jean King (34 ans), après une remontée spectaculaire, a pris la 3^e place du classement du Grand Prix. Tête de série N° 1 de son groupe, la championne américaine sera la rivale directe de Chris Evert, favorite de la compétition.

Le groupe rouge réunira Chris Evert, Virginia Wade, Martina Navratilova et Dianne Fromholtz, le groupe bleu, Billie Jean King, Betty Stove, Kerry Reid et Wendy Turnbull.

Voici le classement final du Grand Prix de la FILT féminin: 1. Chris Evert (EU) 630 points; 2. Betty Stove (Ho) 540; 3. Billie Jean King (EU) 515; 4. Martina Navratilova (Tch) 500; 5. Virginia Wade (GB) 495; 6. Kerry Reid (Aus) 370; 7. Dianne Fromholtz (Aus) et Wendy Turnbull (Aus) 340.

● **Heinz Guenthardt éliminé à Cologne.** - Le jeune champion suisse Heinz Guenthardt (18 ans), qui avait bien résisté à Bjorn Borg à Bâle, a connu une élimination prématurée au tournoi de Cologne. Au 1^{er} tour déjà, le Zurichois a subi la loi de l'espoir sud-africain Paul Kriek en deux sets (7-5, 6-1).

● **JUDO.** - Sélection suisse: voici la sélection suisse pour les championnats d'Europe juniors (4-6 novembre à Berlin-Est):

Jeunesse (14-17 ans): André-Michel Jordan (Morges); Johnny Birchler (Fribourg); Philippe Romanens (Genève). Juniors (17-20 ans): Willi Mueller (Nippin Zurich/65 kg); Philippe Couta (Morges/71 kg); Jacques Sapin (Morges/78 kg); Daniel Rigard (La Chaux-de-Fonds/95 kg); Peter Richard Walter (Baden/86 kg); Clemens Jehle (Bâle/plus de 95 kg).

LA CHAUX-DE-FONDS ÉCRASE KLOTEN !

LIGUE NATIONALE A

Le CP Berne a raté le coche au cours de la 8^e journée du championnat suisse de ligue nationale A. Recevant le néo-promu Arosa, il avait l'occasion de se rapprocher du leader, car il était prévu que le HC Kloten connaîtrait des difficultés à La Chaux-de-Fonds. Le leader zurichois a concédé sa deuxième défaite de la saison à la patinoire des Mélèzes, mais le CP Berne a dû se contenter du match nul contre Arosa.

Le HC Kloten se trouve de la sorte rejoint à la première place du classement par le HC Langnau qui, devant 6200 spectateurs (guichets fermés) a battu Bienne par 3-1 après avoir été mené un moment par 1-0.

Dans le bas du classement, Ambri Piotta, qui menait par 3-0 à l'issue de la première période, a remporté sa première victoire de la saison aux dépens de Sierre (6-2). Mais son retard est encore de deux points sur l'avant-dernier, Arosa.

En ligue nationale B, Genève Servette a concédé sa première défaite de la saison, aux Vernets, devant plus de 4000 spectateurs,

le HC Lausanne s'est imposé par 8-5 et ce après avoir été mené par 2-0 après neuf minutes de jeu.

Les trois autres matches

● **BERNE - AROSA 1-1** (0-1, 1-0, 0-0)

Allmend. - 12 813 spectateurs. - Arbitres: Arçon, Bucher, Zimmermann. - **Buts:** 5^e Mattli 0-1; 22^e Hofmann 1-1. - Pénalités: 1 x 2 contre chaque équipe.

● **LANGNAU - BIENNE 3-1** (1-1, 2-0, 0-0)

Ilfis Halle. - 6200 spectateurs (guichets fermés). - Arbitres: Berchten, Stauffer, Urwyler. - **Buts:** 4^e Latino-vich 0-1; 18^e Berger 1-1; 28^e Tanner 2-1; 38^e Berger 3-1. - Pénalités: 2 x 2 contre Langnau, 1 x 2 contre Bienne.

● **LA CHAUX-DE-FONDS - KLOTEN 7-1** (1-0, 2-0, 4-1)

Patinoire des Mélèzes. - 3500 spectateurs. - Arbitres: Frei, Vuillet, Fasel. - **Buts:** 18^e Girard 1-0; 32^e Scheurer 2-0; 33^e Girard 3-0; 45^e Piller 4-0; 50^e Bernhard Neiningner 5-0; 56^e Dery 5-1; 58^e Gosselin 6-1; 59^e Piller 7-1. - Pénalités: 2 x 2 contre La Chaux-de-Fonds, 1 x 2 contre Kloten.

RÉSULTATS

Berne - Arosa 1-1 (0-1, 1-0, 0-0); Langnau - Bienne 3-1 (1-1, 2-0, 0-0); Ambri Piotta - Sierre 6-2 (3-0, 1-1, 2-1); La Chaux-de-Fonds - Kloten 7-1 (1-0, 2-0, 4-1).

CLASSEMENT

1. Langnau	8	5	1	2	40-24	11
2. Kloten	8	5	1	2	30-28	10
3. Berne	7	4	1	2	27-20	9
4. La Chx-de-Fds	8	4	1	3	35-22	9
5. Bienne	8	4	-	4	29-27	8
6. Sierre	8	3	2	3	27-33	8
7. Arosa	8	1	2	5	21-25	4
8. Ambri Piotta	7	1	-	6	22-52	2

LIGUE NATIONALE B

Enfin deux victoires valaisannes

Au terme de cette huitième soirée, le statu quo est respecté, Zurich restant leader avec un point d'avance sur Zoug. Genève Servette a enregistré sa première défaite dans le derby lémanique contre Lausanne. De son côté, Villars a pris le meilleur sur une formation fleurisane bien modeste, alors que Zoug eut beaucoup de peine à s'imposer à Olten. Pour nos deux équipes valaisannes, deux victoires

RÉSULTATS

Neuchâtel - Viège 5-7 (2-4, 0-3, 3-0); Villars - Fleurier 7-4 (4-0, 2-3, 1-1); Genève Servette - Lausanne 5-8 (2-4, 1-2, 2-2); Forward Morges - Sion 3-4 (2-1, 1-1, 0-2); Rapperswil Jona - Lugano 1-2 (0-1, 0-1, 1-0); Olten - Zoug 1-3 (0-1, 0-1, 1-1); Lucerne - Davos 3-6 (0-2, 1-2, 2-2); Zurich - Langenthal 6-5 (4-1, 1-2, 1-2).

CLASSEMENT

1. Zurich	8	7	-	1	45-25	14
2. Zoug	8	6	1	1	35-17	13
3. GE Servette	7	5	1	1	33-24	11
4. Davos	8	5	1	2	26-24	11
5. Lausanne	8	4	2	2	43-38	10
6. Villars	8	4	1	3	36-23	9
7. Lugano	8	3	3	2	18-17	9
8. Viège	8	4	-	4	41-47	8
9. Langenthal	8	3	1	4	39-37	7
10. Lucerne	8	3	-	5	28-31	6
11. Fleurier	8	3	-	5	29-35	6
12. Sion	7	2	1	4	21-25	5
13. Olten	8	2	1	5	33-36	5
14. Rapperswil	8	2	1	5	25-39	5
15. Neuchâtel	7	1	2	4	25-35	4
16. F. Morges	7	-	1	6	23-38	1

Ambri - Sierre 6-2 (3-0, 1-1, 2-1)

Les joueurs et le public tessinois survoltés

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL GEORGES MARIÉTAN

HC Sierre: Abegglen; Henzen, Oggier; J.-Cl. Locher, G. Mathieu; N. Mathieu, Loetscher, Gagnon; R. Debons, J.-B. Debons, Bagnoud; E. Mathieu, K. Locher, R. Locher.

HC Ambri Piotta: Friedli; Kuenzi, Hammer; Genuzzi, Cl. Ticozzi; Censi, Johnner, Zamberlini; F. Ticozzi, Gaw, Panzera; Fransioli, Facchinetti, Gagliardi.

Arbitres: MM. Mathis, Wenger, Niederhauser. 4000 spectateurs.

Buts: 7^e Cenci 1-0; 16^e Zamberlini 2-0; 18^e Johnner 3-0; 21. Nando Mathieu 3-1; 39^e Johnner 4-1; 41^e F. Ticozzi 5-1; 49^e Cenci 6-1; 57^e Gagnon 6-2.

Pénalités: 2 x 2 plus 5 (Cenci) contre Ambri, 4 x 2 plus 5 (Gagnon) et 10 (Gilbert Mathieu) contre Sierre.

Notes: Sierre joue sans Rouiller, Kronig et Tscherrig. Au milieu du match, Roland Locher, blessé, sort. Il sera remplacé en alternance par Nando Mathieu et Gagnon.

On s'y attendait un peu. Portés par leurs admirables supporters (ils étaient 4000 à remplir la Vallascia en dépit de six défaites initiales dans ce championnat), les Tessinois ont justement glané leurs premiers points. Ce résultat constitue indiscutablement une surprise. Pourtant, la défaite valaisanne - bien que trop sévère - ne souffre aucune discussion. Elle est le fruit de plusieurs facteurs conjugués: la performance collective des joueurs locaux, la maestria de Gaw, Johnner et du gardien Friedli (les trois meilleurs hommes sur la glace), certaines absences du côté sierrois et l'apport du public. Le tout couronné d'une part de réussite, il faut le dire...

DE BONNE QUALITÉ

Ce match de bonne qualité nous réserve de belles émotions dans les premières minutes. Mais, si le jeu fut partagé dans son ensemble, la réussite fut essentiellement tessinoise. L'ouverture du score par Cenci qui se reprit à trois fois pour battre Abegglen donna le ton du débat. Visiblement, Ambri allait tout

entreprendre face aux Valaisans qui eurent le mérite de lutter... presque jusqu'au bout.

Il faut avouer que les Sierrois ont connu une noire malchance en concédant un écart de trois buts dans la période initiale. Il n'était pas aisé de remonter un tel déficit sur la piste tessinoise.

SURSAUT SIERROIS

Le seconde période partit en trombe avec une offensive de Nando Mathieu qui réduisit l'écart après 47 secondes seulement. L'espoir renaquit dans les rangs visiteurs, mais après quelques essais infructueux, ceux-ci se désunirent.

Le gardien Friedli et même un poteau de Raphy Debons allaient précipiter une évidente résignation.

Comme le pauvre Henzen - qui fit un bon match, par ailleurs - offrit un cadeau à Johnner, qui porta la marque à 4 à 1, le sort en fut jeté après 40 minutes.

UNE CERTAINE FATIGUE

Le dernier tiers-temps apporta vite une confirmation des événements précédents, puisqu'Ambri Piotta aggrava le score après 48 secondes. Dès lors, on sentit une certaine lassitude s'emparer des Valaisans. Gagnon eut, certes, la consolation de marquer le 2^e but. Mais il était trop tard...

Suisse - Hollande, le 8 février

La ligue suisse de hockey sur glace a conclu pour l'équipe nationale un match de préparation le 8 février prochain contre la Hollande. Le lieu du match reste à désigner. Cette démarche a été faite dans l'optique du tournoi mondial B. La formation néerlandaise avait été battue 3-2 par la Suisse et reléguée dans le groupe C lors des derniers championnats du monde au Japon.

Langnau remplace l'équipe suisse

Ce n'est pas l'équipe suisse, mais Langnau qui, samedi à Worb, donnera la réplique à Berne à l'occasion d'un match de propagande disputé sur la nouvelle patinoire locale. Aucune raison n'a été donnée pour justifier ce forfait. Langnau et Berne évolueront avec tous leurs internationaux. De mercredi à samedi, l'équipe nationale pour sa part sera en stage d'entraînement à Grindelwald.

Une nomination à la LSHG

La Ligue suisse de hockey sur glace a nommé un adjoint à son chef de presse Werner Haller. Il s'agit de Serge Dournow, journaliste genevois, qui sera plus particulièrement responsable de la partie française.

Cinq candidatures olympiques enregistrées

Le délai pour le dépôt des candidatures à l'organisation des Jeux olympiques de 1984 (lundi à minuit) est désormais clos. Une seule ville, Los Angeles (Etats-Unis) s'est mise sur les rangs pour les JO d'été de 1984. En revanche, plusieurs villes ou régions désirent mettre sur pied les JO d'hiver de 1984: Gøteborg (Suède), Sapporo (Japon), Sarajevo (Yougoslavie) et la région des Trois Vallées (France), dont la candidature a été déposée en dernière minute. Par région des trois vallées, le comité olympique et sportif français prévoit Courchevel, Méribel, Belle-Ville, en Savoie.

Ligue nationale B

Neuchâtel - Viège 5-7 (2-4, 0-3, 3-0)

Neuchâtel: Quadry; Gagnon, Schmid; Divernois, Vallat; Henrioud, Pelletier, Gygli; Ryser, Uttinger, Marti; Bader, Steiner, Von Allmen.

Viège: Truffer; G. Furrer, Schmid; Roten, Clemenz; B. Zenhausern, Anthamatten, Kronig; W. Zenhausern, Mathieu, White; Elsig, A et F. Wyssen.

Arbitres: Burri - Roth.

Buts: 3^e Von Allmen; 4^e Kronig; 4^e W. Zenhausern; 7^e Anthamatten; 12^e Uttinger; 16^e Roten; 32^e Clemenz; 34^e Kronig; 39^e White; 46^e Marti; 46^e Gagnon; 49^e Gigli.

Pénalités: 2 x 2 à Neuchâtel, 4 x 2, plus 10 à Roten, pour Viège.

Notes: patinoire de Monruz; 1800 spectateurs. Neuchâtel joue sans Dolder (malade), Viège est privé de R. Furrer (blessé), 2^e tiers, White tire sur le poteau.

A Monruz, Viège a conquis sa victoire au pas de charge! «Forecheckant» à outrance, bousculant et désarçonnant d'entrée leurs adversaires, les Valaisans montrèrent la couleur: porter le débat sur l'engagement physique. Constamment sur l'homme, les Viégeois imposèrent un rythme de jeu, dictèrent leur loi sans s'accorder un moment de répit et les buts tombèrent comme des fruits mûrs. Pratiquant un hockey sans grand génie, mais avec une terrible efficacité, les hommes de Meier posèrent un grand nombre de problèmes insolubles à des Neuchâtelois débordés. Recourant sans cesse à la passe en retrait sur l'homme placé à la ligne bleue, les Valaisans obtinrent la moitié de leurs buts d'un tir partant de cette zone, faisant ainsi une véritable démonstration de «power play». En fait, Neuchâtel tenta de se libérer par de timides contre-attaques en l'espace de deux tiers-temps. Puis, employant les mêmes armes que leurs adversaires, ils tentèrent l'impossible exploit dans l'ultime période ramenant la marque à un résultat plus honorable. Mais il était trop tard, les Viégeois avaient creusé l'infranchissable fossé.

P.-H. B.

Forward - Sion 3-4 (2-1, 1-1, 0-2)

FORWARD: Luthi; Dyck - Schubach; Anken - Schutterlé; Fehr - Grand Marcel - Grand Mario; Poltera - Wicky - Caduff; Scheurer - Moinat - Delarue.

SION: Schoepfer; Hyndman - Hoch; Fontannaz - Kalbfuss; Mayor - Dekumbis - Bucher; Schroeter - Emery - Métrailler; Fiacan - Zago - Senggen.

Arbitres: Ungemacht - Zurbriggen.

Buts: 8^e et 11^e Dick; 19^e Dekumbis; 30^e Fehr; 35^e et 42^e Emery; 57^e Hyndman.

Pénalités: 2 fois 2 Sion, 1 fois 2 Forward.

Patinoire des Eaux-Minérales, 700 spectateurs; à Forward: Segesser (blessé), Knobel (suspendu), Wicky (blessé, fait quelques apparitions); à Sion manque C. Schroeter, hospitalisé.

Ce fut un match de petite cuvée, qui reflète bien le classement actuel des deux équipes. Jeu hâché, brouillon au possible, sans schéma où la destruction prime sur la construction. Dans l'ensemble, Sion fut supérieur et dut remonter un handicap de deux buts, où la responsabilité de Schoepfer est engagée. Les attaquants séduisants se heurtèrent souvent à un Luthi en grande forme, qui par sa prestation évita un désastre à son équipe. Le troisième tiers s'anima lorsque les Séduisais égalisèrent. Puis ils prirent l'avantage deux minutes avant la fin, à l'instant où Hoch était expulsé pour deux minutes. Heureusement pour eux, l'imprécision des Morgiens leur permit d'arracher une victoire qui vaut son pesant d'or. Du côté morgien, les deux meilleurs joueurs furent Dick et le gardien Luthi. Quant à Sion, Hyndman fut le meneur de jeu, et finalement l'équipe la plus homogène fut récompensée.



Le gardien tessinois Friedli a contribué, pour une bonne part, à la victoire de son équipe.

Chianti nouveau
 Treponti D.O.C.
 1976
 Cantine G. Mangiarotti
 1,5 litri
 au lieu de ~~5.45~~ **seulement 4.50**

LEISO Tourte aux abricots 370 g
 au lieu de ~~2.80~~ **seulement 2.35**
Tourte de Linz 370 g
 au lieu de ~~2.95~~ **seulement 2.45**

Rexona
Roll-on Antitranspirant Sport + sec
 30 ml
 au lieu de ~~3.25~~ **seulement 2.40**

Sana mini nouveau
 Serviettes hygiéniques adhésives
 20 pièces
seulement 1.35
 25 Silva extra

Actions
Via
 5 kg Tambour pour le linge de couleur de 30-60°
 au lieu de ~~14.90~~ **seulement 12.50**

Johnson
Force Nettoyant pour fours et grils
 400 g
 au lieu de ~~3.90~~ **seulement 2.90**
 Classe de toxicité 5S. Observer la mise en garde sur l'emballage.



DENNER la loi des prix bas

- Drink Pommes** Boisson de table à base de jus de pommes 1 litre **-.80***
 - Cidre de pommes spécial** partiellement fermenté légèrement alcoolisé 1 litre **1.-***
 - Jus de pommes au syphon** 1 litre **-.75***
 - Jus de pommes naturel** légèrement gazéifié 1 litre **-.90***
 - «Naturtrüeb»** Jus des pommes comme fraîchement pressé, pasteurisé 1 litre **-.90***
- (*+ dépôt -.50)

Café en grains FESTIVAL
 »DE LUXE«

250 g **seulement 4.70**
 QUALITÄT • VITAL • QUALITÄT

SUPER-DISCOUNT DENNER
 10 ANS SUPER-DISCOUNT DENNER
 Chaque jeudi, HIT jubilé

6. 4. 5. 3.
 Elle arrive, la jolie nouvelle familiale, à l'habitacle accueillant pour toute la famille.

TOYOTA
 Vous pouvez nous faire confiance.
 3 ANS MULTI GARANTIE

A louer à UVRIER appartement 4 1/2 pièces

Tout confort. Libre dès le 1er janvier 1978. Loyer à convenir.
 Tél. 027/31 22 72 le soir 36-30899

Je cherche **vigne**
 de 1000 à 8000 m2 région Fully à Sion paiement comptant

Appartements de 4 1/2 pièces
 Fr. 338.- + charges. Libres tout de suite ou à convenir. Place de jeux, de parc, verdure, TV 6 chaînes, etc.

Renseignements: Régie J. Pellet Rue Dent-Blanche 20 1950 Sion
 Tél. 027/22 16 94 36-263

A louer à temps partiel, pour week-ends ou vacances
studio 2 à 3 lits

à 10 minutes de Villars station été-hiver.
 Tél. 025/7 31 39 36-100649

Villy-sur-Ollon Il reste
2 parcelles de terrain à bâtir

d'environ 900 m2 chacune à Fr. 42.- le mètre carré, zone villas, ensoleillée et abritée.

Faire offres à A. Clément Quai 20 1844 Villeneuve
 Tél. 021/60 24 61 22-120

Je cherche à acheter à Saxon
champ de poiriers ou de pommiers ou vigne

Surface: environ 2500 m2
 Tél. 026/6 29 63 36-401081

Particulier vend à Monthey
immeuble de 24 appartements

Complètement loué. Reprise hypothèque possible.
 Ecrire sous chiffre P 36-12487 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Vernayaz près de la gare
studio non meublé

Fr. 170.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir.
 Tél. 026/8 12 34 36-401079

A louer à St-Maurice Avenue du Midi

appartements 4 et 5 pièces
 Confort, avec machine à laver la vaisselle.

Entrée début janvier ou à convenir.
 Tél. 025/3 62 42 025/3 77 32 le soir 143.552.288

Je cherche à louer ou location-vente **chalet** ou **maison avec terrain**

Région Bas-Valais.
 Offre au 021/34 24 32 36-30921

A louer à Sion au centre

bureau 4 pièces
 Fr. 450.- par mois.

Tél. 027/22 23 89 le soir 36-2670

A louer à Sion Vissigen
magnifique appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 440.- + charges. Petit immeuble HLM de 3 étages. Place de jeux, tranquillité, 6 chaînes TV. Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à la fiduciaire Fidumon Avenue de la Gare 23 Sion
 Tél. 027/22 75 55 22 75 54 36-4684

A louer à Sion Rue des Creusets
appartement de 3 pièces

Vue, soleil 6 chaînes TV Fr. 470.- charges comprises Libre dès 1er janvier
 Tél. 027/22 27 59 36-303446

VOUS qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix - Candy - Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au 027/22 80 29 Gasser Frères, Sion 89-286

Tél. 027/21 21 11

Hostellerie 13 à ST-LÉONARD (Valais)
 MOTEL • RESTAURANT • CAMPING
 Nos choucroutes et la cochonaille Et pour les 4 heures... saucisses aux choux pieds de porc ou escargots frais Et toujours la Potence, la charbonnade, la fondue chinoise
 Nos petites salles pour groupe. La cuisine fonctionne en permanence jusqu'à 23 heures.
 Tél. 027/31 26 26

Avez-VOUS une **baaignoire** jaunie, mate ou l'émail endommagé?
 Par notre méthode, votre baignoire devient de nouveau comme neuve!
 Toutes les couleurs 3 ans de garantie!
 Au prix unique de Fr. 290.-
 Téléphonez-nous. Tél. 027/55 79 38 (8 - 12 h.) 55 97 49 (le soir) 36-121960

TERRE DES HOMMES VALAIS

 LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340 C. C. P. 19-8045

Basketball: réhabilitation sierroise en LNAF

Stade Français - Sierre: 50-43 (16-22)

Sierre: Anton Z. (6), Favre A.-L., Gaist M. (6), Favre M.-L. (15), Zuber P., Darbellay M. (4), Stuckelberger A. (12), Favre N.

A la fin du match, l'entraîneur Riwalysky était fier de ses filles et celles-ci pouvaient aisément lire sa joie sur son visage. Qui aurait jamais prédit que les Sierroises, après leur échec face aux néo-promues bâloises, offriraient une si belle résistance aux championnes suisses en titre?

C'est pourtant ce qu'elles firent ce week-end. Evoluant sans aucun complexe, durant la première période, les filles de la noble contrée tirèrent la dragée haute à leurs adversaires. Appliquant des schémas adéquats en attaque, elles n'éprouvèrent pas de peine à trouver le chemin du panier genevois. Du côté de la défense, la zone agressive, choisie pour contrecarrer les tentatives des Stadistes, fit merveille. La mi-temps se solda par un écart favorable pour les Sierroises, avantage qui reflétait bien le comportement des Valaisannes. La très grande volonté de vaincre qui les anima tout au long de la rencontre explique en majeure partie leur excellente performance. Les Genevoises redressèrent la situation en seconde période pour finalement s'imposer sur le score de 50 à 43. A leur décharge, il convient de souligner que le déplacement qu'elles ont effectué en milieu de semaine en Hollande (confrontation contre le RM de Rotterdam) les avait passablement fatiguées. Le résultat encourageant enregistré par les joueuses sierroises laisse présager sans aucun doute d'une bonne prestation samedi prochain lors de la rencontre qui les opposera au BBC Baden.

● **AUTRES RESULTATS**
Baden - Uni-Bâle 48-54; Fémina - Berner 71-51; Lausanne-Sports - Nyon 64-72; Muraltese - Plainpalais 64-80.

CLASSEMENT	
1. Nyon	5 383-270 10
2. Stade Français	5 321-251 8
3. Fémina	4 245-210 6
4. Plainpalais	5 343-254 6
5. Baden	5 303-299 4
6. Lausanne-Sports	5 266-264 4
7. Uni-Bâle	5 241-286 4
8. Sierre	4 194-216 2
9. Berner	5 265-322 2
10. Muraltese	5 249-338 2

Nyon en tête de classement a prouvé qu'il fallait compter avec lui pour la course au titre. Soulignons tout de même que son calendrier très favorable dans cette phase initiale du championnat (les Nyonnaises ont disputé leurs quatre premières rencontres à domicile) l'avantage sensible et qu'il faudra attendre la suite de la compétition pour porter un jugement définitif sur cette formation. Stade Français qui a dû lui concéder deux points précieux lors de leur confrontation directe est bien décidé à battre les Nyonnaises au match retour et par la suite conserver son titre. Fémina et Plainpalais apparaissent d'emblée comme des outsiders dangereux et ces deux équipes régleront le différend entre les deux «grands».

● **CHAMPIONNAT DE LNB**

RESULTATS

Sportive - Marly 111-90; City - Saint-Paul 86-88; Renens - Martigny 81-74;

Vernier - Uni-Bâle 98-63; Muraltese Bellinzona 90-92; Neuchâtel - Champel 88-98.

CLASSEMENT

1. Champel	5 486-421 10
2. Bellinzona	5 492-435 10
3. Sportive	5 544-499 6
4. Renens	5 443-402 6
5. Vernier	5 393-382 6
6. Marly	5 432-435 6
7. Muraltese	5 455-443 4
8. City Fribourg	5 428-422 4
9. Neuchâtel	5 445-450 4
10. Saint-Paul	5 419-478 4
11. Martigny	5 400-473 0
12. Uni-Bâle	5 372-469 0

La surprise de cette cinquième journée du championnat de la ligue nationale B a émané de Muraltese. Dans ce derby tessinois qui les opposait à leurs compères de Bellinzona, les Heck, Udovic, Lukic, Comandini (un jeune dont on reparlera bientôt) et autres se sont mis en évidence. Comme de bien entendu, le duel que se livrèrent Rinaldi et Heck passionna les spectateurs présents. Toutefois tous deux ont péché par égoïsme et ont fait preuve d'une certaine maladresse à plus d'une reprise. Meilleurs marqueurs pour Muraltese: Heck (42), Lukic (8), Udovic (8), Comandini (10), Scheu (8).

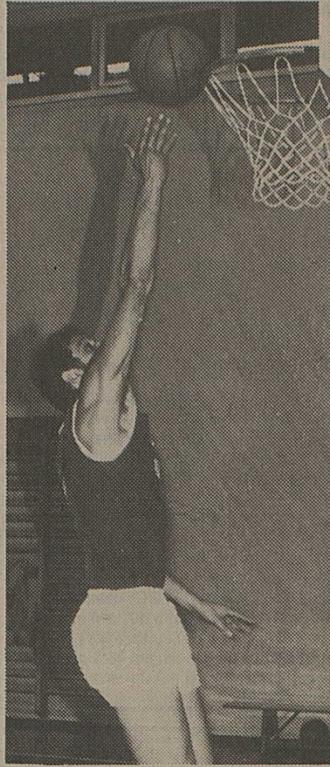
Meilleurs marqueurs pour Bellinzona: Rinaldi (52), Pasini (12), Marchesi (11).

Les autres favoris se sont imposés sans trop connaître de difficultés et le classement commence petit à petit à se dessiner et à refléter un avenir proche, celui de la course à l'ascension en LNA.

M.R.

PREMIÈRE LIGUE

Deux défaites valaisannes



Helios n'a pas réussi à récolter ses deux premiers points malgré Comina qui concrétise ici un panier précieux, après avoir déjoué la défense de Perly.

Monthey dans cette rencontre entre deux des principaux candidats à une éventuelle ascension en LNB paraît très légèrement favori. Très vite les joueurs de Gilbert Gay se rendirent compte qu'obtenir une victoire face à Meyrin n'allait pas être tâche aisée. En effet, les Genevois sous l'impulsion de Jim Henry pratiquaient un basket plaisant et tenaient tête aux Valaisans. Le score à la mi-temps reflétait justement la bonne performance de Meyrin. A la 31^e minute un coup du sort frappa Monthey: Pierrot Vannay (brillant jusqu'alors) et P. Descartes devaient quitter le terrain après leur cinquième faute. Les espoirs montheyens s'envolaient ainsi. Les arbitres ne furent guère tendres envers Monthey. Meyrin eut en effet l'occasion de réussir 28 coups francs sur 35: presque chaque faute valaisanne était sanctionnée d'un lancer franc. Il serait peut-être bon que la fédération se décide à ne plus confier l'arbitrage, uniquement à des arbitres locaux. Cela n'enlève rien aux mérites de Henry et de ses camarades. Le jeu collectif de ces derniers fut excellent tout au long de la rencontre. Jamais Monthey (même en appliquant un pressing) ne put contrer efficacement ses adversaires. Parker et Descartes n'ont pas réalisé ce qu'on attendait d'eux. P. Vannay, par contre, a fait preuve d'un esprit de combativité remarquable et d'une adresse diabolique. Espérons que cette défaite aura des suites salutaires pour le club bas-valaisan.

Hélios - Perly 76-106 (40-50)

Hélios espérait beaucoup de cette rencontre. Mais à nouveau les jeunes banlieusards ne connurent pas les joies de la victoire. Pourtant les joueurs de Vétroz effectuèrent une bonne première mi-temps. L'absence de trois titulaires se fit cruellement sentir en deuxième période. Le grand problème du BBC Hélios demeure toujours le même: défendre avec plus de rigueur et plus de volonté. C'est à ce prix là et à ce prix uniquement que les Gilloz, Luyet et autres pourront fêter leurs deux premiers points. La formation d'Albert Clavoz (qui retrouvera vraisemblablement tout son monde) se doit absolument de s'imposer samedi prochain contre Grand-Saconnex.

M-R

Meyrin - Monthey 93-77 (42-38)

Meilleurs marqueurs pour Meyrin: Jim Henry (30), Gomez (15), Felix R. (15), Gonzalez (16).

MONTHEY: Y. Vannay (8), M. Chardonnens (2), P. Vannay (36), D. Calpini (10), D. Chardonnens (3), Duchoux (2), Ch. Grau (2), P. Descartes (2), S. Parker (10), S. Monod.

NOTES: 28 fautes personnelles sifflées contre Monthey et 16 contre Meyrin. A la 31^e minute Descartes et P. Vannay doivent quitter le terrain pour avoir commis leur cinquième faute personnelle.

LNB: défaite sédunoise à Vevey

Vevey-Basket - Sion 68-32 (34-21)

VEVEY-BASKET: V. Parisod, M. Gyger (18), M. Burnand (20), L. Buentner, T. Kemball (8), F. Porchet (2), S. Schulthess, A. Bally (4), M. Macherel (12), A. Vagnières (4).

SION: D. Reichenbach (14), V. Bornet (4), A. Diserens (6), M. Dolt (5), E. Bregy (3), M. F. Lathion.

Arbitres: MM. Altenbach et Goetschmann.

Cette rencontre de seconde division nationale de la compétition féminine avait pour cadre les galeries du Rivage à Vevey.

Malheureusement assez peu de spectateurs et pourtant cette partie méritait une meilleure assistance. Il est vrai cependant que la première formation veveysanne était à Pully pour le championnat de ligue nationale A et cette dernière partie était une concurrence non négligeable pour ce match féminin.

Cette rencontre débutait nettement en faveur des joueuses locales qui ne tardaient pas à faire la décision et après dix minutes la marque leur était favorable par 11 à 4. Cependant durant la seconde partie de la première mi-temps, l'équipe sédunoise se faisait de beaucoup plus dangereuse et ne manquait pas l'occasion d'inquiéter très sérieusement les représentantes de la Riviera vaudoise.

Mais la seconde période de jeu était à nouveau favorable aux Veveysannes qui accentuèrent nettement leur avance.

VICTOIRE LOGIQUE

Pour leur troisième partie de championnat, les Veveysannes remportaient une victoire logique que ne pouvait contester la formation valaisanne qui dispute sa première saison en ligue nationale B. Mais cette rencontre fut plaisante à suivre et les deux formations s'efforcèrent avec succès de présenter un jeu de bonne qualité.

R. D.

Cyclisme: les Six Jours de Grenoble

Le Français Bernard Thévenet et l'Allemand Guenter Haritz, qui souffrait d'une déchirure musculaire ces derniers jours, ont pris la tête des Six Jours de Grenoble à l'issue de la 5^e soirée qui a connu un énorme succès populaire. Dix mille spectateurs étaient présents et les portes du vélodrome étaient closes à 21 heures. Des bousculades se produisaient même dehors avec des retardataires qui ne pouvaient trouver place à l'intérieur et des renforts de police appelés en hâte rétablissaient l'ordre sans incident. Thévenet-Haritz s'octroyaient un tour d'avance durant les dernières minutes. Les positions après la 5^e nuit:

1. Thévenet/Haritz (Fr/RFA) 161 p.;
2. Moser/Pijnen (It/Ho) à un tour, 238;
3. Merckx/Sercu (Be) 200;
4. à deux tours: Saronni/Hermann (It/Lie) 157;
5. Ritter/Frank (Dan/Fr) 110;
6. à trois tours: Braun/Danguillaume (RFA/Fr) 201;
7. Esclassan/Tschan (Fr/RFA) 86; puis:
10. à sept tours: Gisiger/Savary (S) 154.

Kaenel/Baumgartner en tête chez les amateurs

Alors que Daniel Gisiger poursuit son apprentissage du métier chez les professionnels, les Six Jours de Grenoble pour amateurs sont dominés par les deux Suisses Hans Kaenel et Walter Baumgartner, tous deux membres de l'équipe de poursuite qui récolta la médaille de bronze à San Cristobal.

Le Biennois et le Zurichois se sont mis en évidence au cours des 8 premières étapes, obtenant 4 succès. Il se sont classés 3 fois à la 2^e place et une fois au 5^e rang. Au classement général, ils mènent avec 32 points et un tour d'avance sur les Danois Jacobsen/Csted. Les Belges Vaarten/Caethoven, qui disputent déjà leur quatrième épreuve de six jours, sont 3^e à 3 tours.

Kaenel, champion suisse de poursuite, et

Baumgartner dominant assez nettement la compétition, à tel point qu'ils n'ont encore jamais été vraiment inquiétés par leurs adversaires.

La presse sportive en deuil
Décès de M. Humbert-Louis Bonardelly
directeur de «Semaine sportive»

M. Humbert-Louis Bonardelly, directeur de «Semaine sportive», est décédé subitement en Espagne, à l'âge de 73 ans. Travailleur infatigable, le défunt avait œuvré dans la presse écrite, mais aussi comme reporter radiophonique (il avait, durant de longues années, animé le «courrier du skieur») avant de devenir le pionnier des reportages sportifs à la télévision suisse.

Humbert-Louis Bonardelly avait créé le premier organe du sport-toto et il était devenu directeur du seul journal sportif de Suisse romande en 1946 lorsqu'il avait fait l'acquisition du «Sport suisse». Né le 25 mai 1904, M. Bonardelly avait fondé l'association genevoise des journalistes sportifs dont il avait été nommé président d'honneur.

La rédaction sportive de NF présente ses sincères condoléances à la famille Bonardelly, et spécialement à son fils Christian, et les prie de croire à sa très vive sympathie.

Stade de Tourbillon - Sion

Samedi 5 novembre à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

SION - GRASSHOPPER Zurich

18 h. 20: Sion LNC - Grasshopper LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, av. Ritz, Sion; kiosque Wuest, pl. du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30 - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.

La coupe suisse 1977-1978

Résultats du 1^{er} tour principal: Carouge - Grand Saconnex 38-112; Collonges - Chêne 75-108; Bernex - UGS 61-92; Aigle - Yvonand 57-69; Monthey - Wissigen 105-77; Val-de-Ruz - UC Neuchâtel 68-95; Birsfelden - Bienne BC 66-53; Frier Bâle - Riehen 63-125; Swissair Zurich - Wetzikon 79-80; Zurich - Reussbuehl 62-82; Lando - SAM Massagno 92-87; Versoix - Meyrin 95-97; Caroll - Perly 61-99; Moudon - Yverdon 47-78; Sierre - Hélios 50-60; Saint-Imier - Abeille 47-87; Rapid Bienne - Uni Berne 43-71; Porrentruy - CW Birsfelden 68-150; Pratteln - Baden 82-62; STV Lucerne - Saint-Otmar 2-0, forfait; Castagnola - Rio Lugano 67-65.

Ordre des matches du 2^e tour, le 19 novembre: UGS - Vernier; Perly - Champel; Chêne - Grand Saconnex; Meyrin - Yverdon; Yvonand - Saint-Paul Lausanne; Lausanne Sports - Renens; Uni Lausanne - Sportive Française; Monthey - Martigny; Hélios - Lausanne-Ville; Abeille La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Sports; Auvernier - Corcelles; UC Neuchâtel - Fleurier; Uni Berne - City Fribourg; City Berne - Marly; Birsfelden BC - CWJM Birsfelden; Wetzikon - Uni Bâle; Pratteln - Reussbuehl; STV Lucerne - Riehen; Lando - Muraltese; Castagnola - Bellinzona.

GYMNASTIQUE

La coupe du monde

Les Soviétiques ont fait une véritable razia sur les médailles dans les finales aux engins de la coupe du monde, à Oviedo. Ils en ont obtenu 20 sur un total de 30. En raison des égalités, les organisateurs ont distribué 13 médailles d'or au lieu de 10.

Le Suisse Robert Bretscher n'a participé qu'à la finale au sol. Il a terminé à la sixième place à égalité avec l'Allemand de l'Est Roland Brueckner et le Tchecoslovaque Jiri Tabak.

Les résultats. - Messieurs: cheval-arçon: 1. Vladimir Markelov (URSS) et Michael Nikolay (RDA) 19,55 (9,70 + 9,80); 3. Alex Tkatchev (URSS) 19,15 (9,50 + 9,65); **anneaux:** 1. Nikolai Andrianov (URSS) 19,70 (9,80 + 9,90); 2. Vladimir Markelov

(URSS) 19,55 (9,75 + 9,80); 3. Alex Tkatchev (URSS) 19,45 (9,65 + 9,80); **sol:** 1. Nikolai Andrianov (URSS) 19,25 (9,65 + 9,60); 2. Alex Tkatchev (URSS) 19,00 (9,50 + 9,50); 3. Vladimir Markelov (URSS) 19,45 (9,65 + 9,80); puis: 6. Robert Bretscher (S); Roland Brueckner (RDA) et Jiri Tabak (Tch) 18,65; **saut de cheval:** 1. Vladimir Markelov (URSS) 19,15 (9,50 + 9,65); 2. Nikolai Andrianov (URSS) 19,05 (9,60 + 9,45); 3. Roland Brueckner (RDA) 18,95 (9,50 + 9,45); **barres:** 1. Nikolai Andrianov (URSS) 19,20 (9,50 + 9,70); 2. Alex Tkatchev (URSS) 19,15 (9,50 + 9,65); 3. Sawao Kato (Jap) 19,10 (9,55 + 9,55); **barre fixe:** 1. Vladimir Markelov (URSS/9,75 + 9,85); Alex Tkatchev (URSS/9,75 + 9,85) et Eberhard Gienger (RFA/9,80 + 9,80), 19,60.

Dames. - Barres: 1. Elena Muckina (URSS) 19,60 (9,80 + 9,80); 2. Maria Filatova (URSS) 19,45 (9,75 + 9,70); 3. Steffi Kraeker (RDA) 19,40 (9,70 + 9,70); **saut de cheval:** 1. Natalia Chapochnikova (URSS) 19,45 (9,75 + 9,70); 2. Maria Filatova (URSS) 19,35 (9,70 + 9,65); 3. Maria Egervari (Hon) 19,05 (9,70 + 9,35); **poutre:** 1. Elena Muckina (URSS) 19,30 (9,60 + 9,70); 2. Steffi Kraeker (RDA) 19,00 (9,45 + 9,55); 3. Anca Grigoras (Rou) 18,85 (9,40 + 9,45); **sol:** 1. Maria Filatova (URSS) 19,70 (9,85 + 9,85); 2. Steffi Kraeker (RDA) 19,25 (9,65 + 9,60); 3. Vera Cerna (Tch) 19,25 (9,60 + 9,65).

SKI

Conférence de presse de la FSS Licence B pour René Berthod

Dans le cadre de l'exposition «Snow 77», à Bâle, la Fédération suisse de ski a tenu sa traditionnelle conférence de presse automnale. Les responsables helvétiques ont confirmé qu'après Bernhard Russi et Heini Hemmi, une licence B a été délivrée à René Berthod. Le descendeur bernois en profitera à titre provisoire et il a été confirmé qu'en tous temps il aura la possibilité de redevenir un «amateur» au sens des statuts. Dans ce cas-là, il n'est toutefois pas certain qu'il pourrait participer aux Jeux olympiques.

Cette situation, pas très nette, correspond un peu à celle qui lie Berthod et son «sponsor». Quelques points restent à régler sur le plan juridique et Berthod a voulu obtenir quelques assurances.

Le problème de cette fameuse licence B a d'ailleurs fait l'objet d'un réexamen. Certains critères d'obtention ont ainsi été modifiés et désormais, les skieuses ne pourront obtenir cette licence qu'à partir de 23 ans et non plus 20. Autre condition fixée: être en possession d'une médaille lors de Jeux olympiques,

championnats du monde ou en coupe du monde. Jusqu'à présent il était seulement exigé de faire partie du groupe d'entraînement 1 depuis au moins deux ans.

Sur le plan pratique d'autres exigences ont été avancées pour, à l'avenir, éviter tous les litiges possibles. Cela avait notamment été le cas avec le manager de Russi, Ian Todd.

Sur un plan plus général, Adolf Ogi, directeur, et le nouveau président de la FSS, Pierre Hirschy, ont été amenés à parler des problèmes de la fédération qui sont d'ailleurs les mêmes depuis plusieurs années: manque d'argent et passivité des clubs. C'est pourquoi des séances d'information ont déjà été prévues afin d'amener les clubs (933) à une collaboration plus étroite. Principal reproche fait à ces derniers: non-transmission des nouveaux membres à la FSS, ce qui à l'heure actuelle donnerait une différence de 30 000 à 50 000 membres. Pour cette saison, la FSS a prévu un budget qui avoisine les 5 millions (4,9 millions).

**CE QUE VOUS
CHERCHEZ
PEUT-ÊTRE**

● **ESCRIME.** - Près de 120 tireurs ont participé à Bad Cannstadt (RFA) à un tournoi international de fleuret pour juniors. La victoire est revenue à l'Allemand Baumgartner et les Suisses ont pris les places suivantes : 5. Michele Polledri (Lugano); 6. Michel Dousse (Genève); 9. Pfefferli (Sion) et Deprée (Genève); 17. Comolli (Lugano).

Plus de 50 clubs étaient représentés à La Chaux-de-Fonds à l'occasion d'un tournoi international organisé par la société d'escrime locale. Les Allemands de Tauberbischofsheim, qui alignaient 4 phalanges, ont fait la loi jusqu'en finale.

Résultats: 1. Tauberbischofsheim 3 (Fleck/Borrmann); 2. Tauberbischofsheim 2 (Beck/Pusch); 3. Tauberbischofsheim 4 (Ohnhaus/E. Borrmann); 4. Tauberbischofsheim 1 (Gey/Hein); 5. Mulhouse 1 (Gérard-Wyler); 6. Fecht-Club Zurich 1 (Stricker/Gaille); 7. Berne 2 (Dunkel/Kauter); 8. Mayence 1 (Tonges/Schickert); 9. CE Zurich 1 (Eckhart/Gindrat); 10. Sion 1 (Evéquo/Evéquo); 11. Waldkirch; 12. SE Bâle 1; 13. Berne 1; 14. SE Genève 3; 15. Strasbourg 1.

Michel Seppey domine le 1^{er} cross d'Hérémece

Plus de 150 concurrents ont pris part, dimanche, au 1^{er} cross d'Hérémece, organisé par le SC Hérémece. Parmi eux, figurait la totalité des meilleurs coureurs du moment, à l'exception du Sédunois Norbert Moulin. En élites (10 km), la victoire est revenue au coureur local Michel Seppey, lequel n'a pas manqué l'occasion, devant son public, de prouver qu'il était actuellement, et en l'absence de Moulin, bel et bien le meilleur coureur valaisan. Michel Seppey, en verve depuis le début de la présente saison, s'est imposé avec 36 secondes d'avance sur le Sierrois Ulysse Perren et l'19 sur l'Annivard Philippe Theytaz, dont on salue à nouveau avec plaisir le retour au premier plan.

La victoire d'Hermann Barman (St-Martin) chez les juniors n'est pas une surprise pas plus que celle de Bernard Crottaz (CA Sierre) chez les vétérans. Barman (40'18 pour les 10 km) a pris plus d'une minute à Gilbert Lange, de Troistorrents, alors que Crottaz (57'50, soit le 5^e temps absolu) laissait Paul Mariéthod, de Nendaz, à l'31. Voici les principaux résultats de ce 1^{er} cross d'Hérémece :

● **POIDS ET HALTÈRES.** - A Berne, l'assemblée des délégués de la Fédération suisse d'haltérophilie a accepté deux nouveaux clubs: Fribourg et Sion. La seule décision d'importance prise concerne la coupe suisse. Désormais la participation n'est plus obligatoire mais le club qui se sera inscrit et qui déclarera forfait par la suite sera passible d'une amende de 100 francs.

● **BOXE.** - Le Vénézuélien Luis «Lumumba» Estaba a conservé son titre mondial des mi-mouche (version WBC) en battant aux points à Caracas le Thaïlandais Netornoi Vorasingh.

Le Mexicain Carlos Zarate, qui a défendu brillamment son titre mondial des poids coq (version WBC) devant le Brésilien Danilo Batista, a déclaré qu'il mettra sa couronne en jeu face à l'Espagnol Juan Francisco Rodriguez le 3 décembre prochain à Madrid.

Elites (10 km): 1. Seppey Michel, Hérémece, 35'41"; 2. Perren Ulysse, C.A. Sierre, 36'17"; 3. Theytaz Philippe, Anniviers, 37'00"; 4. Genoud Augustin, Anniviers, 37'30"; 5. Vetter Paul, C.A. Sion, 38'25"; 6. Rudaz René, C.A. Sierre, 39'05"; 7. Bagnoud Jean-Victor, Chermignon, 39'30"; 8. Bonvin Jean-Michel, Chermignon, 39'54"; 9. Betssey Bernard, Flanthey, 39'58"; 10. Cotter Daniel, E.S. Ayent, 41'28".

Juniors (10 km): 1. Barman Hermann, St-Martin, 40'18"; 2. Lange Gilbert, Troistorrents, 41'20"; 3. Abgotsson Daniel, C.A. Sierre, 42'48"; 4. Seppey Jean-Marc, Hérémece, 43'36"; 5. Gauye Augustin, Hérémece, 48'37".

Vétérans (10 km): 1. Crottaz Bernard, C.A. Sierre, 37'50"; 2. Mariéthod Paul, Nendaz,

● **CYCLISME.** - L'Italien Claudio Corti, qui remporta à San Cristobal le championnat du monde sur route des amateurs, débutera chez les professionnels l'an prochain. Il a signé un contrat de deux ans avec l'équipe Zonca qui est celle des deux Suisses Ueli Sutter et Bruno Wolfer.

39'21"; 3. Fedrigo Lino, Martigny, 40'25"; 4. Déléze Raphaël, Nendaz, 41'52"; 5. Raboud Camille, Ardon, 44'33".

Populaires (10 km): 1. Michellod Patrice, C.A. Sierre, 38'37"; 2. Coudray Guy-Robert, Chamoson, 40'28"; 3. Logean Pierre-André, Hérémece, 40'42"; 4. Röheli Serge, Sion, 40'58"; 5. Rapilloud Jean-Marcel, Savièse, 41'03".

Ecolières (1 km 200): 1. Dumoulin Jacqueline, Sion, 4'15"; 2. Gentlin Rosalba, Sierre, 4'24"; 3. Aeschlimann Bernadette, Chamoson, 4'31"; 4. Coudray Sandra, Chamoson, 4'40"; 5. Carruzzo Françoise, Chamoson, 4'47"; 6. Carrupt Isabelle, Chamoson, 4'48"; 7. Lange Patricia, Troistorrents, 4'49"; 8. Carrupt Mercedes, Chamoson, 4'53"; 9. Salamin Nicole, Sierre, 5'05"; 10. Dayer Marie-Jeanne, Hérémece, 5'10".

Ecoliers (1 km 200): 1. Clavien Charles-André, SFG Miège, 4'02"; 2. Guntern Pierre, Nendaz, 4'08"; 3. Carron Christophe, Fully, 4'11"; 4. Theytaz Patrick, S.C. Sion, 4'12"; 5. Bovier Marc, Hérémece, 4'12"; 6. Nendaz Joël, Hérémece, 4'15"; 7. Grange Dominique, Troistorrents, 4'18"; 8. Epiney Sébastien, Anniviers, 4'18"; 9. Guntern Alexandre, Nendaz, 4'18"; 10. Seppey Grégoire, Hérémece, 4'28".

Cadets (2 km 100): 1. Reuse Claudy, Riddes, 7'08"; 2. Aymon Yvan, Ayent, 7'15"; 3. Marty Jean-Pierre, Miège, 7'18"; 4. Mayoraz Raphaël, Hérémece, 7'53"; 5. Rudaz Dominique, Vex, 7'54".

Cadettes: 1. Aymon Daniëla, Ayent, 8'24"; 2. Jacquod Régine, Sierre, 9'04"; 3. Logean Nicole, Euseigne, 9'33"; 4. Vaquin Marie-Claire, St-Martin, 9'39"; 5. Sierro Marie-Hélène, Hérémece, 10'07".

Dames: 1. Brechbühl Rose-Marie, Renens, 11'40"; 2. Sierro Rose, Vétroz, 11'50".

Mini-OJ, garçons: 1. Seppey Laurent, Hérémece, 5'15"; 2. Genolet François, Hérémece, 5'24"; 3. Dayer Christophe, Hérémece, 5'36"; 4. Seppey Didier, Hérémece, 5'43"; 5. Bovier Régis, Hérémece, 5'51".

Mini-OJ, filles: 1. Seppey Lucie, Hérémece, 5'46"; 2. Seppey Jacinthe, Hérémece, 6'19"; 3. Sierro Madeleine, Hérémece, 6'20"; 4. Seppey Françoise, Hérémece, 6'22"; 5. Seppey Carole, Hérémece, 6'26".



Michel Seppey a confirmé, dimanche, devant son public, qu'il était bien, actuellement, le meilleur coureur valaisan.

La chronique du pilote par J.-B. Mermod

Qu'est-ce que le turbo?

LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Symbole de puissance à la mode, ce diminutif de turbocompresseur étalant toutes ses lettres sur certains capots de voitures rapides représente une application rétro actualisée par une technologie de pointe. En effet, autrefois au temps des célèbres Alfa Romeo Alfetta 159, la suralimentation des moteurs connut un succès important qui sombra pendant plus de vingt-cinq ans dans un oubli quasi général avant de revenir grâce à Porsche et à Renault au premier plan de l'actualité en Europe. Le turbo développé par Auguste Râteau était beaucoup utilisé lors de la Deuxième Guerre mondiale sur des moteurs d'aviation à piston pour compenser la raréfaction de l'air aux hautes altitudes. Un tel système permet effectivement d'accroître passablement la puissance sans importante augmentation de poids. Ce sont là des propriétés séduisantes très difficiles à réunir pour un constructeur de moteur destiné à la course, qui recherche le meilleur compromis entre la puissance, son poids, ses dimensions et sa consommation de carburant.

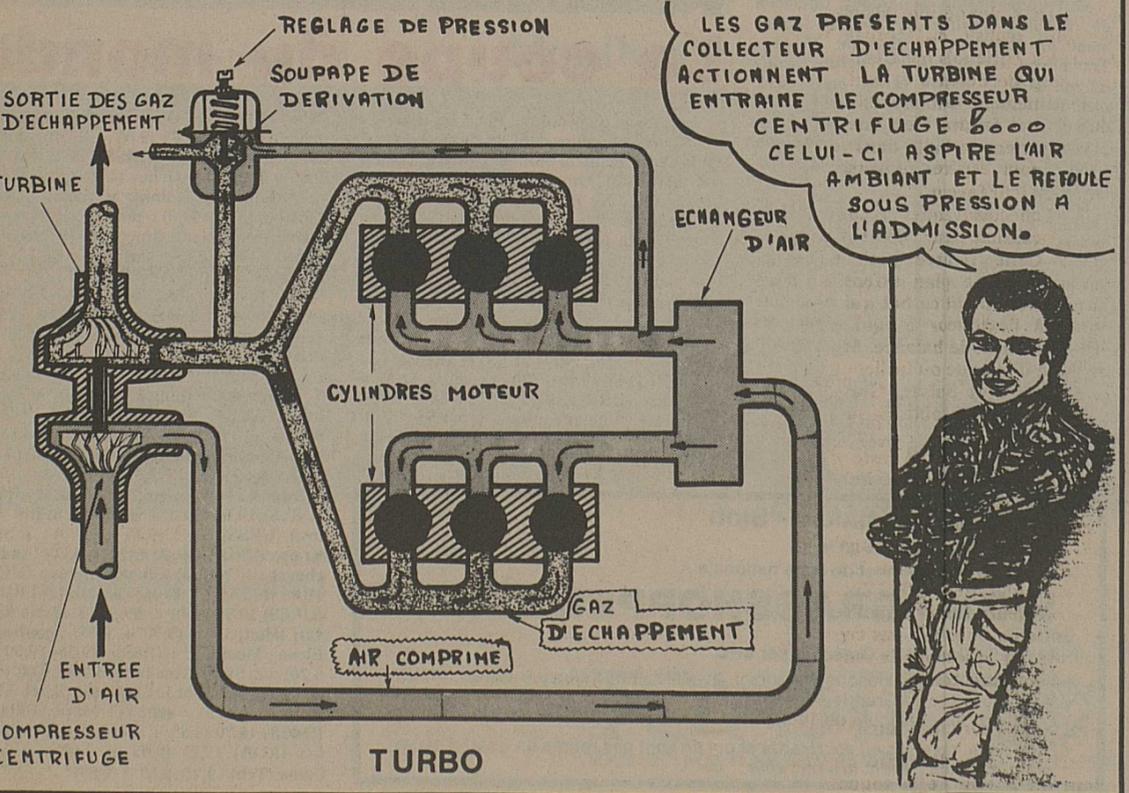
On voit donc schématiquement qu'il suffit d'ajouter sur un moteur classique, une sorte de pompe rotative permettant d'injecter une plus grande quantité de mélange air-essence dans ses cylindres, afin d'obtenir de cette manière une puissance presque doublée.

L'évolution du système consiste en fait à utiliser l'énergie encore contenue dans les gaz d'échappement libérés par les soupapes plutôt que de soustraire du moteur lui-même, la puissance nécessaire à l'entraînement mécanique du compresseur. Le travail de compression est donc obtenu presque gratuitement. Dès lors, le processus de fonctionnement est relativement simple. Les gaz présents dans le collecteur d'échappement actionnent la turbine qui, par l'intermédiaire d'un axe, entraîne un compresseur centrifuge dont les caractéristiques mécaniques permettent d'aspirer l'air ambiant et de le refouler sous pression vers l'admission. Le régime de rotation d'un turbo varie entre 90 000 et 100 000 tours minute selon les conditions de fonctionnement du moteur. De telles vitesses ainsi que les températures d'utilisations atteintes, imposent une technicité d'avant-garde au niveau des points de rotation. D'autre part, l'air comprimé est refroidi par un échangeur de chaleur incorporé. Les pressions d'injection et d'échappement sont maintenues par une soupape de dérivation réglable. Pour l'instant, les valeurs de pression utilisées, varient selon le constructeur du moteur. En poussant le raisonnement jusqu'à l'absurde, on peut augmenter le flux dans le système d'échappement, ce qui tend à accroître la puissance de la turbine. Celle-ci va alors permettre au compresseur de fournir de plus en plus de pression à l'admission, le

flux d'échappement va augmenter encore, et ainsi de suite. En continuant de cette manière, on en arrive à un point où le turbo développerait théoriquement plus de puissance que le moteur lui-même et, à ce moment, il deviendrait logique d'inverser leurs rôles en utilisant l'arbre du turbo pour propulser la voiture.

SON UTILISATION PRATIQUE

Malheureusement, sur un circuit tout en virages, dès l'instant où le pilote réduit les gaz avant une courbe, le flux d'échappement nécessaire à l'entraînement de la turbine cesse; alors qu'au contraire, le compresseur continue à pomper l'air et subit la contre-pression se créant dans la tubulure d'admission. Ainsi l'axe du turbo perd-il rapidement de la vitesse et lorsque le conducteur appuie à nouveau sur l'accélérateur, il lui faut un certain temps pour remonter en régime et produire une surpression efficace dans la tubulure d'admission. Le retard à l'accélération et la faible puissance aux moyens régimes qui caractérise le moteur turbocompressé le rend difficilement exploitable au maximum de ses possibilités, sauf sur les pistes américaines du type Indianapolis qui permettent de maintenir le moteur à un régime pratiquement constant. Cela dit, le moteur turbo se trouve dans une phase transitoire et il appartient peut-être à la poignée d'hommes qui compose l'équipe Renault FI de le rendre compétitif. La réponse tombera certainement à Monaco l'an prochain.



LES GAZ PRÉSENTS DANS LE COLLECTEUR D'ÉCHAPPEMENT ACTIONNENT LA TURBINE QUI ENTRAÎNE LE COMPRESSEUR CENTRIFUGE. CELUI-CI ASPIRE L'AIR AMBIANT ET LE REFULE SOUS PRESSION À L'ADMISSION.



Le marathon de New York D'AUTRES RÉSULTATS...

Dans notre édition de lundi 24 octobre, nous avons donné les principaux résultats du marathon de New York (5000 participants), couru par un temps idéal devant plus d'un million de spectateurs et remporté par l'Américain Bill Rodgers en 2 h. 11'20". Une bonne vingtaine de coureurs suisses ont pris part à ce marathon dont Markus Ryffel (16^e en 2 h. 19'14"). Parmi les autres

marathoniens helvétiques, nous relevons aujourd'hui les résultats de Daniel Siegenthaler (St Berne), 7^e en 2 h. 32'29", de François Wulliemier (CARE Vevey), 136^e en 2 h. 39'25", ainsi que des trois Valaisans Claude Antille (CA Sierre), 404^e en 2 h. 51'39" (record personnel), Gay (Verbier), 1901^e en 3 h. 51'00", et Michel Valloton (Sion), 2528^e en 3 h. 45'51".

HANDBALL

Le tournoi des Quatre Nations

La 5^e édition du tournoi des Quatre Nations s'est une nouvelle fois déroulée d'une manière fort curieuse. En effet, après avoir montré la couleur lors de la première journée des rencontres, la Yougoslavie et la Hongrie ont eu une baisse de régime que l'on peut qualifier de particulièrement surprenante.

En effet, si l'on observe les résultats obtenus lors des deux premières journées: Hongrie - Yougoslavie 19-26, Suisse - Hollande 20-11, Hollande - Yougoslavie 15-28, Suisse - Hongrie 14-18, il est possible de se demander ce qui s'est passé lors des rencontres d'Hérisau.

Sans vouloir sous-estimer la victoire de la Suisse face à la Yougoslavie sur le résultat de 22 à 20 (11-8), et le très modeste comportement de la Hongrie face à la Hollande (22-20), nous pensons tout de même que ces deux nations, qui sont qualifiées pour le championnat du monde du groupe A, n'ont pas pris ces rencontres au sérieux.

Toutefois, pour les joueurs de l'entraîneur P. Janjic, cette première victoire face à la formation des Balkans doit être un très sérieux encouragement. Les 18 et 19 novembre, notre équipe nationale rencontrera deux fois la France à Lille et Béthune et du 2 au 4 novembre nos joueurs se rendront encore en Hongrie pour rencontrer cette nation, la Pologne et le Danemark d'où une excellente occasion de venir confirmer les prestations du tournoi des Quatre Nations.

RÉSULTATS
Hongrie - Yougoslavie 19-26; Suisse - Hollande 20-11; Hollande - Yougoslavie 15-28; Suisse - Hongrie 14-18; Hollande - Hongrie 20-22; Suisse - Yougoslavie 22-20.

CLASSEMENT
1. Yougoslavie 3-4 (74-56); 2. Suisse 3-4 (56-49); 3. Hongrie 3-4 (59-60); 4. Hollande 3-0 (46-70).

VIÈGE RENOUE AVEC LE SUCCÈS

A la salle des Bergières à Lausanne, Viège a remporté la victoire, ce qui n'a tout de même pas été facile à obtenir. En effet, en s'imposant sur le résultat de 25 à 19, la formation du Haut-Valais nous a montré une certaine faiblesse en défense.

Durant la première mi-temps, l'écart a été très difficile à creuser et sans la très grande faiblesse du gardien des Amis-Gyms Viège

aurait été dans l'incapacité de prendre un avantage de quatre buts (11-7). Durant la 2^e période du jeu le niveau s'améliora quelque peu mais la défense de Viège continua à se montrer hésitante et souvent mal inspirée.

AUTRES RÉSULTATS
Lausanne-Ville - Servette 20-11; US Yverdon - Crissier 21-16.

CLASSEMENT
1. Lausanne-Bourgeoise 2-4; 2. US Yverdon 2-4; 3. Lausanne-Ville 3-4; 4. Viège 3-4; 5. Amis-Gyms 2-0; 6. Crissier 2-0; 7. Servette 2-0.

NET SUCCÈS DE MONTHEY

A la salle du Reposieux à Monthey, le club local a pris un départ excellent en battant Renens 19 à 7.

Programme de la semaine

Samedi 5 novembre
Viège: 14 h. 25, JB2 Lausanne-Bourg. - Viège; 15 h. 30, 2A, Viège - Lausanne-Bourgeoise II; 16 h. 30, I, Viège I - Lausanne-Bourgeoise I.
Monthey: 14 heures, JB3, Monthey - Vevey-Anc.; 15 heures, 3 C, Monthey-HBC - Prilly I.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 44 :
1 gagn. avec 6 points Fr. 514965,30
7 gagn. avec 5 plus le N° supplémentaire Fr. 2568,10
106 gagn. avec 5 Fr. 593,55
4018 gagn. avec 4 Fr. 15,65
53588 gagn. avec 3 Fr. 2,00
La somme attribuée au seul gagnant avec 6 points constitue un nouveau record.

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 44:
1 gagn. avec 12 points Fr. 66656,40
24 gagn. avec 11 points Fr. 2083,—
441 gagn. avec 10 points Fr. 113,55

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie

L'A.C. Milan en tête

Rivera et ses coéquipiers n'ont pas laissé passer l'occasion. Des quatre premiers du classement, l'AC Milan, qui recevait Foggia à San Siro, avait la partie facile et en a profité pour devenir l'inattendu leader d'un championnat d'Italie plus ouvert que jamais.

Après six journées, on trouve encore dix équipes en trois points et le 14^e et le 15^e, Pescara et Bologna, ne sont distancés que de cinq points par le leader milanais. La saison dernière à pareille époque, les deux équipes turinoises avaient déjà creusé un écart décisif.

La cinquième journée du championnat avait laissé quatre équipes en tête dont deux, Perugia et la Juventus, s'affrontaient directement dans le match vedette de la 6^e journée. Cette rencontre au sommet, jouée sur un terrain de Perugia détrempé par un violent orage et tout juste praticable, s'est terminée par un match nul équilibré (0-0) qui donne satisfaction aux deux équipes. Perugia, pendant une demi-heure, se montra le plus incisif et aurait pu ouvrir le score, notamment sur un coup de tête de Vanini renvoyé par un montant. La Juventus domina les opérations en fin de partie et elle aurait pu alors faire la décision avec un peu de réussite.

Autre leader, Genoa effectuait un périlleux déplacement à Turin pour affronter l'AC Torino. Les Génois se sont inclinés logiquement après avoir été constamment dominés. Ils n'ont résisté que pendant la première mi-temps, répondant par Damiani à un but de Pulici pour les Turinois. En seconde mi-temps, Torino fit preuve d'une nette supériorité et marqua par Graziani (penalty) puis par Pecci.

Ces deux résultats ont fait l'affaire de l'AC Milan qui, devant 50 000 spectateurs, a disposé par 2-0 d'une équipe de Foggia valeureuse qui aurait mérité de sauver l'honneur. Les Milanais ont marqué un but par mi-temps, d'abord par Rivera (11^e minute) puis par Maldera, monté de l'arrière pour conclure victorieusement, à la 64^e minute, une contre-attaque milanaise. Maldera a ainsi marqué son quatrième but depuis le début de la saison, ce qui lui vaut de partager la première place du classement des buteurs avec Damiani (Genoa).

Classement :

1. AC Milan 9 p.
2. Juventus 8.
3. Perugia 8.
4. Lazio 7.
5. Torino 7.
6. Internazionale 7.
7. Genoa 7.
8. Napoli 6.
9. Verona 6.
10. Atalanta 6.
11. Lanerossi Vicenza 5.
12. AS Roma 5.
13. Foggia 5.
14. Bologna 4.
15. Pescara 4.
16. Fiorentina 2.

France

En attendant la Bulgarie

Michel Hidalgo s'apprête à passer quinze jours difficiles en attendant l'affrontement avec la Bulgarie. Tout le football français est concerné par ce match du 16 novembre qui doit ouvrir ou fermer les portes de la coupe du monde. La réforme de Platini a donné des soucis au sélectionneur mais il semble que le « petit prince » de Nancy ait retrouvé une partie de ses moyens.

Platini a été logiquement prévu parmi les 19 joueurs retenus pour un premier stage préparatoire au Touquet (3-6 novembre). On prévoit que Hidalgo va reconduire le milieu de terrain Guillou-Bathenay-Platini. Le coach mise sur l'expérience puisqu'il a rappelé des éléments confirmés comme Baratelli, Guillou, Michel et Soler. Les appelés :

Gardiens : Baratelli (Nice), Rey (Metz). - **Défenseurs :** Bossis (Nantes), Janvion (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Rio (Nantes), Trésor (Marseille), Tusseau (Nantes). - **Demis :** Bathenay (Saint-Etienne), Guillou (Nice), Michel (Nantes), Platini (Nancy), Jouve (Nice). - **Attaquants :** Amisse (Nantes), Dalger (Monaco), Lacombe (Lyon), Six (Lens), Soler (Sochaux), Rouyer (Nancy).

En attendant ce « choc » lourd de conséquences, le championnat s'est donné un nouveau leader. Vainqueur de Sochaux (2-1), Monaco a repris le flambeau mais sa performance n'a pas été tellement convaincante. Le public s'en doutait-il puisqu'ils ne furent que 2809 à suivre la partie.

Nice en revanche est tombé sous les coups de Marseillais entreprenants (2-0). C'est en seconde mi-temps que les joueurs de Skoblar ont forgé leur succès. Celui-ci coûte cher aux Niçois qui ont perdu la première place. Flores (65^e) et Emon (90^e) ont inscrit les deux buts à Baratelli. Un troisième but de l'O.M., désormais bien dans le coup avait auparavant été refusé à Boubacar pour hors-jeu.

L'« événement » a été toutefois la défaite de Saint-Etienne à domicile, battu 1-0 par une formation lennoise qui se sent peut-être une vocation européenne.

Classement :

1. Monaco 14/21.
2. Nice 14/20.
3. Marseille 14/19.
4. Saint-Etienne 14/18.
5. Nantes 13/17.
6. Laval 14/17.
7. Strasbourg 14/16.
8. Sochaux 14/15.
9. Lens 14/14.
10. Paris-Saint-Germain 13/13.
11. Bastia et Bordeaux 14/13.
12. Nancy 13/12.
13. Lyon et Reims 14/12.
14. Nîmes 13/10.
15. Valenciennes, Metz et Troyes 14/9.
16. Rouen 14/7.

Angleterre

Qui arrêtera Nottingham ?

Le néo-promu Nottingham Forest continue à dominer le championnat d'Angleterre de première division. Au cours de la 13^e journée, il a porté son avance à quatre points en battant Middlesbrough par 4-0. Ses deux principaux poursuivants, Liverpool et West Bromwich Albion, ont en effet perdu. Devant 27 000 spectateurs, l'équipe dirigée par Brian Clough a assuré sa victoire en première mi-temps déjà, grâce notamment à deux buts extraordinaires d'Anderson, qui s'infiltra au milieu de la défense adverse sur le premier et réussit le second sur une magnifique reprise sur le point de penalty.

Liverpool, le tenant du titre, a subi à Manchester, contre City, sa deuxième défaite de la saison. Il menait au repos par 1-0 sur un but de Fairclough mais son gardien, Clemence, fut battu à trois reprises en seconde mi-temps sur des tirs de Kidd, Channon et Royle.

West Bromwich Albion ayant pour sa part été battu à Londres par les Queens Park Rangers, la troisième place du classement est désormais occupée par Everton, qui a pourtant été tenu en échec sur son terrain par la « lanterne rouge », Newcastle United (4-4). Cette dernière équipe n'en conserve pas moins la dernière place du classement car Leicester City a également partagé l'enjeu, contre Leeds United (0-0).

L'attaquant de Coventry City Ferguson mérite une mention particulière : il a marqué les trois buts qui ont permis à son équipe de s'imposer à Wolverhampton (3-1).

Le classement :

1. Nottingham Forest 22 p.
2. Liverpool 18.
3. Everton 17.
4. Manchester City 17.
5. West Bromwich Albion 17.
6. Coventry City 17.
7. Norwich City 16.
8. Arsenal 15.
9. Aston Villa 15.
10. Ipswich Town 15.
11. Wolverhampton Wanderers 12.
12. Leeds United 12.
13. Manchester United 12.
14. Birmingham City 12.
15. Middlesbrough 12.
16. Derby County 11.
17. Chelsea 10.
18. Queens Park Rangers 9.
19. West Ham United 9.
20. Bristol City 7.
21. Leicester City 6.
22. Newcastle United 5 p.

● **ROUMANIE.** - Championnat de 1^{re} division (10^e journée) : Sportul Studentes - Hunedoara Corvinul 3-1. Dynamo Bucarest - Petrosul 2-1. Tergu Mures - Timisoara 3-1. Pitesti - Resiza 2-0. Ut Arad - Petrosani 3-2. Satu Mare - Constanza 2-1. Tirgoviste - Bihor 1-0. Iassi - Steaua Bucarest 3-2. Bacau - Craiova 3-1. - Classement : 1. Tergu Mures 14 p.

Allemagne

Cologne nouveau leader

Deux jours après le limogeage du « tandem » Krohn-Gutendorf, le SV Hambourg a réussi l'un des exploits de la 13^e journée du championnat de la Bundesliga allemande. Les Hambourgeois ont arraché le match nul à Gelsenkirchen, devant 70 000 spectateurs, au leader Schalke 04. Menés par 2-0 (deux buts de Fischer) après 67 minutes de jeu, ils ont rétabli l'équilibre dans le dernier quart d'heure sur des buts de Keller (76^e) et de Nogly (88^e). Ce point perdu par Schalke permet au FC Cologne, qui n'a laissé aucune chance à la « lanterne rouge » Munich 1860 (6-2) de se retrouver en tête du classement grâce à son meilleur goal-averge. La situation des Munichois commença à devenir catastrophique. Après 13 journées de championnat, ils n'ont toujours pas gagné un seul match et leur retard est déjà de sept points sur l'avant-dernier, autre néo-promu, St. Pauli Hambourg.

Le FC Kaiserslautern a réussi à faire oublier la nette défaite subie une semaine auparavant devant le VfB Stuttgart. Il s'est imposé sans discussion possible à Hambourg devant le FC St. Pauli, grâce à trois buts marqués en première mi-temps déjà. Il suit maintenant à un seul point le « tandem » Cologne-Schalke.

Eintracht Francfort, l'adversaire du FC Zurich en coupe de l'UEFA, a rétrogradé de la 4^e à la 6^e place à la suite de la défaite subie à Duesseldorf (1-2). Les deux buts de Fortuna Duesseldorf ont été marqués par le stoppeur Zimmermann, qui ouvrit le score à la première mi-temps déjà puis qui donna la victoire à son équipe à la 84^e minute. Eintracht avait égalisé à la 13^e minute par Grabowski.

Pour le reste, on notera que Borussia Moenchengladbach a infligé à Eintracht Brunswick sa première défaite à domicile, et ce sans faire le détail (6-0) grâce notamment à un « hat-trick » de Simonsen) et que la série victorieuse du VfB Stuttgart de Juergen Sundermann s'est terminée à Bochum sur un but encaissé après neuf minutes de jeu déjà (0-1).

Le classement :

1. FC Cologne 18 p.
2. Schalke 18.
3. Kaiserslautern 17.
4. Fortuna Duesseldorf 16.
5. Borussia Moenchengladbach 15.
6. Eintracht Francfort 14.
7. VfB Stuttgart 14.
8. Eintracht Brunswick 14.
9. SV Hambourg 14.
10. Hertha Berlin 13.
11. Borussia Dortmund 13.
12. FC Sarrebruck 13.
13. Bayern Munich 12.
14. MSV Duisbourg 12.
15. VfL Bochum 10.
16. Werder Brême 10.
17. FC St. Pauli 9.
18. Munich 1860 2 p.



Groupe 1

RÉSULTATS

- Leuk-Susten II - Chippis II 1-2
- Raron II - Turtmann II 7-0
- St. Niklaus II - Lalden II 3-2
- Termen II - Anniviers 2-3

CLASSEMENT

1. St. Niklaus II 10 9 1 0 47-16 19
2. Raron II 10 8 1 1 58-10 17
3. Anniviers 10 6 1 3 38-26 13
4. Steg II 9 4 1 4 23-21 9
5. Turtmann II 10 4 0 6 25-35 8
6. Chippis II 10 4 0 6 28-43 8
7. Lalden II 9 3 1 5 19-24 7
8. Termen II 11 3 0 8 24-51 6
9. Leuk-Susten II 11 1 1 9 13-49 3

DIMANCHE PROCHAIN

- Lalden II - Chippis II
- St. Niklaus II - Turtmann II
- Steg II - Anniviers

Groupe 2

RÉSULTATS

- Ayent III - Grône II 1-1
- Chalais III - Chippis III 2-1
- Evolène - Noble Contrée 2-1
- Lens II - Veysonnaz 3-2

CLASSEMENT

1. Lens II 11 10 0 1 35-11 20
2. Grône II 10 6 2 2 40-19 14
3. Ayent III 11 5 3 3 25-22 13
4. Noble Contrée 11 4 4 3 20-18 12
5. Veysonnaz 10 4 3 3 20-20 11
6. Evolène 11 3 1 7 18-33 7
7. ES Nendaz II 9 2 2 5 12-18 6
8. Chalais III 11 3 0 8 23-42 6
9. Chippis III 10 2 1 7 18-28 5
10. Nax II retiré

DIMANCHE PROCHAIN

- Veysonnaz - ES Nendaz II

Groupe 3

RÉSULTATS

- Lens III - Saillon II 3-2
- Riddes II - Aproz II 4-0
- Saxon II - Saint-Léonard III 1-0
- Sion IV - Chamoson II 0-1

CLASSEMENT

1. Riddes II 10 9 0 1 42-10 18
2. Troistorrents 10 8 0 2 37- 9 16
3. Lens III 11 6 2 3 36-28 14
4. Chamoson II 11 5 2 4 17-19 12
5. Aproz II 11 5 0 6 20-32 10
6. St-Léonard III 11 4 1 6 13-24 9
7. Saillon II 10 3 1 6 19-26 7
8. Saxon II 11 3 1 7 17-34 7
9. Sion IV 11 1 1 9 13-32 3

Groupe 4

RÉSULTATS

- Isérables II - Troistorrents 2-2
- US Port-Valais II - Martigny 4-3
- Salvan - Saint-Gingolph II 5-3
- Vionnaz II - Massongex II 6-0

CLASSEMENT

1. Vionnaz II 11 9 1 1 43-19 19
2. Martigny II 11 7 3 1 57-10 17
3. Troistorrents II 10 6 3 1 31-16 15
4. US Port-Valais II 11 7 0 4 31-31 14
5. Fully III 10 5 2 3 41-17 12
6. Massongex II 11 3 2 6 12-34 8
7. Isérables II 11 1 4 6 11-36 6
8. Salvan 10 2 0 8 10-42 4
9. St-Gingolph 11 0 1 10 18-47 1

Programme de la TV romande

Mercredi 2 : 22 h. 10, football : retransmission partielle et différée d'un match de coupe d'Europe. Jeudi 3 : 16 heures, football : rediffusion intégrale d'un match de coupe d'Europe ; 23 h. 10, football : reflets filmés de rencontres de coupes européennes. Vendredi 4 : pas de retransmission. Samedi 5 : 22 h. 40, sport. Dimanche 6 : 13 h. 50, basketball : retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale ; 17 h. 55, football : retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale ; 18 h. 50, les actualités sportives : résultats et reflets filmés ; 19 h. 45, *Sous la loupe*.

Ce soir: matches retour des coupes d'Europe

Les matches de retour des trois coupes d'Europe des clubs auront lieu mercredi selon le programme suivant (résultats des matches aller entre parenthèses) :

Coupe des clubs champions (8^{es} de finale)

- Dynamo Dresde - Liverpool (1-5)
- Panathinaïkos - FC Bruges (0-2)
- Ajax Amsterdam - Levski/Spartak Sofia (2-1)
- Borussia Moenchengladbach - Etoile Rouge Belgrade (3-0)
- BK Copenhague - Benfica Lisbonne (0-1)
- Juventus Turin - Glentoran Belfast (1-0)
- SW Innsbruck - Celtic Glasgow (1-2)
- Atletico Madrid - FC Nantes (1-1)

Coupe des vainqueurs de coupe (8^{es} de finale)

- Locomotive Kosice - Austria Vienne (0-0)
- Anderlecht - SV Hambourg (2-1)
- Manchester United - FC Porto (0-4)
- Universite Craiova - Dynamo Moscou (0-2)
- Hajduk Split - Diosgyoer (1-2)
- Betis Séville - Locomotive Leipzig (1-1)
- Paok Salonique - Vejle BK (0-3)
- Brann Bergen - Twente Enschede (0-2)

Coupe de l'UEFA (16^{es} de finale)

- Grasshopper - Inter Bratislava (0-1)
- FC Barcelone - AZ Alkmaar (1-1)
- Schalke 04 - FC Magdebourg (2-4)
- Newcastle United - Bastia (1-2)
- Eintracht Francfort - FC Zurich (3-0)
- Dynamo Tbilissi - BK Copenhague (4-1)
- Gornik Zabrze - Aston Villa (0-2)
- FC Lens - Lazio Rome (0-2)
- Las Palmas - Ipswich Town (0-1)
- Eintracht Brunswick - Start Kristiansand (0-1)
- Carl Zeiss Iena - RWD Molenbeek (1-1)
- PSV Eindhoven - Widzew Lodz (5-3)
- Marek Dimitrov - Bayern Munich (0-3)
- Atletico Bilbao - Ujpest/Dosza Budapest (0-2)
- Standard Liège - AEK Athènes (2-2)
- Dynamo Zagreb - AC Torino (1-3)

Une chance pour Grasshopper?

Sur les cinq formations suisses engagées au départ, deux seulement sont encore en lice au 2^e tour : Grasshopper et le FC Zurich. Mais l'avenir est plutôt sombre pour les deux clubs zurichois : le FC Zurich, battu à domicile par Eintracht Francfort (3-0), n'a plus d'espoir de rééditer sa performance de l'an dernier (demi-finaliste) et les Grasshopper devront mouiller le maillot pour éliminer Inter Bratislava qui n'a pu marquer qu'un but au match aller (1-0).

Le comportement négatif et ultra-défensif des joueurs de Helmut Johansen a donné une vision on ne peut plus réaliste du football actuel. Jamais les Zurichois n'étaient sortis de leur camp de défense et seul Elsener avait vainement bataillé en attaque. Cette fois il faudra bien que les Zurichois portent la balle dans le camp adverse pour espérer renverser la situation en leur faveur.

Les Tchécoslovaques récupéreront pour l'occasion leur demi Ladislav Petras. Cette rentrée peut s'avérer bénéfique sur le plan offensif, pour obtenir notamment ce but qui compte double à l'extérieur et qui pèserait ainsi lourd dans la balance. Mais avec une ligne d'attaque où brillent de nouveau Elsener et Sulser, Grasshopper peut légitimement obtenir sa qualification.

Dans les deux cas il reste à savoir comment auront récupéré les internationaux de Suisse-Norvège. Pour GC la question est importante puisque le club zurichois a « prêté » Bigi Meyer, Sulser, Elsener, trois pions importants sur l'échiquier. Pour le FC Zurich, loin de sa meilleure forme actuellement, le seul Botteron ne paraît pas capable de remettre en question la supériorité d'Eintracht Francfort.

Eintracht Francfort sans Wenzel

Mercredi, dans le cadre du match retour du 2^e tour de la coupe UEFA,

Eintracht Francfort recevra le FC Zurich sans pouvoir aligner son attaquant Ruediger Wenzel qui a déjà marqué huit buts en Bundesliga. Wenzel est blessé à un œil (il a reçu la cendre d'une cigarette de son amie) et son forfait pourrait se prolonger durant quelque deux à trois semaines. Il sera remplacé par le demi Wolfgang Kraus. Wenzel à Zurich avait marqué deux des trois buts du match aller.



L'attaquant de Grasshopper, Sulser, réussira-t-il à trouver le chemin des filets tchécoslovaques ?

Démission de Puskas

L'ancien international hispano-hongrois Ferenc Puskas a démissionné de son poste d'entraîneur de Colo Colo, équipe chilienne qui évolue en 1^{re} division. Ce renoncement du fameux « major galopant » intervient à la suite de trois défaites de sa formation, considérée comme la plus populaire du football professionnel chilien. Colo Colo occupe la 4^e place actuellement après avoir perdu (3-2) face à Antofagasta, la « lanterne rouge ».

La 1300 avec hayon la plus vendue en Suisse: la nouvelle Mazda 323

○ La nouvelle Mazda 323:
la seule 1300 avec hayon
qui offre autant
sur tous les points.
Exemples:

Sécurité:
habitacle rigide avec zones
d'absorption, pare-brise en
verre feuilleté, ceintures
à enrouleur, appuie-tête
incorporés, rétroviseur jour
et nuit, etc.

Maniabilité:
direction douce et précise avec
volant gainé, diamètre
de braquage réduit, parage
facile

Visibilité:
larges vitres panorami-
ques teintées, glace arrière
chauffante, dégivreur-
désembumeur des vitres
latérales avant

Finition:
luxueuse pour sa catégorie,
extraordinairement soignée
dans la tradition Mazda,
peintures en 15 phases, cons-
truction robuste pour usage
économique et sans problème

Confort et équipement:
intérieur particulièrement
spacieux, servo-frein, sièges-
couchettes, poignées de
maintien, lave-glace électrique,
phares de recul, serrure de
réservoir d'essence, allume-
cigarettes, montre, compteur
kilométrique journalier,
tapis-moquette, plusieurs
vide-poches, etc. (voir aussi
sécurité et visibilité)

Tenue de route:
nouvelle suspension à 4
ressorts hélicoïdaux, guidage
soigné de l'essieu arrière,
direction précise, pneus à
carcasse métallique



○ La nouvelle Mazda 323:
la seule de sa catégorie
avec 2 sièges arrière
rabattables séparément

**9990.-
Qui dit moins?**

Par ses qualités exceptionnelles, la
nouvelle Mazda 323 est une voiture que
vous ne pouvez négliger d'essayer.
Un simple coup de téléphone à votre
agent le plus proche suffit. Si vous
le désirez, il viendra vous chercher sans
engagement de votre part. A bientôt!

○ La Mazda 323:
toujours la seule 1300
avec hayon pour
moins de 10'000 fr.

**Mazda, une large gamme
et une solide réputation de
longévité et d'économie.**
15 modèles de 1000 à 2600 cm³; de 8990.-
à 27500.-.
(Garantie: 1 an avec tous les km que vous
voudrez)

Autres versions (* automatique + 900.-):
Mazda 323 1000 E 3 portes 8990.-
Mazda 323 1000 3 portes 9590.-
Mazda 323 1300 GL 3 portes 10700.-
Mazda 323 1300 GL 5 portes 11200.-

Importateur: Blanc & Paiche S.A., 1217 Meyrin/GE



Offre plus pour moins

VALAIS - Sion Garage de l'Aviation SA, 027 22 39 24 - Sierre Aminona SA, rte de Sion
65-67, 027 55 08 24 - Glis O. Hutter, 028 3 42 21 - Grangiols/Ried-Brig Garage
Gulderson, 028 5 25 76 - Montana-Village A. Bagnoud, 027 41 13 48 - Saint Maurice/

La Balma Claude Bosen, 026 8 42 78 - Saint Séverin-Conthey J.-B. Carruzzo,
027 36 22 43 - Sembrancher Crettenand & Fils, 026 8 83 83

B 42a

VENEZ ESSAYER LA NOUVELLE



MAZDA 323

Livrables tout de suite du stock
EXPOSITION PERMANENTE

Garage de l'Aviation SA.
Agence Mazda - Sion - Tél. 027/22 39 24

Vultagio Frères

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

*(Si j'avais su que le prêt Procrédit
était aussi simple, rapide et
discret...)*

Oui, à vous aussi Procrédit donne une
garantie de discrétion totale.

**X Procrédit, la banque No 1 pour les
prêts personnels, ne transmet pas
votre nom à un fichier central.**

C'est cela le prêt Procrédit.
Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

990.000 prêts versés à ce jour

MEUBLES TIERI AOSTE (Italie)

vous offre la qualité du meuble
Douane, transport et livraison à domicile à
notre charge

2 magasins au centre de la ville
- rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289
(au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)
- rue Stati Generali 11, tél. 0039-165/44312
(près de la place E.-Chanoux)
1 grande exposition:
- Rég. Sogno St-Christophe, à 2 km d'Aoste
Tél. 0039-165/41491 143.266.199

Ottoz Aosta

Direction autoroute
Dégustation de liqueurs
GRATUITE

Assortiment international
de boissons à prix choc

**Exemple: whisky J. Haig
Fr. 10.60**

Ouvert tous les jours - Parking

36-5018

Boutique

La baïta

Prêt-à-porter sport chic et luxe
Sion, rue de la Dent-Blanche 10
Ouvert tous les après-midi et le samedi matin

Mme Lillane Actis vous convie, pour le plaisir des yeux, à l'

**ouverture de sa nouvelle boutique
à Sion**

vendredi 4 novembre 1977 dès 14 h.

Quelques marques proposées:

Tricosa - Luis Marie - Linea «G» - Braemer - Clarence - Cagi - Caroline Rho-
mer - Jacques Esterell - Carven

Pour vous servir à Martigny

Boutique Baïta

Rue du Collège 9
Tous les après-midi
«avec son assortiment chic»

Lady-Shop

Rue Octodure 9
Toute la journée
«Des prix sans concurrence»

Pour
votre
publicité



027
21 21 11

CS Prêt personnel



CREDIT SUISSE
CS

*à partir de Fr. 1000.-
rapide et avantageux*

Comparez, cela en vaut la peine!
Quelques exemples de notre tarif:

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
9 000.-	799.20	422.30	296.70	233.85
12 000.-	1065.-	562.50	395.-	311.25
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
25 000.-	2218.75	1171.90	822.90	648.45

Intérêt, tous frais et prime pour exonération des mensualités ou du solde de la
dette inclus.

Je désire un prêt personnel de

62

Fr. _____ remboursable
par mensualités
de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/no _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____ Chez l'employeur _____ Revenu mensuel
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____
actuel depuis _____ total _____

A envoyer au CREDIT SUISSE 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32.
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place
de Tübingen 2, 025/4 14 77. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11,
027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

3^e LIGUE

Gr. 1 : huit points d'avance pour Saint-Léonard Gr. 2: grâce à Orsières, Bagnes rejoint La Combe

Au moment où Saint-Léonard appuie encore plus profondément sur l'accélérateur pour distancer ses adversaires, La Combe marque un nouveau temps d'hésitation en tête du groupe 2. La comparaison entre les deux événements est significative. Depuis le début du championnat, l'équipe de Jean-Bernard Tissières fait preuve d'une régularité de métronome, ne subissant qu'un revers (match nul contre l'ES Nendaz) en douze rencontres. Pendant ce temps, La Combe trébuchait à quatre reprises (défaites contre Collombey-Muraz et Orsières et matches nuls contre Bagnes et Saxon), quatre revers qui font momentanément le bonheur de Bagnes, vainqueur d'extrême justesse de Conthey II (1-0).

Dans le groupe I, la situation de Saint-Léonard doit donc être considérée à part. Parce qu'elle n'entre plus dans le même contexte (les huit points d'avance devraient largement suffire pour faire de Saint-Léonard un champion avant l'heure), celle-ci n'intéresse plus directement les poursuivants immédiats qui font de la lutte pour la deuxième place un objectif en soi. Trois équipes sont pour l'instant en course: Granges, Chippis et Steg. Mais ni l'une ni l'autre ne parvient pour l'instant à faire la décision, Granges perdant très nettement à Lalden (4-1) et Steg et Chippis se contentant d'un match nul satisfaisant pour les deux formations (3-3). Cela fait évidemment l'affaire de Brigue, vainqueur à Lens (3-4), de l'ES Nendaz, lui aussi bénéficiaire des

deux points contre Sierre II (1-0), et de Lalden (4-1 contre Granges). Ces trois équipes maintiennent ainsi un mince avantage sur Agarn, battu à Saint-Léonard (3-0) et Varen, lequel a évité avec beaucoup d'aisance le piège tendu par Savièse II (3-0).

Dans le groupe 2, le principal enseignement vient donc de la défaite de La Combe face à Orsières et de la nouvelle victoire de Bagnes obtenue aux dépens de Conthey II (1-0), les deux événements se regroupant pour faire des joueurs de Robert Colomb et de Raymond Pellaud un leader unique. A ce propos, le derby de dimanche prochain (La Combe - Bagnes) promet quelques minutes de football passionnant...

Mais pour La Combe et Bagnes, la situation n'est pas aussi claire que celle de Saint-Léonard. En gagnant nettement à Saint-Gingolph (0-5), l'US Collombey-Muraz a frappé sèchement pour la troisième fois consécutive et vient de ce fait s'installer à la 3^e place du classement devant Conthey II, battu logiquement à Bagnes (1-0), et Saxon, auteur d'un nul positif à Vétroz (1-1). Ce nouveau bond en avant de Collombey-Muraz correspond à celui de Vionnaz, vainqueur à Port-Valais (0-1) et surtout à celui d'Orsières qui s'est payé le luxe de s'imposer sur le terrain du leader (3-0). De quoi donner des frissons aussi bien à Port-Valais, qu'à Riddes, pourtant vainqueur d'Aproz (2-1), à Saint-Gingolph (troisième défaite consécutive) et Aproz (quatrième défaite consécutive à Riddes)!

G.J.

Groupe 1

RÉSULTATS

Lalden - Granges	4-1
Lens - Brig	3-4
ES Nendaz - Sierre II	1-0
Saint-Léonard - Agarn	3-0
Steg - Chippis	3-3
Varen - Savièse II	3-0

CLASSEMENT

1. St-Léonard	12	11	1	0	35	5	23
2. Granges	12	7	1	4	29	16	15
3. Chippis	12	5	4	3	33	26	14
4. Steg	12	6	1	5	23	20	13
5. Brig	12	6	0	6	30	28	12
6. ES Nendaz	12	5	2	5	26	25	12
7. Lalden	11	5	2	4	23	23	12
8. Agarn	12	4	2	6	20	27	10
9. Varen	12	4	2	6	17	26	10
10. Lens	12	4	1	7	21	28	9
11. Sierre II	11	3	2	6	14	20	8
12. Savièse II	12	1	2	9	13	40	4

DIMANCHE PROCHAIN

Agarn - ES Nendaz
Chippis - St-Léonard
Granges - Steg
Lalden - Lens
Savièse II - Brig
Sierre II - Varen

Groupe 2

RÉSULTATS

Bagnes - Conthey II	1-0
La Combe - Orsières	0-3
US Port-Valais - Vionnaz	0-1
Riddes - Aproz	2-1
Saint-Gingolph - Collombey-Muraz	0-5
Vétroz - Saxon	1-1

CLASSEMENT

1. Bagnes	12	7	4	1	23	9	18
2. La Combe	12	8	2	2	27	17	18
3. USCM	12	7	2	3	23	15	16
4. Conthey II	12	6	2	4	15	10	14
5. Saxon	12	4	6	2	17	15	14
6. Vétroz	12	4	3	5	24	24	11
7. Vionnaz	12	5	1	6	17	23	11
8. Aproz	12	3	4	5	16	14	10
9. St-Gingolph	12	4	1	7	16	29	9
10. Riddes	12	3	2	7	20	23	8
11. Orsières	12	3	2	7	12	19	8
12. Port-Valais	12	2	3	7	8	20	7

DIMANCHE PROCHAIN

Aproz - Saint-Gingolph
USCM - US Port-Valais
La Combe - Bagnes
Orsières - Riddes
Saxon - Conthey II
Vionnaz - Vétroz

E.S. NENDAZ BAT SIERRE II 1-0 (0-0)

ES Nendaz: A. Maytain; M. Maytain; R. Métrailler, Eggel, Aymon; H. Métrailler, Gillioz, Th. Fournier (70' Pitteloud); Fragnières (46' J.-Cl. Mariéthoz), M. Fournier, J. Fournier.
Sierre II: Thalmann; Imhof; Presentato, P. Giletti, Antille; Salamin (46' Chabbey), Goettier, Bonvin; Warplin, Elsig, Frossard.
But: 55' J.-Cl. Mariéthoz (1-0).
Absents: ES Nendaz: F. Maytain (blessé). Sierre: Beysard (raisons familiales).

Notes: A la 30', un but de M. Fournier est annulé pour hors-jeu. A la 50', 60' et 80', Mariéthoz, Th. Fournier et J. Fournier se présentent successivement seuls face au gardien Thalmann sans pouvoir conclure.

Jean-Claude Mariéthoz
(entraîneur de l'ES Nendaz)

«On commence enfin à respirer un peu. Cette fois je suis vraiment content de l'équipe, non pas tellement qu'elle ait joué un grand match face à Sierre, ce qui est loin

d'être le cas d'ailleurs, mais bien parce que je constate qu'elle a enfin retrouvé l'envie de gagner qui lui faisait terriblement défaut jusqu'ici. Dans l'ensemble, nous avons tout

CHEZ LES SANS GRADE

par Gérard Joris

de même mieux joué que Sierre, nous créant quelques belles occasions de buts, surtout en deuxième mi-temps. Malheureusement, nous les avons en majeure partie gâchées par précipitation et maladresse. Mais nous avons gagné et, pour nous, c'était vraiment la seule chose qui comptait, dimanche. L'équipe est maintenant sur la bonne voie et je crois que l'avenir nous sera cette fois plus favorable.»

La Combe - Orsières 0-3 (0-0)

La Combe: Jacquemettaz; Crettenand; N. Reichenbach, Cl. Reichenbach, P.-H. Saudan; Rappaz (65' B. Moret), L. Gabioud, Petoud (80' Figueiredo); J. Gabioud, Rouiller, J.-F. Saudan.
Orsières: Volluz; A. Copt; J.-M. Tornay, Vernay, Droz; Troillet, Ph. Copt, G. Sautier; Derivaz, J.-F. Copt, Cavé.
Buts: 70' A. Copt (1-0 sur coup-franc), 71' Troillet (2-0), 82' J.-F. Copt (3-0).
Absents: La Combe: J. Morel (blessé à l'échauffement). Orsières: A. Fellay (blessé).

Raymond Pellaud
(entraîneur de La Combe):

«Perdre contre Orsières n'engendre pas actuellement de véritables déceptions. Le retour d'Alain Copt au poste de libero et l'avancement de Claude Troillet au milieu du terrain ont donné une nouvelle assise à l'équipe. Nous aurions pourtant pu également prétendre gagner ce match mais il aurait pour cela fallu que J.-F. Saudan (30') et M. Rouiller (50') concrétisent deux véritables

occasions de but. En première mi-temps, j'estime que nous avons mieux joué qu'Orsières. Cela a moins bien marché en deuxième mi-temps, notamment après les deux buts survenus coup sur coup à la 70' et à la 71', ce qui a permis à Orsières de s'imposer. Trop nettement? Sans doute mais de façon tout de même totalement méritée.»

Alain Copt
(joueur d'Orsières):

«C'est la première fois que nous pouvons jouer avec l'équipe complète et cela s'est ressenti dans la manière en même temps que dans le résultat. L'apport de Troillet au milieu du terrain a stabilisé l'équipe qui joue maintenant avec plus d'aisance et de tranchant. Nerveux au possible, les joueurs de La Combe ont certes gâché quelques occasions en première mi-temps, mais j'estime que la raison de notre succès réside plus dans notre meilleur volume de jeu que dans les erreurs commises par La Combe. Nous étions venus à Martigny pour gagner. Nous avons atteint notre objectif en pratiquant un bon football. Qu'est-ce que vous voulez demander de plus actuellement?»

Par l'image: Saint-Léonard - Agarn



Le gardien de Saint-Léonard, Jean-Paul Studer (à gauche) intervient avec à-propos devant Edwin Grand, d'Agarn (au centre). Marc-André Bétrisey (à droite) en est réduit au silence... mais son équipe gagnera finalement nettement cette rencontre.

Charles-Henri Giletti
(entraîneur de Sierre II):

«Je ne suis pas directement déçu du résultat qui est absolument conforme au déroulement de la rencontre. Je n'en dirais pas contre pas autant de la manière, qui, elle, a été absolument catastrophique. Mis à part la défense, aucun compartiment n'a vraiment donné satisfaction, loin de là même puisque la prestation du milieu du terrain et

de l'attaque a été un véritable désastre. Dans ces conditions, il était évidemment illusoire de vouloir contester la victoire de Nendaz acquise en début de 2^e mi-temps sur un but de Mariéthoz. Pour espérer égaliser, il aurait fallu que tous les joueurs travaillent du début à la fin, ce qui n'a pas été le cas, certains joueurs terminant le match aussi frais et dispos qu'ils ne l'étaient au début de la rencontre. J'espère tout simplement que la situation ne durera pas...»

4^e LIGUE

Naters II - Hérérence Ardon et Vollèges en tête de leur groupe

Groupe 1

RÉSULTATS

Agarn II - Leuk-Susten	1-1
Brig II - Turtmann	0-0
Grône - Visp II	3-1
Loc-Corin - Chalais II	1-3
St. Niklaus - Termen	0-3
Salgesch II - Naters II	2-2

CLASSEMENT

1. Naters II	12	9	1	2	31	10	19
2. Grône	12	8	2	2	29	12	18
3. St. Niklaus	12	7	2	3	29	14	16
4. Termen	12	8	0	4	32	22	16
5. Turtmann	12	6	2	4	32	17	14
6. Brig II	12	5	2	5	30	31	12
7. Visp II	12	4	3	5	27	21	11
8. Leuk-Susten	12	4	1	7	21	28	9
9. Salgesch II	12	4	1	7	18	30	9
10. Loc-Corin	12	4	1	7	15	29	9
11. Agarn II	12	3	1	8	21	44	7
12. Chalais II	12	2	0	10	19	46	4

DIMANCHE PROCHAIN

Brig II - St. Niklaus
Chalais II - Agarn II
Leuk-Susten - Salgesch II
Naters II - Termen
Turtmann - Grône
Visp II - Loc-Corin

Groupe 3

RÉSULTATS

Bramois - Ardon	0-7
Chamoson - Vétroz II	6-0
Erde - La Combe II	4-1
Fully II - Sion III	0-7
Isérables - Hérérence II	1-5
Leytron III - Châteauneuf	0-1

CLASSEMENT

1. Ardon	12	10	0	0	42	10	24
2. Chamoson	12	11	0	1	53	15	22
3. Sion III	12	8	1	3	36	11	17
4. Châteauneuf	12	6	1	5	23	12	13
5. Erde	12	6	1	5	34	25	13
6. Vétroz II	12	6	0	6	18	23	12
7. Leytron III	12	6	0	6	21	28	12
8. Isérables	12	3	3	6	22	29	9
9. Bramois	12	2	2	8	16	36	6
10. La Combe II	12	2	2	8	17	39	6
11. Hérérence II	12	3	0	9	22	45	6
12. Fully II	12	1	2	9	14	45	4

DIMANCHE PROCHAIN

Ardon - Isérables
Chamoson - Erde
Châteauneuf - Bramois
Hérérence II - Fully II
Sion III - La Combe II
Vétroz II - Leytron III

Groupe 2

RÉSULTATS

Ayent II - Montana-Crans	4-1
Granges II - Nax	1-1
Hérérence - Arbaz	6-1
Saint-Léonard II - Grimisuat II	4-3
Salins - Erde II	renvoyé
Vex - Savièse III	3-0

CLASSEMENT

1. Hérérence	12	11	1	0	45	4	23
2. Erde II	10	7	1	2	26	20	15
3. Ayent II	12	5	2	3	27	13	15
4. Savièse III	12	4	3	3	28	23	13
5. Arbaz	11	5	1	5	14	21	11
6. Granges II	12	4	3	5	18	16	11
7. Salins	11	4	2	5	27	31	10
8. Grimisuat II	12	4	2	6	28	27	10
9. Saint-Léonard II	12	4	2	6	26	34	10
10. Montana-C.	12	4	1	7	18	28	9
11. Nax	12	1	5	6	21	33	7
12. Vex	12	3	0	9	14	43	6

DIMANCHE PROCHAIN

Arbaz - Grimisuat II
Erde II - Ayent II
Montana-Crans - Hérérence
Saint-Léonard II - Vex
Salins - Granges II
Savièse III - Nax

Groupe 4

RÉSULTATS

US Collombey-M. II - Evionnaz	2-3
Orsières II - Monthey II	5-2
Saint-Maurice II - Bagnes II	3-1
Vernayaz - Massongex	0-0
Vollèges - Saillon	3-0
Vouvry II - Leytron III	3-1

CLASSEMENT

1. Vollèges	12	7	5	0	18	5	19
2. Leytron III	12	8	2	2	32	15	18
3. Massongex	12	6	0	6	28	11	18
4. Vernayaz	12	7	2	3	27	19	16
5. Saillon	12	4	2	6	21	13	14
6. Evionnaz	12	6	2	4	18	15	14
7. Vouvry II	12	3	5	4	25	27	11
8. Orsières II	12	4	2	6	25	23	10
9. Saint-Maurice II	12	4	2	6	16	24	10
10. USCM II	12	2	3	7	14	21	7
11. Bagnes II	12	1	2	9	14	32	4
12. Monthey II	12	1	1	10	14	47	3

DIMANCHE PROCHAIN

Bagnes II - Vollèges
Evionnaz - Vouvry II
Leytron III - Monthey II
Massongex - USCM II
Saint-Maurice II - Orsières II
Saillon - Vernayaz

La technique, le styling, l'équipement et le confort de la Mitsubishi Galant Sigma répondent de façon idéale à ce qu'on attend de la voiture de demain.



Mitsubishi Galant Sigma, dès Fr. 13'950.-

A L'ÉCONOMIE
Edy Röhrner - SION

Tissus imitation gobelin pour rideaux et ameublement
largeur 130 cm 19.— baissé 15.—
largeur 140 cm 27.— baissé 20.—

Tissus jute
col. naturelle
largeur 180 cm le mètre 4.90

Tissus popeline unie
100% coton
très belle qualité, largeur 90 cm
12 coloris le mètre 8.50

Tissus gabardine unis
pour pantalon, jupe, etc.
70% trévera 30% rayonne
13 coloris
largeur 150 cm le mètre 15.—

Tissus rideau décoration
uni, qualité orlon
8 coloris
largeur 120 cm le mètre 7.50

Tissus satinette
pour doublure de rideaux et couvre-lits, très belle qualité
100% coton, 6 coloris
largeur 130 cm le mètre 8.90

Tissus nappage
mi-fil, 4 coloris
largeur 180 cm le mètre 11.—

Tissus nappage
pur fil, 4 coloris
largeur 140 cm le mètre 12.—

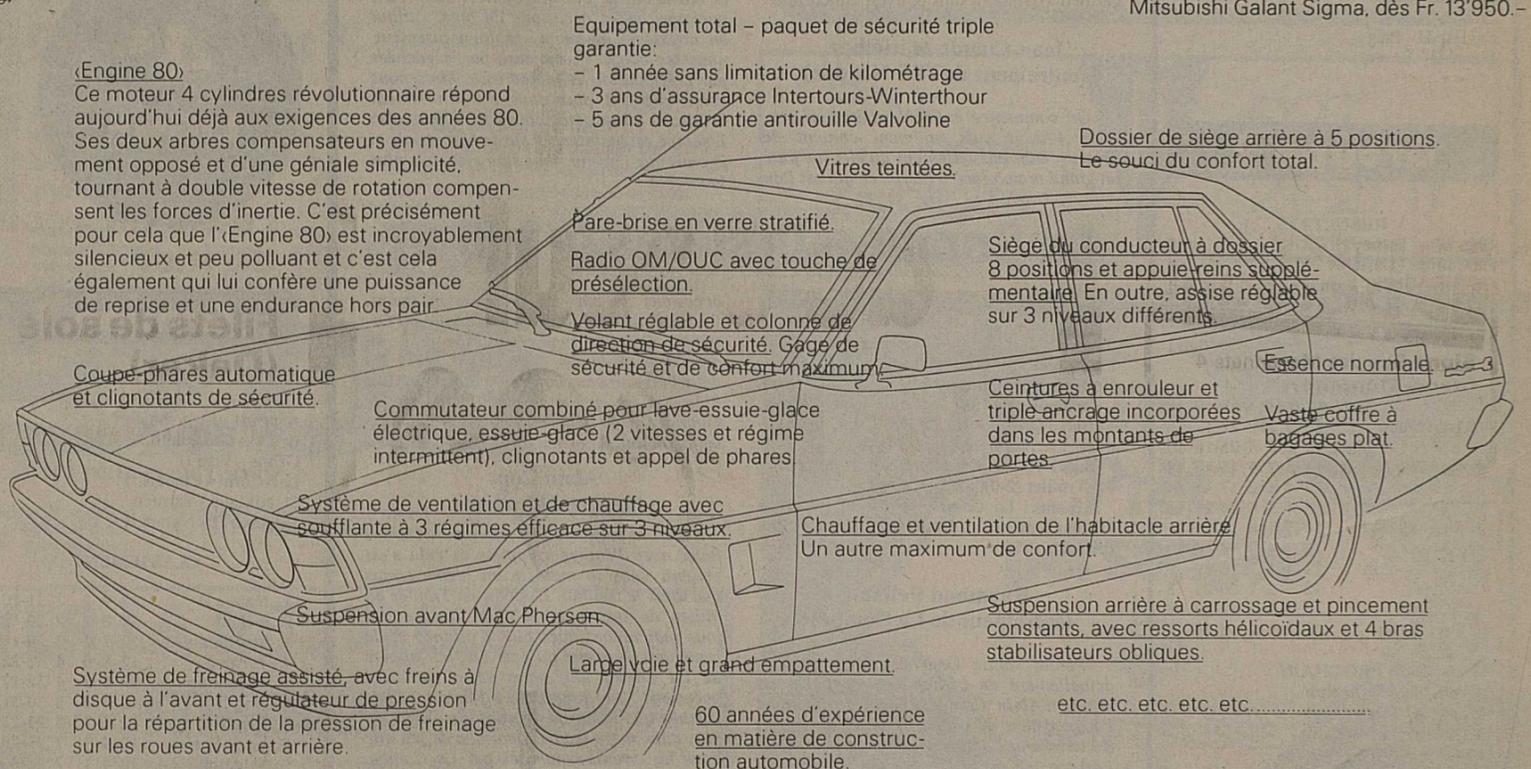
Tissus mi-fil
blanchi, pour draps de lit
largeur 150 cm 7.90
largeur 180 cm 10.90
largeur 240 cm 17.—

Tissus imprimés
100% coton, de marque Brigitte pour la confection de draps de lit et fourres
largeur 140 cm le mètre 9.80
largeur 160 cm le mètre 10.80
largeur 180 cm le mètre 11.80
largeur 240 cm le mètre 14.50

Tissus feutrine
11 coloris
largeur 180 cm le mètre 17.—
pour bricolage, coupons de feutrine la pièce 1.—

A L'ÉCONOMIE
Edy Röhrner - SION

Tél. 027/22 17 39 - 22 17 40



Galant Sigma 1600 GL: Fr. 13'950.-
1597 cc - 75 CV/DIN - 4 portes -
160 km/h - 7.7 l/100 km

Galant Sigma 2000 GLX: Fr. 15'950.-
1995 cc - 90 CV/DIN - boîte 5 vitesses -
4 portes - 170 km/h - 8.0 l/100 km

Galant Sigma GL/AT: Fr. 15'150.-
1597 cc - 75 CV/DIN - automatique -
4 portes - 150 km/h - 8.2 l/100 km

Galant Sigma 2000 GLX/AT: Fr. 17'150.-
1995 cc - 90 CV/DIN - automatique -
4 portes - 160 km/h - 8.5 l/100 km

Importateur: MMC Automobile SA, Steigstr. 26, 8401 Winterthour, Tél. 052/23 57 31

Représentations officielles: **Aigle:** Garage des Ormons, rue des Glariers, 025/2 45 37
Préverenges: Garage des Grandes-Rives, M. Gouffon, 021/71 15 44
Conthey: Garage des Alpes, Praz & Clivaz, 027/36 16 28

**SILENCE.
PUISSANCE.
MITSUBISHI**

Café-restaurant des Iles
Collombey-le-Grand

M. Jean-Bernard Michellod
remercie sa fidèle clientèle et l'informe qu'il a remis son établissement dès vendredi 4 novembre 1977 à

M. Pierre-Yves Plaschy-Comby
qui, par la qualité de son service, espère mériter la confiance accordée à son prédécesseur.

Un apéritif sera offert de 17 à 19 heures

36-100646

A enlever à prix dérisoire encore

15 luxueux salons en cuir véritable

ayant subi petits dommages durant le transport.

Le prix! de 1500 à 2900 francs

Une affaire époustouflante
Profitez-en!

Trisconi & Fils
Monthey
50 m de la Placette
Tél. 025/4 12 80 - 4 36 50

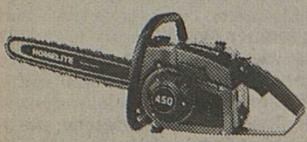
36-6813

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Pour être bien informé

HOMELITE

L'élite des tronçonneuses



■ légère ■ puissante ■ avantageuse

Dès frs. 458. - vous aussi trouverez une HOMELITE:

Du modèle extra-léger de la série éprouvée XL jusqu'à la puissante tronçonneuse pour bûcherons professionnels

Vente et service après-vente:

Kurt Brandalise

Atelier mécanique
1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

André Terrettaz

1931 Vollèges
Tél. 026/8 81 56

ACTUEL CHEZ
Interdiscount

Venez voir

notre nouvelle
gamme H:P

Scandyna

InterDiscount Photo, Radio, Hi-Fi

Sion: Rue des Mayennets 4

Crans-Montana:

Imm. « Les trois vétérans »

Monthey:

Le Market, Av. de la Gare

Prix discount!

30 à 50% de rabais
sur le matériel (avec petites rayures)

Bauknecht

Cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz, rue du Rhône 29, Sion
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47

Auberge des Collines

Pont-de-la-Morge

Brisolée à toute heure

Muscat nouveau
Soirée: ambiance accordéon
Fermeture 24 heures

Se recommande: fam. Jollien-Siggen



Tous les appareils de cuisson
électricité et bois.
Agencements de cuisines

Saxina

1701 Fribourg



Ragoût de boeuf
1 kg 10.90

ACTION

Bouilli sans os kg **9.50**
Rôti de boeuf kg **15.50**
Hachis de boeuf kg **8.50**
Langues de boeuf fumées, sous vide kg **11.50**

Porc

Ragoût	1kg	11.90
Rôti, épaule	1kg	11.90
Tranches, jambon	1kg	14.90
Emincé	1kg	13.90
Saucisse à rôtir	1kg	8.90



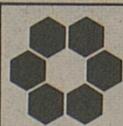
Poisson

Cabillaud côtier	100 g	-75
Filets de veau de mer	100 g	1.25
Filets de sole (Dakar)	100 g	1.50
Maquereaux de ligne	1kg	4.-
Moules d'Espagne	1kg	2.90

Volailles

Poules fraîches	1kg	3.90
Cuisses de poulet	1kg	6.50
Escalopes de dinde	1kg	13.50
Emincé de poulet	1kg	11.50
Ragoût de dinde sans os	1kg	7.50

Prix valables du 1 au 5.11.77



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.87

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

2^e LIGUE

Viège: sérieuse option sur le titre

SX POINTS d'avance! C'est la carte de visite que l'équipe de Peter Troger présente au terme des douze premières journées du championnat. Le FC Viège domine donc l'édition 1977-1978 de manière plus étonnante encore que l'on pouvait le supposer. Cet ensemble formé par un entraîneur de grande valeur s'achemine à grands pas vers le titre de champion valaisan de II^e ligue... déjà à dix longueurs de la fin de l'exercice. C'est tout simplement admirable.

Faut-il en déduire que les autres formations subissent un nivellement par le bas? Tout laisse à le supposer, avec une triple exception en ce qui concerne Saint-Maurice, Savièse et le néo-promu Conthey. Un trio qui fait ce qu'il

peut à l'ombre du chef de file incontesté, le FC Viège.

Un trio qui dorénavant devra se contenter de jouer un rôle secondaire pour obtenir les places d'honneur. Mais Saint-Maurice, Savièse et Conthey doivent s'attendre à certains assauts de la part de leurs poursuivants. En effet la fuite en avant provoquée par les dangers de la relégation va stimuler plus d'une équipe.

Le fait marquant de ce dernier dimanche se situe au bas du classement. Ayent a lâché prise. Il est resté sur place au moment où Grimisuat battait Saint-Maurice et le jour où Fully récoltait un point à Conthey.

On peut ajouter également le demi-échec de Savièse qui recevait Salquenen. L'équipe de

Perroud et celle de Mllevoiy ont donc contribué dans une certaine mesure à l'envol quasi définitif du chef de file.

Faut-il déjà condamner Ayent? Pour l'instant les deux points de retard qui séparent l'équipe de Roland Travelletti (il assurera encore l'intérim pour les deux derniers matches fixés au calendrier de novembre) de Grimisuat et Fully méritent que l'on tire la sonnette d'alarme sans plus. Pour le club du président Beney l'avenir se jouera en deux étapes: éviter que le fossé s'élargisse avant la pause et régler rapidement les problèmes au niveau de la direction technique.

Si la nuit porte conseil... l'hiver peut redonner espoir!

Conthey - Fully Mugosa: «Le vin nouveau...»

«J'ai été trahi par quatre ou cinq joueurs qui la veille du match ont fêté le vin nouveau... jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Cela n'est pas sportif vis-à-vis du club et des autres coéquipiers.

Dès lors il ne faut pas s'étonner si nous avons perdu un point face à Fully.

Durant la première mi-temps notre prestation a été honorable mais par la suite, les fêtards n'ont plus trouvé les ressources nécessaires. Pas même pour obtenir un but supplémentaire alors qu'il n'y avait plus qu'à pousser la balle dans les filets.

Tant et si bien qu'en seconde mi-temps Fully sema la panique dans nos rangs. Le résultat est malgré tout heureux pour nous si l'on pense à la mauvaise préparation d'une partie de l'équipe. Malheureusement je ne possédais pas suffisamment de joueurs pour exclure les mauvais éléments.»

Frochoux: «douze matches et un avertissement»

«Si je relève ce fait ce n'est pas pour en tirer une gloire quelconque mais pour souligner que même lorsqu'il faut se battre pour récolter des points il reste possible de le faire avec fair play.

Le mérite en revient à mes joueurs qui se rendent compte que sur la longueur il reste payant de jouer à football. Nous ne sommes pas sortis d'un virage qui ressemble à une épingle à cheveux mais il y a incontestablement progressé. L'équipe devient moins crispée et s'exprime mieux.

On était monté à Conthey pour obtenir un point. Malheureusement, on n'a obtenu qu'un point, alors que finalement on pouvait prétendre à plus.»

Grimisuat - Saint-Maurice Grand: «L'attitude appropriée»

«Voilà une rencontre qui permettait le choix des moyens. Nous n'avions rien à perdre face à une formation favorite et personne ne nous aurait reproché une défaite face à Saint-Maurice, deuxième du classement.

En adoptant une attitude appropriée (excellent esprit, jeu décontracté mais pratiqué avec conviction, joie de jouer) avec un brin de réussite il nous fut possible de déjouer le pronostic.

Nous avons bénéficié par ailleurs d'un excellent arbitre qui ne s'est pas laissé duper, par exemple par un but inscrit par notre adversaire avec un ballon de remplacement!

La double absence de Marclay et Mathis (suspendus) a été un handicap compensé en partie par l'apport de Kueng (encore diminué) mais qui a tenu tout le match.»

Milevoiy: «Grimisuat méritait»

«Notre adversaire a su saisir sa chance et il mérite entièrement sa victoire.

Alerte devant les buts des visiteurs. Le gardien Gaudin (à terre à l'extrême droite) ne paraît pas à sa place sur cette attaque contheyssanne représentée par Marmy (12). Vincent Carron a réagi justement en prenant place dans les buts, alors que Cajoux (5) et Gay (4) se demandent comment tout cela va se terminer...



Naters - Vouvry Minnig: «Pourquoi se plaindre?»

«Récolter deux points avec une équipe de fortune c'est évidemment une consolation. Du contingent initial il faut déduire toujours les cinq blessés et dimanche il me manquait également F. Eggel (suspendu). Une fois de plus j'ai puisé deux joueurs dans la seconde formation (R. Schmid et Durschei).

Le match ne fut pas spécialement bon, surtout en première mi-temps. Après le thé, le jeu s'améliora un peu en ce qui nous concerne.

Je suis content des deux points. Je ne me plains pas du résultat mais de la manière.»

A L'OMBRE DES GRANDS

par Jacques Mariethoz

Turin: «Mis k.o. par une erreur!»

«Tout n'avait pas trop mal commencé à Naters puisque nous menions à la marque après 34 minutes. Après la pression adverse après la pause mit notre défense à contribution. Il fallut une erreur «bête» (passe en retrait au gardien, interceptée) pour déclencher un retour de manivelle qu'il aurait été possible d'éviter, me semble-t-il. En effet, en laissant passer l'orage, nous pouvions prétendre à la victoire grâce à notre but de la première mi-temps. Malheureusement l'égalisation provenant de cette erreur défensive mit proprement k.o. ma formation. Elle fut incapable de réagir normalement et moins de deux minutes plus tard Naters menait par 2-1.»

Savièse - Salquenen Perroud: «Je ne sais plus que penser»

«En deux rencontres face à Salquenen nous héritons d'un bilan très spécial: trois joueurs à l'hôpital (Schurmann au premier tour, J. Dubuis et le gardien Pannatier ce dernier dimanche). Cette fois quatre joueurs adverses écopaient d'un avertissement. Vraiment je ne comprends pas. Je n'affirme pas que toutes les blessures émanent de coups volontaires ou prémédités mais je constate les dégâts et c'est navrant.

Je m'efforce de bâtir quelque chose avec mon équipe et pour récompense on me rend des blessés.

Dans le contexte du match de dimanche l'arbitre a trop attendu pour sévir. Je suis terriblement déçu car nous méritons dix fois de gagner. Je suis déçu pour mes joueurs qui, je les comprends, commencent à avoir peur d'aborder certains matches.»

Naselli: «Il y a une justice»

«Je reconnais que Savièse a dominé le débat en deuxième mi-temps avant notre égalisation. Cependant chacun doit reconnaître qu'à la fin de la première partie nous aurions mérité de mener par un ou deux buts d'écart. Il y a donc une justice si le bilan final nous vaut d'obtenir un point sur le terrain de Savièse.

Ce résultat, je le dois à l'intelligence de mes joueurs qui ont répondu à la pression adverse par d'habiles contre-attaques. Ce fut du reste le meilleur match de mon équipe cette saison.

Un seul regret: l'habituelle ambiance houleuse du stade Saint-Germain.»

Sierre - Chalais Pannatier: «Quand le climat favorable»

«Il faudrait trouver un climat favorable pour nos attaquants. Depuis six dimanches jamais le FC Sierre n'a marqué plus d'un but par rencontre. Comment voulez-vous dans ces conditions que les joueurs prennent confiance à proximité des buts adverses? Cependant il y a progression en ce qui concerne l'organisation de jeu aussi bien défensive que dans l'élaboration. La cohésion est meilleure malgré certaines erreurs de marquage qui subsistent. Il nous faudrait marquer une fois plusieurs buts pour placer toute l'équipe dans un climat favorable.»

Allégroz: «Un point important»

«Après deux défaites consécutives il fallait une réaction. Il importait de ne pas perdre et dans cette optique ce point récolté à Sierre est très important.

Comme l'indique le résultat, la première mi-temps a été à l'avantage de Sierre. Après la pause, grâce à plusieurs occasions de but nous pouvions même prétendre à un succès final.

Il est clair qu'actuellement tout reste laborieux mais il devient difficile de soigner la manière pour l'instant. Il faudra attendre des jours meilleurs. Toutefois nous ne négligeons rien pour assurer l'avenir. Nos deux avants-centre (G. Devanthery qui a déjà marqué six buts et Mabilard qui je viens d'introduire) ne sont âgés que de seize ans.»

Viège - Ayent Troger: «Ayent méritait un point»

«Nous avons eu de la peine face à Ayent qui nous a surpris en bien. Certes notre prestation n'a pas été extraordinaire mais tout de même. Je dois souligner qu'Ayent aurait mérité un point à la suite de son match très volontaire. Le

travail de tous les instants de ses joueurs n'a pas été payé à sa juste valeur.

D'un autre côté j'ai été handicapé par l'absence de deux titulaires, Stœpfer et S. Muller. Le premier surtout ne se contente pas de tenir son rôle de stopper. Il monte beaucoup et apporte un soutien apprécié au milieu du terrain d'habitude.

Oui maintenant avec six points d'avance nous devrions être en mesure de conserver notre place de leader. Encore un mot: mes joueurs attendent toujours vos félicitations pour le titre de champion d'automne...»

(Réd.) Même si nous avons comme principe d'attendre que le travail soit terminé pour dresser des louanges, nous reconnaissons bien volontiers que le FC Viège mérite un grand coup de chapeau pour son extraordinaire performance soulignée plusieurs fois. Notre plaisir sera complet le jour où l'équipe de Troger représentera le Valais dans les finales de II^e ligue le printemps prochain.

R. Travelletti: «C'est le football...»

«C'est vraiment regrettable car ce point que nous méritions aurait été d'un apport moral de premier ordre pour l'équipe en ce moment.

Je crois sincèrement que nos mérites de partager l'enjeu avec le leader dimanche dernier. Toutefois j'espère que tous les joueurs auront pris conscience de leurs possibilités. Au cours des deux derniers matches prévus au programme de 1977, il faudra absolument garder l'espoir. En se référant au match de Viège, il y a des raisons de croire.

C'est le football... le mérite n'est pas toujours récompensé.

Notre dernier reconfort vient de nos supporters qui ne nous abandonnent pas. Ils étaient présents à Viège et ils le seront encore dimanche prochain au stade Saint-Jacques.»

Savièse - Salquenen 1-1 (1-0)

Savièse: Pannatier (30^e P.-A. Héritier); Perroud; Boillat, Panchard, Werlen; X. Varone, Luyet, Jacquier, J. Dubuis (40^e Elsig), Dini, Ch. Varone.

Salquenen: R. Tudisco; Amacker; Montani, M.-A. Tudisco, Bundi; H.-P. Constantin, Tenud, Mathier (60^e P. Constantin); Glenz, R. Cina (60^e Schalbetter), Bonvin.

Buts: 35^e Boillat (1-0) - 60^e Tenud (1-1).

Absent: Savièse: Héritier (raison professionnelle).

Note: deux tirs de Salquenen sur les montants: 2^e par R. Cina et 20^e par Bonvin.

A la 30^e le gardien Pannatier se blesse dans une sortie au nez et à une cheville. A la 40^e J. Dubuis reste au sol à son tour. Tous deux prendront le chemin de l'hôpital.

Sierre - Chalais 1-1 (1-0)

Sierre: Mathieu; Biaggi; J.-M. Imhof (60^e Ch. Coupy), P. Imhof, Salamin; Viogot, Borgeaud, Epifani; Zufferey, Favre (70^e M. Coupy), Valentini.

Chalais: Zufferey; Antille; Micheloud, Borgeat, P. Devanthery II; Rudaz, L. Devanthery, Neurohr; Zurwerra, Mabilard (46^e G. Devanthery), N. Devanthery.

Buts: 15^e Valentini (1-0) - 55^e G. Devanthery (1-1).

Absents: Sierre: Fournier (blessé), Basili (suspendu).

Viège - Ayent 2-1 (1-1)

Viège: Hildbrand (46^e Imboden); Lienhard; Mazotti, Blumenthal, Bühler; Williner (67^e Nellen), N. Muller, Wyer; Pinto, Schwarz, Studer.

Ayent: G. Travelletti; R. Travelletti; Leya, M. Morard, Rey; G. Morard, G. Savioz, M. Savioz; D. Morard, Jean (80^e M. Moos), Balet (75^e J.-L. Moos).

Buts: 35^e Schwarz (1-0) - 40^e D. Morard (1-1) - 51^e Schwarz (2-1).

Absents: Ayent: Haenni, P.-A. Moos (blessés), G. Aymon (service militaire).

Note: peu avant la mi-temps, le gardien Hildbrand qui effectuait une sortie sur un corner entra en collision avec G. Savioz et se blessa à l'épaule.

Résultats

Conthey - Fully	2-2 (1-0)
Grimisuat - Saint-Maurice	2-1 (2-1)
Naters - Vouvry	2-1 (0-1)
Savièse - Salquenen	1-1 (1-0)
Sierre - Chalais	1-1 (1-0)
Viège - Ayent	2-1 (1-1)

CLASSEMENT

1. Viège	12	10	2	0	28	7	22
2. St-Maurice	12	7	2	3	22	8	16
3. Savièse	12	6	4	2	22	12	16
4. Conthey	12	5	5	2	19	13	15
5. Salquenen	12	3	6	3	10	11	12
6. Chalais	12	4	3	5	12	17	11
7. Naters	12	4	3	5	9	16	11
8. Sierre	12	3	4	5	14	22	10
9. Vouvry	12	4	1	7	12	16	9
10. Fully	12	3	2	7	15	19	8
11. Grimisuat	12	3	2	7	11	18	8
12. Ayent	12	2	2	8	12	27	6

Dimanche prochain

Ayent - Saint-Maurice
 Conthey - Grimisuat
 Chalais - Naters
 Fully - Savièse
 Salquenen - Sierre
 Vouvry - Viège

Classement des buteurs

- 6 buts:** G. Devanthery (Chalais)
 Panchard (Saint-Maurice)
 M. Coupy (Sierre)
- 5 buts:** S. Muller (Viège)
 Schwarz (Viège)
 Tissières (Saint-Maurice)
- 4 buts:** Williner (Viège)
 Gertschen (Conthey)
 Schuttel (Conthey)
 Fontannaz (Conthey)
 Udry (Conthey)
 R. Cina (Salquenen)
 G. Luyet (Savièse)
 Panchard (Savièse)
 Gally (Saint-Maurice)
 K. Salzmanner (Naters)
 A. Ricci (Naters)
 A. Mabilard (Grimisuat)
- 3 buts:** Studer (Viège)
 Biaggi (Sierre)
 Valentini (Sierre)
 Ch. Varone (Savièse)
 Boillat (Savièse)
 Rard (Fully)
 G. Carron (Fully)
 Frochard (Fully)
 D. Morard (Ayent)

ENTREMONT-AOSTE

Formation d'une section du Kiwanis

ENTREMONT. - Depuis quelques mois, une équipe de responsables étudie la mise sur pied dans l'Entremont d'une nouvelle section du Kiwanis-Club. Les premiers pourparlers, parrainés par la section Sion-Martigny, ont abouti à la constitution d'un comité provisoire chargé d'organiser les structures du nouveau club et de prendre tous les contacts nécessaires à l'échelon supérieur de cette société mondiale.

Le comité provisoire a été formé de la manière suivante:

Président: Noël Crettex, Champex; vice-président: Guy Oreiller, Verbier; secrétaire: Pascal Moulin,

Vollèges; caissier: Camille Tornay, Orsières.

Cette nouvelle section du Kiwanis une fois organisée, prendra également contact avec la région d'Aoste qui aurait manifesté le désir de former une telle section avec un groupe valaisan.

Dans l'immédiat les responsables et quelque treize membres se sont réunis amicalement et une première fois en compagnie de leurs épouses, vendredi dernier, au Ver-Luisant à Verbier. D'autre part, le siège de la société a été fixé, en principe, au restaurant de la Duay près d'Orsières où les membres se retrouveront chaque mardi.

Quand la solitude devient de l'isolement

UNE DES RAISONS D'ÊTRE DE « PRO SENECTUTE »

Aujourd'hui tout semble être un moyen de communication: Notre journal, l'émission de télé ou de radio, les rencontres, les réclames, les comptoirs et les marchés... Et pourtant, il semble aussi que jamais l'homme n'ait eu autant de peine à rencontrer et à comprendre son semblable.

Les conditions de vie sont telles qu'il est de plus en plus des relations simples d'homme à homme. On a des relations professionnelles, des relations culturelles, des relations de voisinage qu'on dit « bon voisinage ». Toutes ces relations sont plutôt le fait de personnes qui n'ont pas atteint l'âge que nous appelons 3° ou 4° âge.

Viennent les années de la vieillesse avec leur suite de malaises, de handicaps, il n'est plus possible d'entretenir ces relations de vie « active ». C'est le temps de la mise à la retraite. Les compagnons de loisirs et de travail se font rares, non par désintéressement ou égoïsme, tout simplement parce que ce n'est plus possible. On vit d'abord dans une solitude bienfaisante, puis vient l'isolement ou l'ennui.

Ne nous est-il pas arrivé de dire: « Tiens! il est encore là ce monsieur, je ne l'ai plus revu depuis des années ». Effectivement, il est là dans le même village ou aussi dans le même quartier.

Tout cela pour montrer que la solitude est telle qu'elle devient de l'isolement. De telles conditions ne sont pas agréables à vivre et, à la limite, deviennent causes de toutes sortes de troubles malades.

Pour son anniversaire de soixante ans, la **Fondation pour la vieillesse - Pro Senectute** s'est fixé un but particulier: la guerre à l'isolement.

Seul ou ensemble, voilà l'alternative.

Les activités en groupes, les loisirs, la gymnastique, les voyages et même les vacances visent essentiellement à favoriser cette qualité de vie qui échappent à bon nombre de personnes âgées.

Et qu'on ne vienne pas dire que c'est du luxe social. Nous connaissons le prix d'une journée d'hospitalisation. S'il n'est pas possible d'arrêter la marche du temps, il est encore possible de retarder ou d'éviter certains handicaps dits de vieillesse. Lutter contre l'isolement est une mesure prophylactique rentable à notre époque surtout où l'on parle beaucoup de rentabilité. Eviter une hospitalisation dite chronique améliore la qualité de vie de l'intéressé et décharge la collectivité d'une dépense financière appréciable.

C'est dans cet esprit que **Pro Senectute** fait appel à la population et aux intéressés eux-mêmes en particulier. Grâce aux dons qui sont reçus au CCP 19-361, les assistantes de la fondation pourront remplir avec plus d'efficacité aux demandes qui leur sont présentées.

La fondation pour la vieillesse vous remercie.

Pro Senectute Valais

Rue des Tonneliers 3, Sion

En souvenir de tous les trépassés

A l'image des catholiques du monde entier, les paroissiens valaisans se sont donc retrouvés hier auprès de leurs défunts. Cette manifestation de foi se traduit par des gestes tangibles notamment les visites familiales au cimetière, l'ornement des tombes et, dans beaucoup de nos villages alpins, l'occasion aussi de se retrouver en famille. Parfois cette cérémonie du souvenir, au-delà de son caractère religieux et profond, a le mérite de rappeler à chacun ses responsabilités, ses devoirs envers ce cadeau suprême qu'est la vie. Rappeler aussi à chacun

que cette même vie n'a pas le droit d'être gâchée, d'être vilipendée, d'être détruite par des actes criminels, imbéciles parfois aussi. Un exemple frappant: la tragédie qui endeuilla le département de l'Isère, le village de Saint-Laurent-du-Pont, le 1^{er} novembre 1970 où 144 jeunes gens devaient périr carbonisés dans l'incendie du « 5 à 7 ». Aujourd'hui un magnifique monument portant le nom des 144 victimes a été érigé sur l'emplacement même de l'ancien et tragique dancing.

Derrière le monument, on a voulu conser-

Amicale des juges et vice-juges de l'Entremont Félicitations, Madame la présidente



ENTREMONT. - Comme nous l'annoncions dans une de nos dernières éditions, les juges et vice-juges de l'Entremont ont décidé, à l'image de leurs collègues martigneraux, de fonder une amicale regroupant aussi bien les élus en fonction que les anciens. Une première prise de contact a eu lieu samedi soir dernier à l'auberge du Valsoirey à Bourg-Saint-Pierre et l'assemblée a décidé de confier la pre-

mière présidence de l'Amicale des juges et vice-juges de l'Entremont à M^{me} Francine Nicollier, juge à Bourg-Saint-Pierre. Dans un premier temps et jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, elle sera secondée dans sa tâche par MM. André Gay-Jacquemettaz, juge à Liddes, et René Terretaz, juge à Vollèges.

Le premier but de l'Amicale des juges et vice-juges de l'Entremont sera de

mettre annuellement sur pied une assemblée dont la première partie sera consacrée à une séance de travail sur les problèmes inhérents à la fonction et la seconde partie consacrée, elle, à l'amitié et au plaisir de se retrouver.

Notre photo: lors de la séance constitutive à Bourg-Saint-Pierre, la nouvelle présidente, M^{me} Nicollier, entourée de ses collègues.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Bloc-notes chablaisien

La majorité pour le club philatélique

MONTHEY. - Fondé en 1957, le club philatélique du chef-lieu marquait cet anniversaire ce dernier week-end. Actuellement placés sous la houlette de M. Rémy Berra, les philatélistes montheyens furent présidés durant les dix premières années par M. Paul Hirt.

La salle de la Maison des jeunes se prêtait à merveille à l'exposition-bourse organisée avec soin par les philatélistes montheyens.

A la salle bourgeoise, le conseiller communal Philippe Boissard a apporté les vœux et félicitations de l'autorité communale. Les philatélistes visiteront l'exposition Diebold Schilling, au château, et un banquet a été l'occasion de sceller le jumelage entre le club de Monthey et celui de Nanterre (Paris).

En effet, plusieurs membres de ce club parisien ont participé à l'exposition de Monthey en présentant des collections de l'Etat algérien et du Bangladesh notamment.

Fort de 150 membres, le Club philatélique de Monthey groupe des adhérents du Chablais valaisan et vaudois. Son groupe de jeunes est important et lui assure une relève qui permet de penser que son quart de siècle lui apportera encore de belles satisfactions.

ressortissants de la région monthey-sanne est connu:

Le premier, L. R., est condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis durant deux ans.

Le second, A. V., six mois d'emprisonnement plus quatre mois résultant de la révocation du sursis antérieur.

Le troisième, G. C., à vingt-deux mois d'emprisonnement plus cinq mois et demi résultant de la révocation de deux sursis antérieurs, devant en outre rembourser à l'Etat 1000 francs pour un délit de trafic de drogue.

Le quatrième, G. M., pour recel, à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

L'entraînement des secouristes montheyens

MONTHEY. - Placés sous la direction technique de Claude Défago et Vincent Gianinetti, les membres de la colonne de secours du chef-lieu ont participé, samedi dernier, à un cours d'entraînement et de remémorisation des techniques du sauvetage. C'est au-dessus de Muraz et Collombey, dans la région dite « La Chimère », que ce cours s'est déroulé.

On peut être assuré de la valeur de la colonne de secours de Monthey, dont les membres suivent un entraînement constant.

Concert de l'ER inf mont 210

MONTHEY. - Ce soir, mercredi 2 novembre, à la salle communale de la gare, la fanfare de l'ER inf mont 210 donnera son dernier concert. Placée sous la direction du cpl Fibioli, cette fanfare militaire est composée de 29 recrues, provenant des cantons de Genève, Neuchâtel, Berne, Fribourg, Valais et Tessin. Durant toute l'ER les musiciens ont été formés par l'adj. instructeur Solioz.

Avec le SC Dents-du-Midi

CHAMPÉRY. - Sous la direction de Claude Exhenry, le SC de la station tenait son assemblée d'automne, préparant ainsi la saison d'hiver.

Comptant quelque 80 jeunes en classe OJ, le SC de Champéry, conjointement avec celui de Val-d'Illeaz-les Crosets, organisera les 10^{es} championnats suisses OJ.

Le programme de l'activité hivernale a été mis au point, puis ce fut la remise des récompenses à plusieurs membres. C'est ainsi que la médaille de vétéran a été attribuée à M^{me} Eva Défago, MM. Michel Eceur et Norbert Marclay. La médaille de membres honoraires de la FSS pour 40 ans d'activité est attribuée à MM. Emile Avanthey, Fernand Berra, Henri Clément, Charles Défago, Georges Exhenry, Henry Gonnet, Armand Grenon, René Nydegger et Robert Wyldermuth.

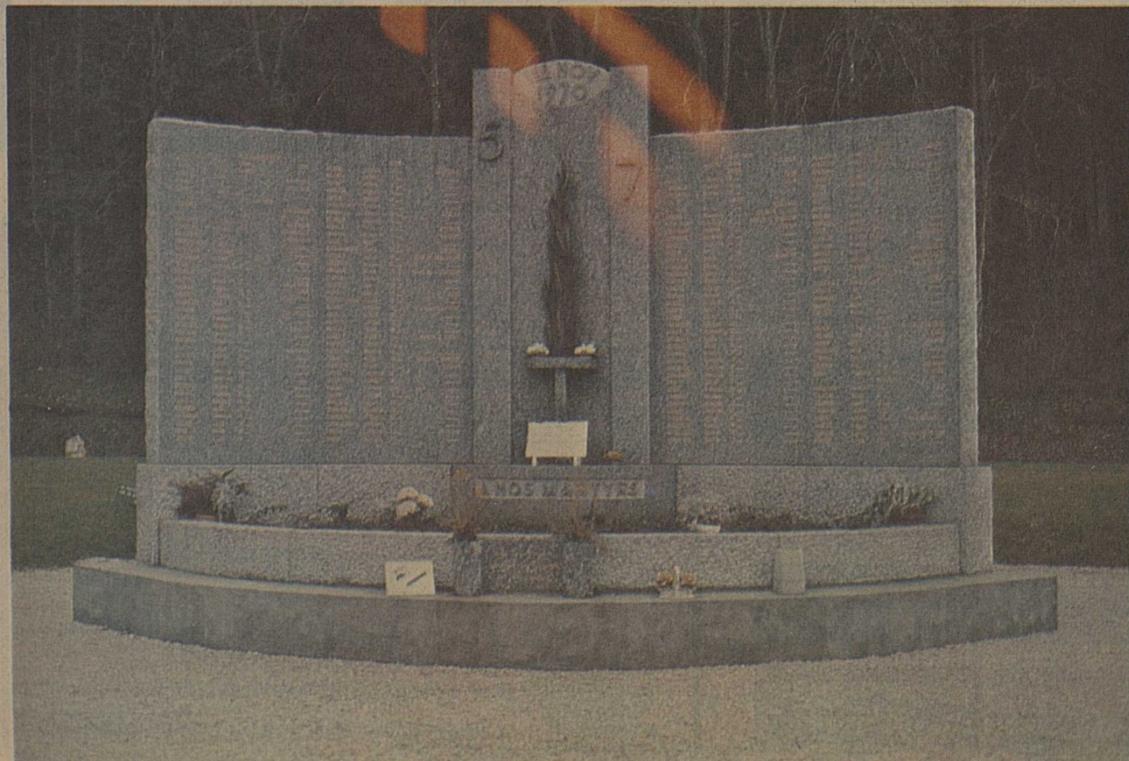
L'assemblée eut ensuite le plaisir de visionner un film sur les subtilités de la technique du ski d'aujourd'hui, film dû à Daniel Bovay, professeur ESS et membre de l'équipe suisse de démonstration.

Les peines de cinq accusés ont été prononcées

MONTHEY. - Le jugement du tribunal d'arrondissement qui a siégé vendredi dernier pour s'occuper des 96 cambriolages commis seul ou en bande par des

Issue fatale

MONTHEY. - M. René Rochoz, 43 ans, domicilié à Montreux, qui avait été renversé par une voiture au carrefour de la Placette (avenue de l'Europe-route de Collombey) est décédé à Lausanne des suites de ses blessures. Le malheureux cycliste avait été hospitalisé à Monthey, mais son état étant jugé très grave, fut transporté au CHUV.



L'UBS ne se penche pas que sur vos problèmes d'argent. Jugez plutôt:



85 conseils pour un heureux début de scolarité



65 suggestions pour votre budget



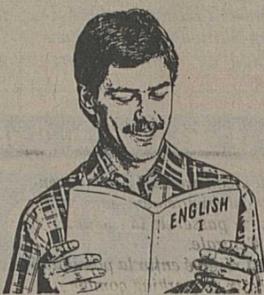
82 suggestions pour les personnes d'âge mûr



70 recommandations pour bien régler sa succession



87 questions au sujet du mariage



72 conseils au sujet des stages pour l'étude des langues



61 suggestions sur la naissance



81 conseils pour bien organiser vos vacances

Veillez m'envoyer les brochures marquées d'une croix NV

M./Mme/Mlle

Profession

Rue

NP/Localité

Ecrire en caractères d'imprimerie. A envoyer à: Union de Banques Suisses, département WIDO, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich.



Union de Banques Suisses

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion
Promenade du Rhône
magnifique 4 1/2 pièces
situé au dernier étage d'un petit
immeuble locatif, cheminée fran-
çaise, 7 chaînes TV, verdure.
Libre selon entente.
Tél. 027/22 04 45
025/ 8 25 94
143.157.860

A louer à Pont-de-la-Morge
immeuble Les Morgettes
appartements 3 1/2 pièces
dès Fr. 285.- plus charges
appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 320.- plus charges
Situation privilégiée. Prix intéressants.
Libres tout de suite ou à convenir.
Tél. 027/23 22 25 36-280

**Magnifiques parcelles
de 1000 à 2500 m2**
Hauts de Vevey.
Terrain entièrement équipé.
Vue magnifique.
Rens. sous chiffre PM 50862 à Pu-
blicitas, 1002 Lausanne.

Veytaux, Les Evuez
près de Chillon
A vendre
terrain à bâtir
d'environ 900 m2
entièrement équipé
au prix de Fr. 42.-
le mètre carré.
Faire offres à
A. Clément
Quai 20
1844 Villeneuve
Tél. 021/60 24 61
22-120

Studios meublés
dans immeuble neuf
Plein-Ciel B
à louer à Martigny.
Marcel Moret
Tél. 026/2 32 23
36-4646

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

**Le journal de tous
pour tous**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

**Le premier quotidien
du Valais vous offre**

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

Fr. 120.-
(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: _____
Prénom: _____ Fils (fille) de _____
Profession: _____
Adresse exacte: _____
Lieu: _____
Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Martigny sur sa lancée

Vers la création d'un centre commercial à la place du Manoir

MARTIGNY. - Décidément on a le vent en poupe en Octodure. Après le CERM, qui fait des envieux, l'autorisation fédérale d'installer un port franc dans la zone industrielle, voici qu'on parle d'aménager un centre commercial sur une partie de la place du Manoir et en bordure de la rue des Lavoirs. Et on entend dire, hors du district : « Ils ont un sacré culot, ces Martignerains ! »

Ils ont surtout des autorités dynamiques, un territoire habité par des gens entrepreneurs.

Le conseil municipal est soucieux de maintenir une vie commerciale active. C'est pour cela qu'il a abordé positivement les discussions relatives au centre commercial du Manoir. Cela confirme l'importance du nouvel axe de développement est-ouest sur lequel - ou à proximité - se trouveront dans un futur assez proche, successivement : le centre scolaire, la place du Manoir que l'on doit aménager, les terrains Bompard acquis par la municipalité et destinés à des besoins publics, le centre commercial du Manoir, la place Centrale, l'hôtel de ville, l'église, la place du Midi et le quartier pittoresque du Coin-de-la-Ville, la piscine et la patinoire, le CERM, le local du feu et le centre sportif.

Bien que cet axe puisse être facilement atteint à l'est par la route du Levant, au centre par celle du Grand-Saint-Bernard, à l'ouest, par le futur prolongement de la rue de la Fusion, tous les problèmes de circulation ne sont pas résolus. Le conseil a désigné un urbaniste séduisant pour le guider dans l'étude de cette question.

HISTORIQUE

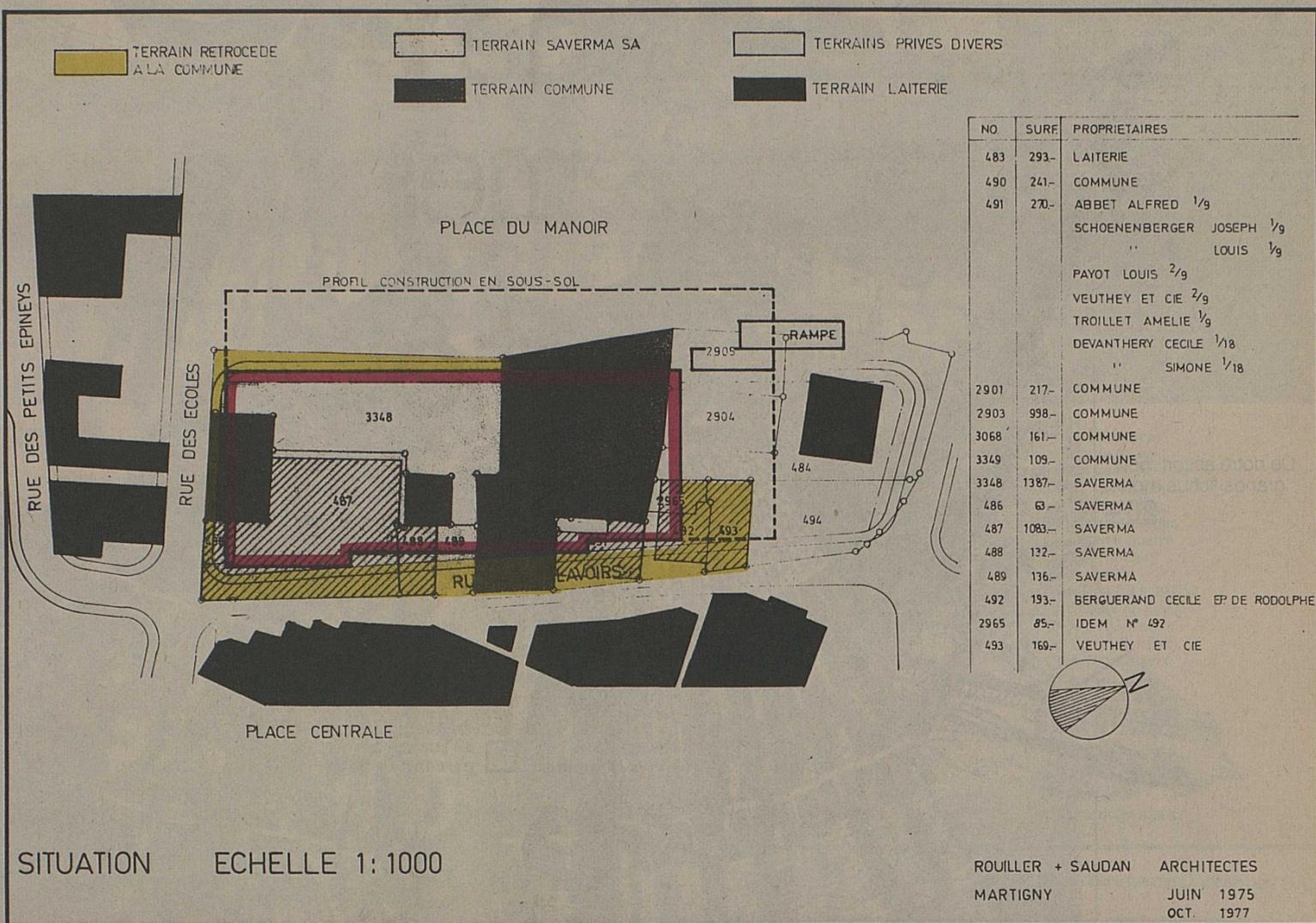
Il y a bientôt 10 ans que Saverma SA avait entamé des pourparlers avec la commune en vue d'élever sur son terrain et sur d'autres terrains adjacents, une construction à caractère commercial. Ces pourparlers furent ensuite interrompus car on envisageait plutôt un déplacement à l'est de la ville (Avouillons) où Migros-Valais, qui détient la majorité des actions de Saverma SA, possède de grosses surfaces.

En 1975, les discussions reprirent. Un bureau d'architectes présenta les plans d'un avant-projet d'un centre commercial avec salle polyvalente et de congrès. Avant-projet qui fut examiné par l'Exécutif. Ce dernier remarquait toutefois que pour réaliser ce projet, le constructeur devait acquérir, outre les terrains communaux, ceux qui appartiennent à des tiers avec leurs bâtiments. Il estimait que l'accord de ces derniers était nécessaire avant toute entrée en matière. Accord qui fut obtenu de la part de la quasi-totalité des propriétaires et copropriétaires des parcelles et bâtiments nécessaires.

De nombreuses séances, réunissant promoteurs, architectes et administration communale, aboutirent aux propositions que l'on soumet maintenant au conseil général.

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Les dispositions du règlement de construction étant applicables dans ce cas, la société promotrice entend construire un im-



meuble de deux étages en sous-sol et d'un rez-de-chaussée. Par ailleurs, elle est disposée à accorder à la commune de Martigny la possibilité de construire un premier étage pour ses besoins propres.

Le rez-de-chaussée et le premier étage sous-sol seront utilisés comme magasin, alors que le deuxième étage sous-sol sera utilisé comme parking, voire comme abri public.

Le rez-de-chaussée aura une surface de 3995 m². Le sous-sol 1 aura une surface (comptant pour al densité) de 4770 m² et une surface totale de 6750 m². Le sous-sol 2 aura une surface de 6750 m².

En rez-de-chaussée, la commune a demandé et obtenu l'octroi d'une servitude de passage public permettant de passer de la place du Manoir à la rue des Lavoirs au mi-

lieu du bâtiment à construire. Le conseil envisage d'obtenir ultérieurement une servitude similaire pour passer de la rue des Lavoirs à la place Centrale.

Le conseil s'est réservé enfin la possibilité d'utiliser les locaux du parking comme abri public.

Pour permettre la réalisation de l'ouvrage, la commune cède à la SI Saverma les terrains dont elle est propriétaire et qui sont nécessaires à cette société. En échange, la SI Saverma rétrocède à l'administration communale le solde des terrains lui appartenant aujourd'hui ou qu'elle acquerra et qui sont situés sur l'emprise de la rue des Lavoirs selon plan d'alignement.

Finalement, la commune cède en toute propriété à la SI Saverma environ 530 m² de plus qu'elle n'en reçoit.

La commune accordera à la société promotrice un droit de superficie pour lui permettre la construction en sous-sol. Ce droit grèvera environ 2650 m².

La commune radiera par ailleurs la servitude de non-bâtir grevant la parcelle 3348 de 1153 m².

Enfin, comme après toutes ces opérations, la SI Saverma ne possèdera pas suffisamment de mètres carrés en toute propriété, la commune créera une « servitude de densité » en faveur de la SI Saverma pour 2900 m².

Enfin, comme pour tous les immeubles nouveaux, l'administration communale exige, conformément au règlement de construction, des places de parc.

La société promotrice fournira en sous-sol au 2^e étage 209 places de parc. Elle paiera en outre à l'administration communale une

indemnité compensatoire pour les places manquantes. Sous réserve de vérification en fin de travaux, l'indemnité est de 175 000 francs. En effet, le nombre de places de parc à fournir dépend du nombre de mètres carrés construits.

Ces transactions permettront à l'administration communale d'obtenir un montant de 1 024 200 francs environ. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des choses, de déterminer au mètre carré près, le nombre restitué à la commune, ainsi que le nombre de mètres de servitude de densité. Mais les chiffres doivent être très proches de la réalité.

PRESTATIONS ANNEXES

La société promotrice participera aux frais de :

- déplacement de la meunière ;
- étude des circulations ;
- reconstitution des jardins sur les surfaces créées en sous-sol ;
- infrastructure de la rue des Lavoirs ;
- construction d'un abri public ;
- servitude de passage public ;
- installation d'un transformateur.

Pour la durée de la construction, la commune autorisera la société promotrice à utiliser comme magasin provisoire, les terrains de la scierie Bompard sur lesquels, après destruction des ateliers, on construira une halle provisoire. A la fin de la construction, la halle provisoire sera démontée et transportée ailleurs. La surface utilisée sera rendue libre et goudronnée.

Le projet, qui est soumis à l'approbation des conseillers généraux, revêt une très grande importance du fait que sa réalisation apportera un volume de travail intéressant pour les entreprises de la région. L'administration communale a fait toutes les réserves en ce qui concerne l'architecture de l'ouvrage. En outre, le conseil pense que la réalisation de ce centre commercial au Manoir se justifie aussi pour des raisons d'urbanisme. Cette opération constituera en outre un assainissement du secteur de la rue des Lavoirs et de la place du Manoir.

RACCORDEMENT A L'ANTENNE COLLECTIVE

Enfin, nous donnons à nos lecteurs à titre d'information, le texte du message de l'Exécutif concernant la ratification du règlement pour le raccordement à l'antenne collective de la ville de Martigny :

« Il nous est agréable de rappeler que le téléseuil de Martigny est devenu opérationnel depuis la fin de l'année 1976 et que plus de 2000 abonnés sont accordés à ce jour.

Le projet de règlement ci-joint fixe les rapports de droit qui existent entre l'abonné et les Services industriels qui gèrent ce nouveau service autofinancé.

Le financement du téléseuil est assuré au moyen de deux taxes.

Une taxe de raccordement de 100 francs est prélevée par appartement ou par commerce. Nous relevons que ce montant est inférieur à celui pratiqué ailleurs.

La taxe d'utilisation est fixée à 15 francs par mois. Elle correspond aux taxes en vigueur dans les autres réseaux et doit couvrir les amortissements, les intérêts et les frais d'exploitation du téléseuil.

Comptoir, cirque, brisolée des aînés

MARTIGNY. - Pendant le mois d'octobre, les aînés de Martigny ont vraiment été comblés.

Service du feu

Les citoyens suisses et les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, âgés de 20 à 25 ans, qui désirent faire partie du corps des sapeurs-pompiers, peuvent s'inscrire auprès du poste de police jusqu'au 15 novembre 1977. L'Administration

Le mardi 4 octobre, ils ont visité le nouveau Comptoir, place du CERM, sur la route du Levant. Comme à la Régie des alcools, tous les exposants ont eu à cœur de faire valoir leurs stands qui leur font honneur. On a vu aussi, en cet après-midi du 4 octobre, le cortège de Sion, invitée d'honneur avec tous ses groupes. Le nouveau Comptoir s'est bien terminé avec un record de visiteurs.

Le jeudi 20 octobre, les aînés étaient invités au cirque Knie. Nous y avons passé une excellente matinée à admirer les prouesses des artistes, des sauteurs, des animaux, et bien sûr des facéties du clown Emile. Un travail sensationnel offert par les gens du voyage pour réjouir les spectateurs grands et petits.

Le vendredi 29 octobre, les aînés sont allés à Plan-Cerisier, le paradis des Salvannins, pour y déguster une excellente brisolée en leur compagnie. L'après-midi s'est passé gentiment en bonne coterie. Le frère Vital, le vendangeur du coteau, est venu nous faire une visite amicale, ainsi que M^{me} Pattaroni, la présidente du groupe des aînés salvannins. La Mascotte

GASTRONOMIE

SION
Réouverture
le 3 novembre

chez
café de loèche

22 12 35

Mme Liliane Eggs

Apéritif offert
de 17 à 19 heures

Martine et Jeannot
vous proposent

la brisolée
avec muscat nouveau

Se recommandent également pour
leur fondue maison.
Café du Réservoir, Platta, Sion

SAXON
Gym des aînés

Les cours de gymnastique pour les personnes du troisième âge, organisés sous les auspices de Pro Senectute, reprendront cette année à la salle de gym de l'école, le mercredi 2 novembre 1977, le premier groupe de 14 à 15 heures et le deuxième groupe de 15 à 16 heures.

Invitation à tous, n'hésitez pas à tirer profit de ces cours, qui, comme ces années passées, seront donnés par M^{me} Cécile Luy. Pro Senectute

100% NATURELLE

Perrier GAZ. NATUREL. DÉCLARÉ D'INTÉRÊT PUBLIC

Le Champagne des Caux de Table

Soirée récréative de la paroisse protestante

MARTIGNY. - C'est vendredi 4 novembre prochain qu'aura lieu à la salle communale, dès 19 h. 30, le traditionnel repas fraternel (grillade), suivi d'une soirée dansante.

Une autre manifestation aura lieu,

dans le cadre de la paroisse, le samedi 12 novembre 1977, dès 8 heures. Il s'agit du marché aux fruits, aux légumes et aux fleurs qui se déroulera sur la place Centrale. Une vente de bouillon en faveur des missions sera organisée à cette occasion.

Ramassage des ordures ménagères à Martigny

MARTIGNY. - Dès le 1^{er} novembre prochain, le ramassage des ordures ménagères et commerciales dans les quartiers de la ville, qui avait lieu le samedi matin, se fera désormais le vendredi après-midi, dès 13 heures.

L'administration demande aux usagers de déposer les sacs à ordures ou les conteneurs dès 12 heures, afin de ne pas encombrer les trottoirs le matin.

Pour le ramassage des ordures ménagères et commerciales, ne sont admis que les sacs à ordures munis du sigle officiel, ainsi que les conteneurs de 240 à 800 litres.

Sont exclus du ramassage des ordures ménagères, les bouteilles, objets encombrants, les acides.

Les récipients à ordures doivent être placés à proximité du passage du camion et retirés immédiatement après.

RAMASSAGE DES BOUTEILLES
Important : la récupération des bou-

teilles permet de réaliser d'intéressantes économies sur les frais d'incinération à la SATOM. Tous les contribuables en profitent.

Date du ramassage : le premier mercredi de chaque mois, dès 7 heures.

Lieu de collecte : toute la ville de Martigny. Selon le parcours fixé par l'enlèvement des ordures.

CONDITIONNEMENT

- Les bouteilles vides seront déposées dans des RÉCIPIENTS SOLIDES et d'un maniement aisé tels que : caisses - baquets - seaux ou conteneurs (À L'EXCLUSION DES SACS ET CARTONS) placés sur le parcours du camion collecteur.
- Les récipients seront laissés sur place par le camionneur.
- Les bouteilles doivent être exemptes de fermetures métalliques - plastiques ou de collerettes.

Disco



Tout de la Mode Contis et encore beaucoup plus!

De notre assortiment: grands fichus mode. 20.-

Confortable robe maxi - jusqu'aux pieds, un vrai retour au romantisme. Jupe ample à plusieurs rangs, imprimée de divers dessins multicolores contrastant avec le haut Nicki noir.

En pur coton. T. 36-42.

140.-

Un peu plus courte, mais tout aussi originale, cette robe maxi trois-quarts avec corsage Nicki et magnifique jupe à plusieurs rangs. Les motifs multicolores et la fine garniture de dentelle dans le bas ressortent avec spécialement de bonheur sur le fond noir. En pur coton. T. 34-42.

130.-



C&A ça vous va!

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Zone industrielle de Gland

A louer

pour le 1er décembre 1977 ou date à convenir

1700 m2, ateliers, dépôts et bureaux

Offres à adresser à: Intermandat S.A., société fiduciaire, Petit-Chêne 38, 1003 Lausanne.

22-7296

Troubles circulatoires, rhumatismes, cellulite, obésité

Sel marin aux algues

kg Fr. 3.90

<p>SION</p> <p>Herboristerie de la Matze</p> <p>Droguerie A. Thévenon Tél. 027/22 38 89</p>	<p>MARTIGNY</p> <p>Herboristerie B. Crettex</p> <p>Droguerie, rue du Rhône 1 Tél. 026/2 12 56</p>
--	--

A vendre à Veyras-sur-Sierre

appartement 4 1/2 pièces
109 m2

Situé dans bel immeuble de construction récente

Tél. 027/22 65 85 interne 15

Zu verkaufen in Rosswald, oberhalb Brig VS, im Skigebiet, schönes

Ferien-Chalet

mit 2 voll ausgebauten 3-Zimmerwohnungen, möbliert, 2 TV, ca. 500 m2 Umschwung, unverbaubar, Nähe Restaurant und Lift.
Kaufpreis Fr 320 000.-

Anfragen an Chiffre K 901715 à Publicitas, 3001 Bern.

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

- 1 Coûts de crédit minimaux.
- 2 Assurance pour solde de dette comprise.
- 3 Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
- 4 Discretion absolue.
- 5 Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

TéléCrédit

Genève **022/28 07 55**

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom

Rue, no

NP/Lieu K 587

Banque Rohner

Partenaire pour le crédit personnel

1211 Genève, Rue du Rhône 31



ACTION
Machines à laver Electrolux

Prix courant: **1238.-**

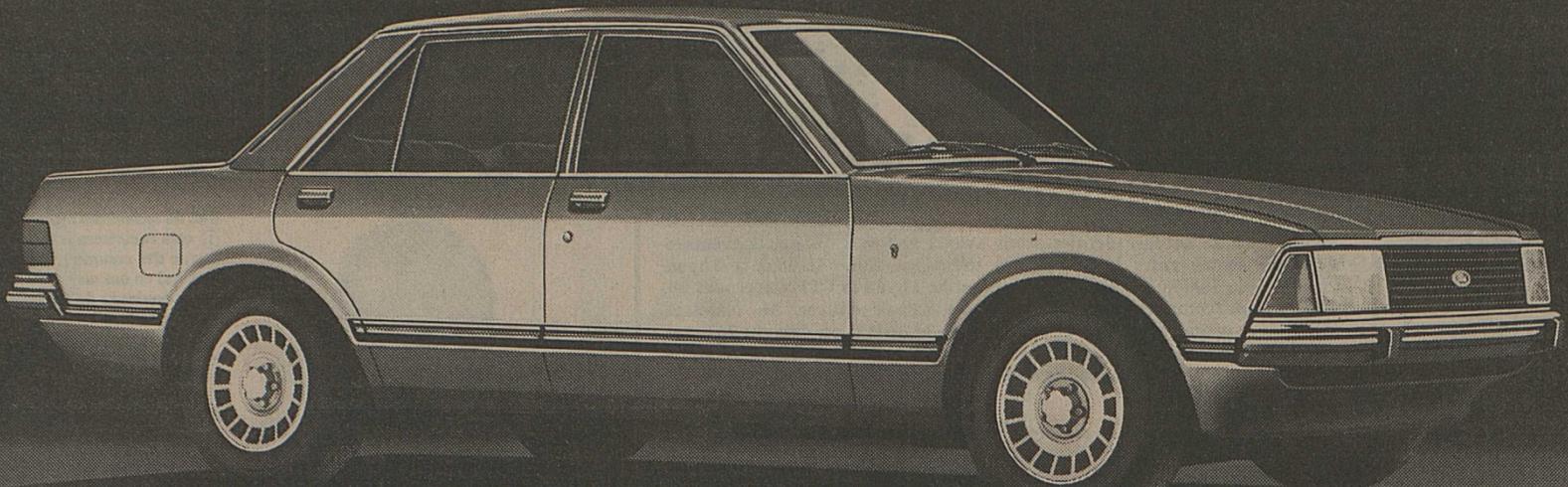
Notre prix: **1098.-**

y compris un **BON** donnant droit à la quantité de **poudre à lessive** nécessaire pendant une année à un ménage de 3 personnes.

Luyet & Vouillamoz

Agencement de cuisine et électricité

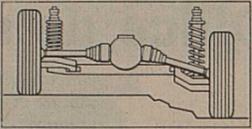
Riddes 027/86 20 13
Martigny 026/ 2 37 48



LE SUMMUM DE L'AGREMENT. LA NOUVELLE FORD GRANADA.

SUSPENSION A QUATRE ROUES INDEPENDANTES.

De l'avis des spécialistes, cette suspension coûteuse et encore perfectionnée représente ce qu'il y a de mieux: Suspension indépendante des quatre roues, avant à ressorts hélicoïdaux avec double trapèzes articulés sur la traverse, essieu arrière à double articulation à bras triangulés obliques tirés. Alliée à la plus large voie de cette catégorie, cette formule assure à la Granada des valeurs hors pair: tenue de route absolument unique, habitacle encore plus spacieux. Cela dit, cette noblesse de conduite se laisse encore accroître grâce à des moteurs nobles eux aussi: par exemple le nouveau V6-2,8 litres à injection développant 160 CV.



Sa puissance d'accélération et de reprise (0-100 km/h en 9,4 secondes) ainsi que ses réserves de puissance sont tous aussi poussées que les qualités classiques de chacune des nouvelles Granada: silence de roulement optimal et isolation acoustique parfaite - d'où un silence sans pareil dans l'habitacle.

FRAIS D'ENTRETIEN REDUITS.

Une nouveauté mondiale dans cette catégorie: la nouvelle Ford Granada se contente d'un service tous les 20 000 km. D'ailleurs, cette voiture de classe supérieure est incomparablement économique à bien d'autres titres: le nouveau design fonctionnel avec spoiler frontal et calandre à lamelles brevetée débouchent sur un meilleur aérodynamisme, donc sur une moindre consommation de carburant. La boîte de vitesse et le différentiel se passent de vidange d'huile. Et les trois moteurs V6 en option sont tous dotés d'un allumage électronique inusable.

SECURITE FORD D'UN BOUT A L'AUTRE.

Comme on pouvait s'y attendre de la part de Ford, la nouvelle Granada est, elle aussi, équipée en série de tous les «extras-sécurité»: du pare-brise laminé jusqu'aux phares à iode. A cela s'ajoutent une superficie vitrée supérieure de 12% pour une visibilité panoramique de 309 degrés, un nouveau système de ventilation/chauffage et un tableau de bord tout à fait inédit, conçu selon les plus récentes découvertes de l'ergonomie: commande directe, manipulations réduites à un minimum, concentration absolue sur la route, maximum de sécurité.

CONFORT, LUXE ET CHOIX.

Qu'une voiture soit équipée en série d'un toit ouvrant à manivelle et réglable en hauteur, de vitres teintées, d'une radio à quatre gammes d'ondes et trois haut-parleurs, de jantes en alliage léger, d'un re-

vêtement intérieur en velours de couleur harmonisée et d'un noble placage en bois - il ne peut alors s'agir que de la nouvelle Ford Granada Ghia. Sa grande classe en matière d'élégance de conduite et de confort de route sont toutefois le propre de chaque nouvelle Granada: celle-ci existe en quatre versions d'équipement (la plus avantageuse pour Fr. 15 500.-), avec quatre moteurs au choix (du 4 cylindres/2,0 l, 99 CV au V6/2,8 l, 160 CV), comme break ou avec «S-Pack» (pour les exigences élevées en matière de performances et de maniabilité). Et il existe aussi la nouvelle Granada avec tous les extras de luxe pensables et imaginables: lève-glace électrique, air conditionné, verrouillage central, cuir véritable. Bref - le summum de l'agrément.

SECURITE COMPRISE.



Le signe du bon sens.

Sion: Garage Kaspar SA, rue Saint-Georges, tél. 027/22 12 71 - Sierre: Garage du Rawyl, F. Durret & Cie SA, rue du Simplon, tél. 027/55 03 08 - Collombey: Garage de Collombey SA, tél. 025/4 22 44.

Aligle: Garage Bernard Gross, route d'Evian 14 - Gills-Brig: Josef Albrecht, Garage des Alpes - Grône: Théodulz Frères, Garage - Martigny: Garage Kaspar SA, route du Simplon 32 - Morgins: Robert Disserens, Garage - Münster: Weger & Zehnder, Garage Grimsel - Visp: Mazzetti Giuliano, Garage, Kanstrasse 24 - Zermatt: Parkhaus 3, Garage Vispa.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Montana, nous cherchons

secrétaire-dactylo

Place à l'année.
Entrée immédiate ou à convenir.

Offre avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 36-902433, Publicitas, Sion.

On cherche pour magasin en ville de Sion

vendeuse en papeterie qualifiée

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae sous chiffre 89-155 à Annonces Suisses SA, place du Midi 27, 1950 Sion.

Employé de commerce

dynamique, 7 ans de pratique dans branche assurances - production et sinistres, cherche nouvelle activité dans bureau d'assurances, fiduciaire, commerce ou autres, à Sion ou environs. Sérieuses références à disposition.

Offre écrite sous chiffre P 36-303495 à Publicitas, 1951 Sion.

Hôtel de la Gare, Sembrancher, cherche

une femme de ménage

Entrée tout de suite.

Tél. 026/8 81 14 36-3436

On cherche

monteurs-électriciens monteurs en chauffage

TIME
Davet Frères
Rue Coppet 1
Monthey

Tél. 025/4 58 91 36-6836

Verbier - station d'hiver
Je cherche

boulangier-pâtissier

connaissant bien la petite boulangerie.

Pâtisserie-confiserie de la Poste
1936 Verbier
Tél. 026/7 24 15
7 28 80 privé 36-30924



Pour notre organisation de distribution «service fraîcheur» qui est la plus importante pour les fromages suisses à pâte molle et mi-dure, nous cherchons pour la Suisse romande, un

représentant/ chauffeur-vendeur

pour l'approvisionnement régulier des détaillants et grands consommateurs. Une voiture de livraison sera mise à sa disposition.

Son activité comprendra en plus la réalisation d'une présentation optimale de nos produits dans tous les magasins, le contrôle des marchandises et autres tâches ayant trait à la vente.

Même les débutants pourront être initiés à cette activité, grâce à un cours d'introduction spécialement adapté. En plus d'un salaire fixe, nous vous offrons un pourcentage sur le chiffre d'affaires, frais de route et de bonnes conditions sociales.

Demandez directement un questionnaire ou envoyez votre offre de service à
BAER INTERFROMAGE SA, service frais de bons fromages suisses
6403 KÜSSNACHT AM RIGI
Tél. 041/81 13 13, Interne 19



L'hôpital cantonal de Genève

cherche pour son service d'informatique

des pupitreurs

pour l'exploitation de ses ordinateurs Cyber 173

Nous demandons à nos futurs collaborateurs:

- une bonne formation de base
- des connaissances de l'anglais
- de pouvoir travailler par équipes, y compris les week-ends et jours fériés
- nationalité suisse ou permis de travail valable

Nous offrons:

- rémunération selon barème de l'Etat de Genève
- place stable
- caisse de prévoyance, avantages sociaux
- possibilité de prendre les repas au restaurant et cafétéria du personnel

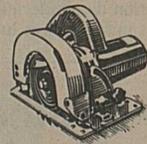
Prière de téléphoner au 022/22 60 41 pour obtenir la formule d'inscription ou adressez votre offre au
Service du personnel
Hôpital cantonal
1211 Genève 4

Publicitas

21 21 11

MARCHÉ AUX PUCES

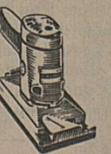
d'outillage électrique d'occasion
les 3, 4 et 5 novembre



Apportez-nous vos machines de bricolage telles que perceuses, perceuses-frappeuses, scies sauteuses, scies circulaires, scies à ruban, tronçonneuses, meuleuses d'angles, ponceuses à bande, ponceuses-vibreuses, pistolets à peinture, moteurs électriques, tondeuses et taille-haies, machines à travailler le bois et le métal, etc.

Vous désirez acheter

Vous essayez la machine qui vous convient le mieux. Nos spécialistes vous conseilleront volontiers. Vous ne vous acquittez au comptant que du prix fixé par le vendeur.



Vous désirez vendre

Remettez-nous votre machine en état de fonctionnement; vous en recevez quittance. Ancienneté, marque et provenance ne jouent aucun rôle. Fixez vous-même le prix de vente.

Cette bourse aux machines est une prestation gratuite en faveur de nos fidèles et futurs clients

Un spécialiste sera à votre disposition pour contrôler vos machines de bricolage

OBIRAMA

Centre commercial Magro

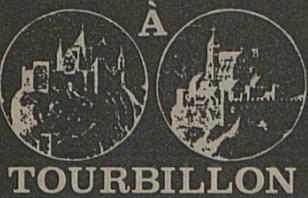
SION-UVRIER

Tél. 027/31 28 94



DE VALÈRE

À



TOURBILLON

La tricherie

Il se rencontrera toujours des élèves qui, d'une manière ou d'une autre, tentent de tricher aux examens. N'ayant pas travaillé normalement durant l'année, ils spéculent sur cette ultime possibilité. Il incombe donc, aux directeurs des écoles, au personnel enseignant, aux examinateurs de redoubler de surveillance pour éviter de tels abus.

Savez-vous, par exemple, qu'aux Etats-Unis, des organisations, aux noms curieux « Sociétés de devoirs », « Gribouillages et Cie » ont transformé « le copiage » en une industrie lucrative et bien organisée.

L'une de ces entreprises a mis sur pied, à travers tout le pays, un réseau d'agents pour vendre leurs produits. L'école est devenue un business et acheter un devoir, une étude, n'est qu'une phase de plus.

L'Association des étudiants a déclaré : « Nous ne voyons rien de répréhensible moralement. »

Le corps enseignant qui, au début, considérait ce phénomène sans inquiétude, s'en préoccupe maintenant très sérieusement. L'avocat général de New York a déposé auprès de la Cour suprême une plainte afin que l'on interdise immédiatement à ces firmes de se livrer à leurs activités.

- gé -

Abonnement commun: Les Collons-Veysonnaz L'équipement de la piste de l'Ours

SION. - Le 25 octobre dernier, nous avons annoncé qu'une convention avait été signée entre la Société de télécabine Sion-Hérens-Thyon (TSHT) et la Société de télécabine Veysonnaz-Thyon (TVT) concernant un abonnement commun pour la prochaine saison d'hiver. M. Narcisse Micheloud, président de Vex et président de la TSHT, en date du 26 octobre, avait répondu à nos questions. Aujourd'hui, il appartient à M. René Fournier, promoteur de la station de Veysonnaz, de s'exprimer.

- La convention signée entre les deux sociétés est-elle le résultat d'une prouesse ou la logique des choses ?

- Je ne réponds pas directement à cette question. Par contre, je vous incite, durant la saison, à vous rendre sur les pistes de ski et à interroger les skieurs pour connaître leurs avis, leurs opinions. Au terme de la saison seulement, je pourrai dresser un bilan valable des résultats obtenus par la convention, signée par les deux sociétés, pour un abonnement commun pour la prochaine saison hivernale. En ce qui concerne la TVT, c'est un interdit supplémentaire, car toutes les installations de remontées mécaniques de la TVT ne sont pas touchées par cette convention.

Aujourd'hui, le skieur ne se contente plus de skier sur les mêmes pistes. Il veut du changement et, surtout, ne pas connaître de contrainte sur les champs de skis.

Pour ma part, l'expérience des quatre vallées est totalement concluante ; son prestige a largement dépassé les frontières de notre pays, car les possibilités offertes sont vraiment uniques dans les Alpes.

Ces grands espaces à disposition coûtent finalement moins cher que la multiplicité des abonnements sur de petits secteurs.

- A votre avis, par quels moyens de remontées mécaniques faudra-t-il équiper la piste de l'Ours ?

- Sur ce problème, je ne suis pas du tout

de l'avis du président de la TSHT. Il faut savoir que Veysonnaz vient d'obtenir la prolongation de la concession pour l'installation de moyens de remontées mécaniques sur la piste de l'Ours, jusqu'au 14 mai 1979. Cette prolongation va permettre à Veysonnaz d'acquiescer les droits de passage nécessaires et même d'avoir recours à l'expropriation, comme la loi l'autorise. La prolongation de cette concession a été accordée, la suite du dépôt du dernier projet de construction, qui prévoit l'installation d'une télécabine, avec une gare intermédiaire, autorisant le changement de direction de la télécabine, à 1700 mètres d'altitude. Ce projet tient compte des restrictions qui avaient été formulées par les propriétaires de terrains et, d'autre part, ne nécessite aucun déboisement.



M. René Fournier.

Le nouveau tracé, enfin, a rencontré l'approbation des forestiers et des associations intéressées à la protection de la nature.

Plusieurs arguments ont motivé la TVT à prévoir sur la piste de l'Ours une installa-

tion de remontées mécaniques lourdes :
 ① cela favorisera le développement économique des communes des Agettes et de Salins, qui en ont un grand besoin ;
 ② la doublure de la télécabine de Veysonnaz est indispensable, en cas de panne, en effet, la station de Veysonnaz serait asphyxiée si cette deuxième installation n'était pas réalisée ;
 ③ la piste de l'Ours étant orientée au nord, un moyen de transport confortable est indispensable. Cette piste de l'Ours est l'aboutissement du réseau des quatre vallées, les skieurs terminent leur périple en apothéose ;
 ④ les communes des Agettes et de Salins se sont engagées à mettre à disposition des places de parc suffisantes à la station de départ. Ceci prouve tout l'intérêt que ces deux communes mettent à la réalisation de ce projet.

Je voudrais encore préciser que les investissements consentis pour la réalisation de grands espaces skiables font partie du développement total touristique d'une région. Les quatre vallées ont adopté une politique sociale d'avant-garde, comme par exemple les billets de famille.

(Enquête gé)

L'excellent travail de l'Office de statistique de l'Etat du Valais

A plus d'une reprise déjà, nous avons eu l'occasion de relever la valeur des instruments de travail que l'Office cantonal de statistique, rattaché au Département des finances, remet à l'économie et au monde politi-

que sous la forme de bulletins trimestriels.

Le N° 3 de 1977 - couverture rouge illustrée de l'écusson valaisan et de courbes qui sont l'expression de toute statistique - reste dans la ligne des précédents. En bref, l'avant-propos donne la situation de la main-d'œuvre étrangère - qui est en progression de 6 % par rapport au troisième trimestre de 1976 - et du chômage, qui n'affecte plus que 91 personnes pour 117 à la fin du deuxième trimestre.

Le bulletin confirme ensuite les données concernant certains secteurs économiques : agriculture, construction et logement, tourisme. Fait à relever : en août, les arrivées et nuitées touristiques constituent une sensible amélioration par rapport au même mois de 1976.

Le bulletin poursuit ensuite la publication de chiffres très intéressants

concernant le mouvement démographique et l'activité des secteurs économiques.

En supplément, le bulletin N° 3 nous offre en primeur les données définitives du recensement agricole fédéral de 1975. On y lit que le recul des exploitations agricoles valaisannes entre 1955 et 1975 a été de 31 % pour une moyenne suisse de 35 % et que cette baisse a été plus accentuée entre 1955 et 1965 que ces dix dernières années. C'est le Bas-Valais et la vallée de Conches qui accusent le taux de recul le plus élevé (48 %) alors que dans le Centre, la diminution n'a été que de 2 %, et que Sion et Sierre ont même enregistré une augmentation du nombre d'exploitations agricoles.

Encore une fois, nos félicitations aux responsables de l'Office de statistique qui, loin de solliciter les chiffres pour les faire mentir, les établissent de manière indiscutable et n'en tirent que des commentaires s'imposant sans contestation.

g.r.

VIVRE À 1500 MÈTRES...

Ils vivent tout autrement que nous. Ils ne précèdent pas et ne se donnent pas en exemple. Ils avancent pas à pas. Ils s'attendent aux imprévus et ont appris à s'adapter. Ils étaient dès leur enfance citadins comme nous, lui à Martigny, elle à Sion. Les voilà unis pour la vie, tout là-haut au-dessus de Liddes, au Roc-de-Combe, avec leurs cinq enfants et leurs moutons.

Yvan et Andrée Marin s'étaient aguerris en Afrique où ils passèrent une dizaine d'années au service des lépreux, engagés par Emmaüs-Suisse au Cameroun d'abord, puis en République centrafricaine. Un centre de soins créé par eux est maintenant assumé par l'Etat.

C'était samedi dernier à la salle du Centre RLC de Sion, à la troisième soirée du Centre missionnaire organisée sur le thème « Pourquoi vivre, comment vivre » et animée avec aisance par Albert Vuissoz, secrétaire de Caritas-Valais.

Nous avons reçu une leçon de vérité, de santé morale, de bonheur, de courage, de discrétion. La leçon s'est dégagée peu à peu au cours d'un entretien d'un genre assez rare par l'ambiance créée, par l'accord des participants, pourtant si différents par leurs origines et leurs engagements. Résultat sans doute d'un esprit de vérité et de confiance mutuelle.

Le contraste des conditions de vie en Afrique, en haute montagne, en ville, les conditions d'un témoignage de foi des coopérateurs comme des croyants ici, le contre-témoignage de notre société de gaspillage et les contradictions de notre style de vie, tout conduit à la question déjà abordée la veille avec les Frères sans frontières Marc Bonvin et François Cordonier : pourquoi vivre, comment vivre ? Dans la même semaine, trois cas de jeunes pourvus de tout, désemparés, quittant tout, mais peut-être pas pour suivre Jésus !

Bref, la recherche s'impose ailleurs que sur le plan théorique.

Des suggestions heureuses furent apportées et vont être suivies : échanges, jumelages. Dans chaque famille, une prise de conscience et des transformations concrètes sont possibles par la concertation. Des groupes plus diversifiés se lancent (adresse : M. Albert Vuissoz, Caritas-Valais, place de la Cathédrale, 1950 Sion). Des jeunes, principalement étudiants et étudiantes, ont annoncé à la même soirée une action pratique de solidarité avec l'Eglise du Chili pour les enfants affamés (Groupe artisanat-Chili par M^{lle} Marie-Hélène Dayer, 1961 Hérens). Et le Centre missionnaire lui-même n'a pas l'intention de s'endormir sur ses lauriers. Plusieurs missionnaires lui ont

dit ou écrit à l'occasion de son 25^e anniversaire : « Passez de la bienfaisance à la solidarité. »

Croire, comment ? En acte.

Espérer quoi ? Un monde fraternel, signe du salut.

Aimer qui ? Les plus pauvres à qui s'identifie le Christ.

Ce sont les réponses données au cours des trois soirées aux trois questions qu'elles portaient en filigrane.

V. L.

Qui a introduit dans la cuisine la bouteille de soude caustique ?

SION. - Dans notre édition du lundi 31 octobre, nous avons relaté la terrible méprise dont a été victime le sdt Christian Schroeter, fils de René, habitant Sion, qui a bu de la soude caustique. Christian Schroeter accomplissait son cours de répétition, avec le détachement de la police auxiliaire, commandé par le

lieutenant-colonel Aeschlimann. Le vendredi 28 octobre, la veille du licenciement, il a été détaché à la cuisine pour effectuer divers travaux. A un moment donné, avec l'autorisation du sous-officier, il a voulu se désaltérer. Il a trouvé une bouteille d'orangeade dans le placard, malheureusement pour lui, cette bouteille contenait de la soude caustique. La bouche, le gosier et l'oesophage brûlés, il a été immédiatement transporté à l'hôpital de Sion. Nous avons pris de ses nouvelles : sa vie n'est pas en danger,

mais de graves séquelles subsisteront. Hier encore, Christian Schroeter était aux soins intensifs. La question se pose : « Qui a introduit cette bouteille dans la cuisine ? » Elle devait en tout cas porter une étiquette visible, indiquant le contenu, avec le signe distinctif « poison ». L'enquête devra déterminer d'où est venue cette soude caustique et qui l'a introduite dans la cuisine ?

Nous souhaitons à M. Christian Schroeter un prompt et complet rétablissement.

Exposition-vente à la rue de Conthey, du 2 au 5 novembre

Les homes et ateliers pour handicapés mentaux adultes de Saxon, Sion et Sierre, occupant une centaine de handicapés, organisent du mercredi 2 au samedi 5 novembre 1977, à la rue de Conthey à Sion, une « exposition-vente » de leurs différentes productions.

Les commerçants de la rue de Conthey ont mis gracieusement à disposition leurs vitrines pour les expositions, tandis qu'une vente directe des objets se déroulera dans cette rue le vendredi et le samedi.

Confectionnés en différentes matières telles que : bois, fer forgé, tissu, rotin, céramique, etc., les objets exposés et vendus sont

le reflet de l'activité de production des ateliers. Sont présentés par thèmes, des tapis, des articles utilitaires, des objets de décoration, des meubles, des jeux éducatifs ainsi que des travaux de série en tout genre (menuiserie, ferronnerie, etc.) à caractère industriel ou artisanal.

Une grande tombola, dotée de nombreux et beaux lots, marque également ces quelques jours d'exposition-vente.

Invitation est donc faite à tous de se rendre à la rue de Conthey et aussi d'accueillir amicalement les vendeurs de billets.

Pierre Ançay, directeur

Concours pour les élèves des écoles de Sion

Dans le livret *Sion ville missionnaire*, *Sion ville de mission*, les élèves des écoles de Sion ont été invités à participer à un concours doté de prix, objets exotiques, livres, abonnements.

En raison du congé de la Toussaint, la date pour la remise des réponses est reportée au mardi 8 novembre.

Indiquez nom, prénom, adresse exacte et ton année de naissance. Confiez vos réponses et ton dessin, si tu en as un, à ton maître ou à ta maîtresse de classe. Bonne chance !

Le Centre missionnaire

Appel de la police

Les polices suisses collaborent activement aux recherches des terroristes allemands pour enlèvements et assassinats. Elles reçoivent fréquemment des avis et des appels émanant d'une population attentive et concernant des voitures étrangères occupées par des suspects. Le commandant de la police cantonale valaisanne invite les usagers de la route et toute personne tombant dans un contrôle à se conformer strictement aux règles de la circulation et aux ordres des agents en conservant calme et sang-froid et en faisant preuve de compréhension.

Le commandant de la police cantonale : E. Schmid

R. P.

Récollecion ARP, le 13 novembre à la Matze, à Sion

Le concile Vatican II avait pour but, comme le dit le souverain pontife Paul VI, « le renouveau de l'Esprit de Jésus-Christ dans son Eglise, le remembrement dans son unité des frères séparés, le réveil de la conscience religieuse dans le monde, la justice et la paix entre les hommes. Autant de finalités d'une suprême importance pour le bien de tous ».

Si le concile a été l'objet d'un renouveau dans l'Eglise, d'un dépoussiérage du temple, il a provoqué malheureusement de grandes divisions. Certains en ont profité pour se libérer soi-disant d'une tutelle morale trop lourde, et par contre-coup, d'autres se sont durcis en prétextant que l'Eglise avait failli à sa mission universelle.

Combien d'hommes et de femmes souffrent de cet état de choses et perdent confiance. Le Valais, dans une moindre me-

sure, grâce à la fidélité de son clergé, a peut-être moins souffert de la division, mais il existe des fidèles qui se posent des questions et qui n'ont pas compris ce renouveau voulu par l'Eglise.

C'est pour cette raison que les ARP valaisans ont fait venir tout exprès de Paris le père de Monteynard, habitué aux prédications de retraites ouvertes à tous et à un ministère au milieu de la jeunesse, pour bien montrer le tournant indispensable que devait prendre l'Eglise par le concile. Il donnera deux conférences, à 9 h. 15 et à 15 heures, dans le cadre de la récollecion.

Invitation cordiale à tous. Garderie d'enfants. Dîner sur place. Inscription auprès de M. André Salamin. Tél. (027) 22 52 95.

CONNAÎTRE LE MONDE INSOLITE DES TIMBRES-POSTE

SION. - Le comité de la Société philatélique de Sion organise un cours pour jeunes collectionneurs. La première séance aura lieu le vendredi 4 novembre 1977 à 18 heures, au foyer Pour Tous. Les cours donnés par des moniteurs expérimentés permettront aux jeunes de recevoir les connaissances de base nécessaires pour choisir le matériel, le monter, le mettre en valeur dans une collection.

Ces cours sont gratuits, ils auront lieu toutes les deux semaines.

Parents, qui avez des enfants s'intéressant aux timbres-poste, n'hésitez pas : encouragez-les à s'inscrire et à suivre régulièrement les séances. Les connaissances qu'apporte la philatélie vous étonneront grandement, car elle occupe une place très importante dans les loisirs.

Le comité de la Société philatélique de Sion

Municipalité de Sion Communiqué officiel

Essais de sirènes feu

Le service du feu procédera le jeudi 3 novembre entre 10 et 12 heures à des essais de sirènes-feu sur tout le territoire de la commune.

Le timbre sera le même que celui des véhicules du feu.

Dès cette date, les deux anciennes sirènes seront mises hors service. D'ores et déjà, nous prions la population d'excuser les désagréments que ces essais pourraient lui causer.

Municipalité de Sion Service du feu

Prix dingues



Pantalon rond ou à plis, stretch polyester/laine noir, marine, bleu vert, brun, camel Gr. 36-48



39.90



3 paires **4.95**

Slip coton bordure élastique contrastante, blanc poudre, rose, ciel Gr. S/M/L,

Tonneau de bain mousse, 2 1/2 litres **4.95**



Manteau loden girls vert loden, Gr. 36-42

99.-



Soutien-gorge bonnets non doublés dentelle nylon dos lycra bretelles stretch blanc, poudre Gr. 75-95, B et C

6.95



Pullover garçonnets acryl, marine/blanc camel/brun rouge/blanc royal/blanc Gr. 104-116 11.95 Gr. 128-140 13.95 Gr. 152-176 15.95

11.95

Gr. 104-116



29.90

Robe de chambre piquée, ouatinée garnis de ruches imprimée, tons pastels Gr. S-L

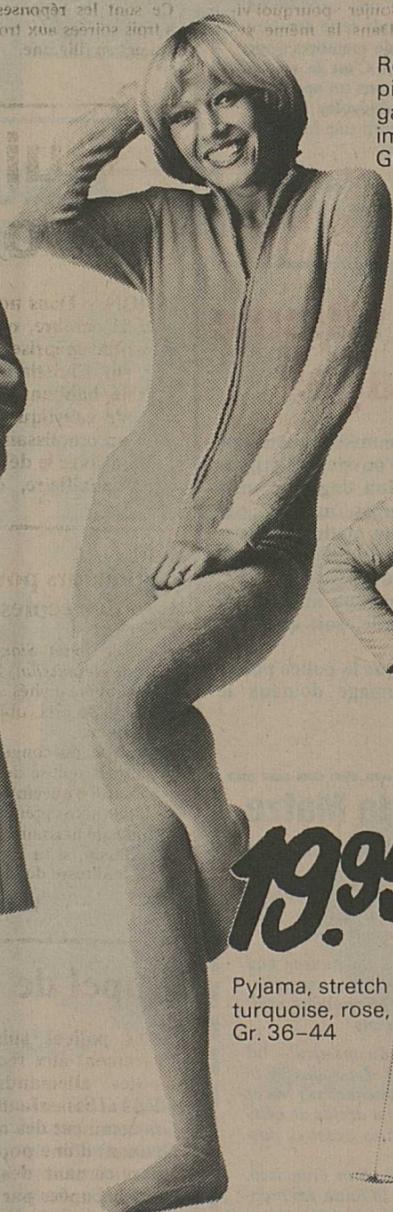


Manteau pure laine col agneau de Toscane teint ton sur ton bleu, brun, camel, noir Gr. 36-44

159.-

59.90 Gr. 104

Ensemble de ski 100% Taslan antigliss rouge, bleu, vert Gr. 104 59.90 Gr. 116, 128 69.90 Gr. 140, 152, 164, 176 79.90



19.95

Pyjama, stretch frotté turquoise, rose, orange Gr. 36-44



Ensemble de ski, nylon royal/rouge/marine et marine/royal/rouge Gr. 44-56

99.-

Pantalon de ski «compétition» JJB taille haute, à bretelles polyamide, marine, royal, noir Gr. 36-52

99.-

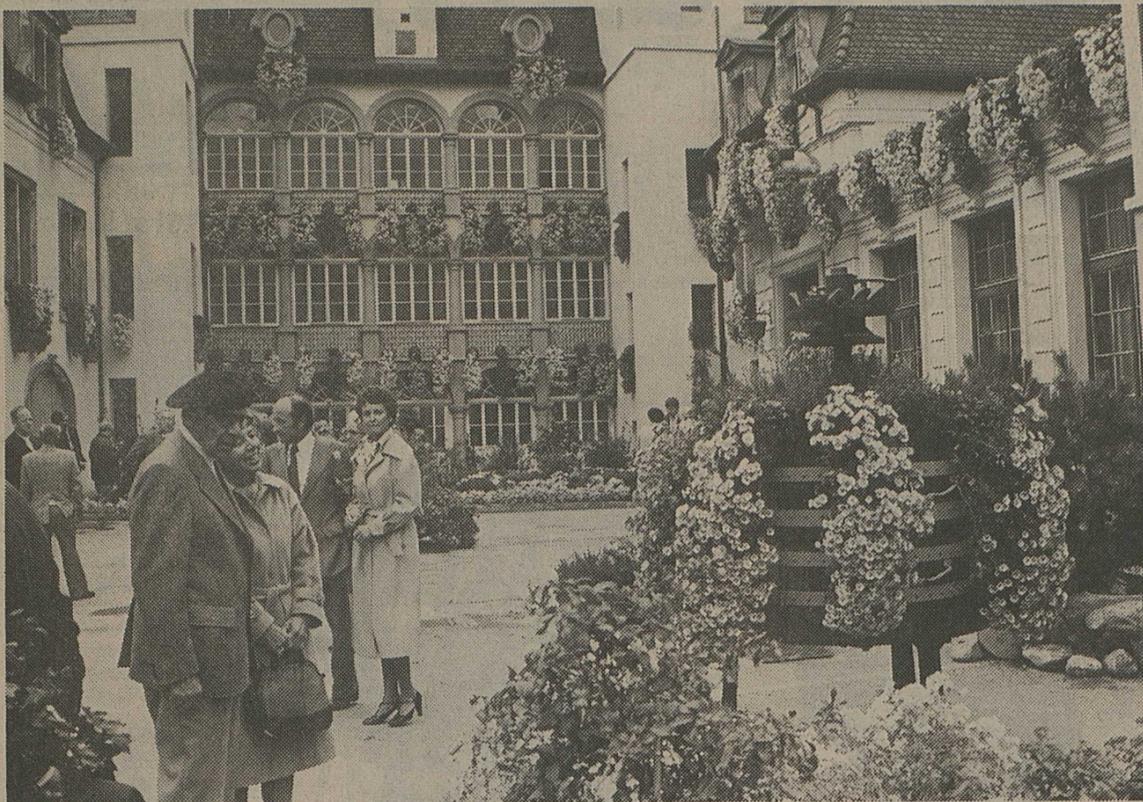


No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -.87

77290

Quand un château fleurit en novembre...



L'entrée de la place de l'Hôtel-de-Ville de Sierre a un admirateur de plus : M. Charles Dellberg (au premier plan).

SIERRE. - C'est un décor féérique que l'on peut admirer sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Sierre. En effet, les Sierrois découvrent avec bonheur le château Bellevue entièrement

ment décoré de chrysanthèmes cascades du plus bel effet. Ces plantes arrivent, ces jours, dans leur pleine floraison et grâce à des conditions idéales d'humidité, tiennent bon depuis la première quinzaine d'octobre.

Cette floraison est l'œuvre de l'équipe des parcs et jardins qu'anime M. Marcel Rappaz et du chef de culture M. Maxy Cheseaux. Pour faire éclore ces chrysanthèmes cascades, il a été nécessaire d'accélérer le cycle des jours et des nuits en recouvrant la serre d'une étoffe noire. Par ce travail de longue patience, on obtient le résultat que l'on peut admirer à l'hôtel de ville. Cette carte de visite de la cité sierroise est sujet apprécié des amateurs de fleurs et de photos. A noter également l'intéressante initiative de la municipalité qui a décidé de rendre la place de l'Hôtel-de-Ville aux piétons durant l'année entière.

Rédaction de Sierre
Antoine Gessler
rue du Bourg 2
Case postale 366
3960 SIERRE
Tél. (027) 55 91 55

Sion, Hérens, Conthey

APRÈS UN ACTE DE VANDALISME

Faut-il fermer la cathédrale ?

Après l'acte de vandalisme de vendredi dernier, on nous conseille de fermer la cathédrale entre les heures des offices religieux pour éviter d'autres surprises désagréables.

Il est vrai, bien des objets liturgiques ont disparu ces derniers temps, les micros, lampe de table, chandeliers, cierges, même le cierge pascal. Ce qui n'est pas fixe risque de disparaître.

En été, on a même utilisé les chapelles latérales comme place de pique-nique ou de repos. Mais il ne serait pas indiqué de fermer la cathédrale, car il y a bien des Sédunois qui passent volontiers quelques instants dans leur église, et les touristes veulent admirer ce bel édifice.

Nous devons chercher un moyen d'auto-défense. Il faut trouver des bénévoles, des gardes d'honneur qui voudraient vouer une heure à la présence au Christ pour surveiller discrètement ce qui se passe à l'intérieur de la maison de Dieu, surtout aux heures où il n'y a personne à la cathédrale.

Dans ce contexte, nous pouvons mentionner qu'on a déjà une association « garde d'honneur », mais cette dernière n'a pas suffisamment de membres pour garantir cette présence. C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel urgent aux personnes bénévoles qui seraient d'accord de garantir une heure de présence, à tour de rôle.

Inscriptions auprès du chanoine E. Tscherrig, rue de Gravelone 4, Sion, tél. 22 98 03.

Important vol à l'Union viticole de Saint-Pierre-de-Clages

SAINT-PIERRE-DE-CLAGES. - Le mardi 25 octobre dernier, en plein trafic des vendanges, un montant de 13'849 francs a été volé dans le coffre-fort du bureau de « La Cave », Union viticole de Saint-Pierre-de-Clages.

M. François Comby, gérant de la cave, avait oublié ce mardi-là, les clés du coffre-fort sur la balance servant au pesage de la vendange. Le lendemain matin, il constata la disparition du montant indiqué plus haut. La police

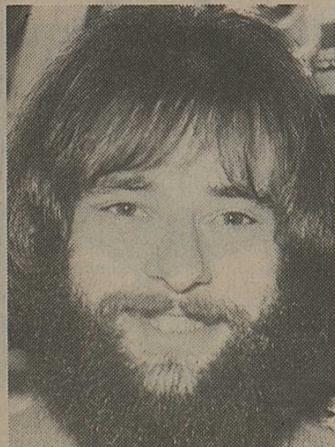
de sûreté a ouvert immédiatement une enquête. Comme l'ouvrier, d'origine anglaise, Michel Kuinn, engagé pour la période des vendanges, ne s'est pas présenté le lendemain matin, tout laisse croire qu'il est l'auteur de ce vol. Au montant pris dans le coffre-fort, il y a lieu d'ajouter encore une avance qui lui avait été consentie, soit quelques bouteilles de vin.

Il est à souhaiter que la police puisse retrouver ce personnage douteux le plus vite possible.

Jeudi soir: Maxime Leforestier à la Matze

Le célèbre chanteur français Maxime Leforestier se produira en concert, jeudi soir, à la salle de la Matze, à Sion.

Agé maintenant de 30 ans, Maxime Leforestier fut de longues années le porte-parole des oubliés.



Maxime Leforestier

Refusant d'entrer dans le système du show-business et de sacrifier ses idées à une gloire éphémère, le jeune auteur-compositeur-interprète rencontra bien des difficultés à se faire entendre.

Parcourant la France, la chanson aux lèvres, plaquant ses accords sur sa guitare, Maxime Leforestier conquiert ainsi un public d'inconditionnels.

Toutes les portes - ou presque - lui sont ouvertes dès lors. La radio et la presse spécialisée se penchent sur le cas de ce jeune homme qui a décidé de célébrer ce que bien d'autres vedettes passent sous silence.

La grande période de San Francisco, l'amitié rencontrée sur la route, les inévitables des conflits armés ont notamment inspiré Maxime Leforestier.

La Suisse romande le connaît bien, le chanteur s'étant produit, entre autres, à Nyon et au festival de Sapin Haut, version 1974.

Une voix douce, des textes pleins de poésie, des mélodies travaillées avec soin, un arrangement parfait et d'excellents accompagnateurs caractérisent un spectacle de Maxime Leforestier.

Les Valaisans pourront le constater demain soir à Sion !

ALBUM SOUVENIR

Le survivant de Granges



GRANGES. - La cité seigneuriale de Granges possédait trois châteaux. Deux d'entre eux se situaient sur les Crêtes et ne sont aujourd'hui que des ruines. Le troisième est en excellent état et propriété de la famille Roh. Une photographie très ancienne nous montre cette bâtisse dominant la plaine marécageuse et les marais. Aujourd'hui, cette région est assainie et plantée de cultures et vergers de fruits.

Le château est entouré de maisons d'habitation dont la plus récente est le collège de Granges. Les anciens reverront avec nostalgie cette image témoin d'une époque - certes difficile - mais combien poétique.

TRAGIQUE ACCIDENT À CHALAIS Piéton tué par une voiture



Lundi soir, peu après 18 heures, alors qu'il circulait à bord de sa voiture de Chalais en direction de Noës, M. Jean-Albert Bagnoud, domicilié à Châteauneuf, âgé de 23 ans, heurta et renversa un piéton, M. Albert Lachat, âgé de 69 ans, boucher à Chalais.

L'accident se produisit à proximité immédiate du terrain de football de Chalais, au carrefour Chip-pis-Noës.

Le choc fut violent, comme l'at-

teste l'état de la voiture (notre photo). M. Albert Lachat a été projeté à environ 35 mètres et mourut sur le coup.

La police cantonale a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes du drame mais il semble que M. Lachat a été happé au moment où il se trouvait sur le bord droit de la chaussée, par rapport au sens de marche du véhicule, peu après qu'il soit sorti de l'enceinte réservée au football.

M. Albert Lachat: un grand travailleur

Le défunt, né en 1908, était bien connu dans le village de Chalais où il s'était installé en 1960 comme boucher.

Né dans le Jura, il arriva en Valais, à Sierre, en 1946.

Grand travailleur, passionné de sport, M. Lachat avait créé son propre commerce. Son épouse, Marie, née Balmer et ses deux enfants l'aidaient dans sa tâche.

Les capacités professionnelles de M. Albert Lachat avaient largement fait le tour des villages environnants et des Sédunois même venaient se servir en viande à Chalais.



Le NF présente ici à son épouse, à ses enfants et à ses amis ses condoléances émues.

Pour soutenir le HC Sierre

Le Club de la crosse d'or organisait samedi soir son traditionnel souper annuel, dans un établissement public de la ville de Sierre.

Son président, M. Pierre Pralong, salua tout d'abord la présence de M. Pierre de Chastonay, président de la commune et conseiller national, de M. Gaston Barras, président de la municipalité de Chermignon, du président du HC Sierre, M. Amédée Métrailler ainsi que de M. Robert Métrailler, président du conseil d'administration chargé de gérer la halle couverte polyvalente de Graben.

M. Pralong souligna ensuite l'honneur pour toute la région et le canton d'avoir

une équipe qui évolue parmi l'élite suisse.

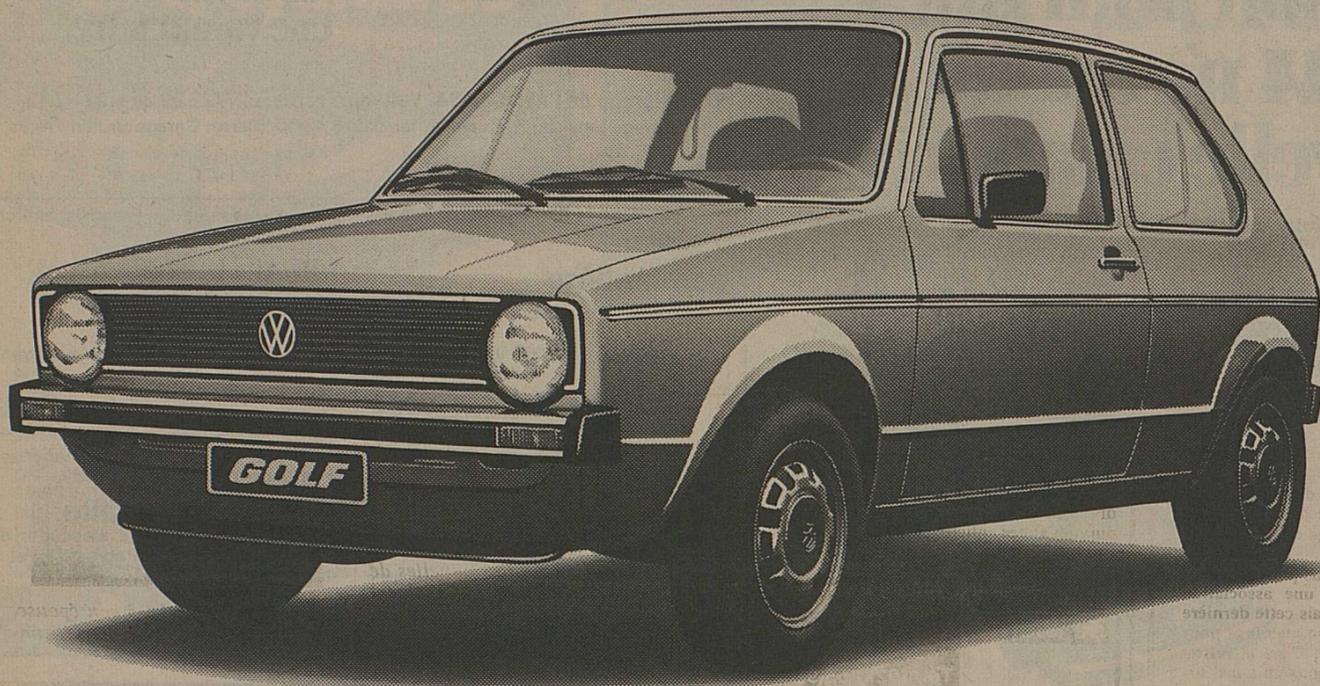
Certes, pareille situation nécessite de grandes obligations, financières par exemple.

Le Club de la crosse d'or vit ainsi le jour il y a deux ans pour venir en aide au HC. De 30 membres en 1975, le groupement compte aujourd'hui 83 adhérents.

Le responsable de la commission des supporters put ainsi annoncer qu'en 1977, pour 200 000 francs de cartes de supporters avaient été écolées.

Pour terminer, le président remit aux nouveaux membres leur insigne du Club de la crosse d'or.

La Golf toujours en tête.



Toutes les facettes les plus importantes de notre bestseller se mettent clairement et simplement en évidence:
 Sa rentabilité.
 Sa sécurité.
 Sa conception technique parfaite.
 Sa forme compacte utile et moderne.
 Son prix alléchant.
 Son équipement confortable.
 Ses performances.
 Son hayon pratique.
 Son personnel de service avenant.
 Et la multiplicité de ses modèles.
 De nombreuses autres raisons parlent

encore en faveur de l'avance que la Golf a acquise en Europe et en Suisse. Même si la subtilité veut que les premières soient les meilleures.

P.-S. Nous dotons chaque nouvelle VW de la garantie d'une année sans limitation kilométrique et des prestations de l'assurance Intertours-Winterthur durant deux ans.

VW. La marque la plus vendue en Suisse.



Coupon d'information.

Veuillez m'envoyer le prospectus Golf.
 Adresse:

NPA/Localité:

Découpez et envoyez à:
 AMAG, Agence générale,
 5116 Schinznach-Bad.

83

AMAG-Leasing pour entreprises et l'industrie.
 Renseignements: tél. 056/43 01 01.

Merci de m'appeler!
 Je me faisais déjà du souci.



...un coup de fil, c'est si facile!



Voyages thermiques Artou

Présentation: dès 22 heures au restaurant du Casino de Sierre, mercredi 2 novembre (à la sortie de la conférence d'Ella Maillart sur le Ladakh (Inde))

Programme sur demande chez
ARTOU
 Rue de Rive 8, 1204 Genève
 Tél. 022/21 84 08

18-334027

A vendre

- Break Peugeot 504, 1976, Fr. 12 500.-
- Break GS 1220 Club, 1976, Fr. 9300.-
- Coupé Peugeot 104 ZS, 1976, Fr. 9000.-
- Opel Rekord II, 1972, Fr. 5200.-
- Break Peugeot 304, 1974, Fr. 5000.-
- Opel 1900 S, 1970, automatique, Fr. 3200.-
- Triumph 2500 PI, 1970, Fr. 3000.-
- Break Morris 1300, 1971, Fr. 2900.-
- Opel Kadett, 1970, Fr. 2500.-

Véhicules expertisés, crédit, reprises

Tél. 022/29 09 93, repas

18-334327

Prêts personnels avec discrétion totale

Vous êtes en droit d'exiger:

- 1 être reçu en privé, pas de guichets ouverts
- 2 être certain qu'il n'y a aucune enquête chez votre employeur, voisins, etc.
- 3 avoir une garantie écrite que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses.



C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
 Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu
 990.000 prêts versés à ce jour



C

PIERRE GUEX
 MARTIGNY

Auto-électricité
 Alternateur - Démarreur -
 Allumage - Eclairage -
 Batterie - Auto-radio -
 Stéréo - Carburateur -
 Dépannage - Magasin de vente
 ☎ 026/2 20 06



Abris à voitures

2 places	Fr. 2200.-
4 places	3800.-
7 places	5800.-
10 places	7900.-

Tél. 021/37 37 12

109.119.636

Publicitas: 212111



Protection juridique*

**Protection juridique de particuliers
 Protection juridique en matière de circulation**

*) ORION Compagnie d'Assurance de Protection Juridique
 Steinengraben 3, 4003 Bâle
 Tél. 061 25 79 39

Veuillez me faire parvenir votre prospectus "ORION"
 Nom:
 Rue:
 No postal / localité:

Du 2 au 15 novembre

**Exposition-vente
 TAPIS D'ORIENT**

Venez visiter notre exposition
 cela en vaut la peine

Offre spéciale: Indo-Hamadan 190 x 290 cm
Fr. 298.- seulement à l'emporter

Lise Michellod Place Centrale Martigny
 (ancien magasin Bally)



La meilleure raison pour une nouvelle Volvo 244 n'a aucun rapport avec la nouvelle calandre.

Mais avec tout ce qui se cache derrière. Par exemple les nouveaux sièges, légèrement moulés et antiglissants. Et la nouvelle garniture raffinée des portes avec compartiments de rangement. Traitement anti-rouille encore plus optimal. Volvo 244 DL, maintenant également avec servodirection. Nouveaux coloris. Et, et, et...

Ce ne sont que quelques exemples des nouveautés. Qualité et confort de roulement (cercle de braquage 9,80 m, le plus petit de cette classe de voitures). Sécurité active et passive, vous le savez depuis longtemps, typiquement Volvo (par exemple l'avant incliné si bien connu avec les pare-chocs absorbant les heurts, imités actuellement avec tant d'ardeur).

Frais d'entretien modiques, grande longévité, très grand plaisir dans la conduite et haute valeur d'échange. Quand roulez-vous votre nouvelle Volvo 244? Heja Volvo!

Volvo 244 L, 1986 cm³, 90 CV-DIN, 4 portes, Fr. 18 400.-; Volvo 245 L, break, Fr. 20 500.-; Volvo 244 DL, 2127 cm³, 100 CV-DIN, Fr. 19 575.-, supplément pour servodirection Fr. 400.-; Volvo 245 DL, break, Fr. 21 200.-; Volvo 244 GL, 2127 cm³, 125 CV-DIN, injection CI, Fr. 25 225.-. Supplément pour toit ouvrant et transmission automatique.



VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

Importateurs: F. Häusermann SA, 8064 Zurich, 01 62 44 33, 8307 Effretikon, 052 32 32 21; Automobiles Volvo SA, 5250 Lyss, 052 84 71 11.

La meilleure raison pour une nouvelle Volvo 244 n'a aucun rapport avec la nouvelle calandre.

Mais avec tout ce qui se cache derrière. Par exemple, toute une série de nouveautés qui rendent la conduite encore plus agréable. Encore plus sûre. Et encore plus belle. Sans compter toutes les autres caractéristiques typiquement Volvo. Quand voulez-vous la rouler?

Volvo 244 L, 1986 cm³, 90 CV-DIN, 4 portes, Fr. 18 400.-, Volvo 244 DL, 2127 cm³, 100 CV-DIN, Fr. 19 575.-, Volvo 244 GL, 2127 cm³, 125 CV-DIN, injection CI, Fr. 25 225.-. Supplément pour: transmission automatique, toit ouvrant, break.



VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

Sion: Garage de l'Aviation SA, Vultagio Frères, 027/22 39 24 - 22 97 40
Gils: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40. Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

Café de la Place à Saint-Léonard
cherche

sommelière

pour fin novembre.

Tél. 027/31 22 88

36-30581

Salon de coiffure Francine, Aigle, cherche

coiffeuse

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 025/2 26 07

22-120

Jeune homme, 18 ans, cherche place d'apprentissage comme

tapissier-décorateur

S'adresser à A. Staugler Ancien-Stand 19, 1820 Montreux Tél. 021/62 48 64

22-120

Cherchons

boulangier

pour la saison d'hiver du 1er décembre à Pâques.

S'adresser à la boulangerie Michel Gex-Fabry, Val-d'Illiez. Tél. 025/8 31 61

36-100642

Restaurant Le Français cherche

fillette de buffet

Horaires réguliers. Congé le dimanche. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 50 98

36-30882

A Vétroz, urgent! jeune ménage avec 3 enfants (9, 7 et 2 ans) cherche

gentille jeune fille pour faire le ménage et s'occuper des enfants. Congé samedi après-midi et dimanche.

Tél. 027/36 29 18 bureau 36 20 07 privé

89-176

La menuiserie Amherdt Frères à Sion cherche

menuisier qualifié

pour établi et machines.

Tél. 027/22 11 63

36-30900



Vos annonces: PUBLICITAS

Travail indépendant

Importante entreprise de la branche construction cherche, pour sa succursale de Sion, une

employée de bureau

capable d'accomplir de manière indépendante, selon instructions du siège, tous les travaux administratifs de cette succursale, soit: correspondance, facturation, comptabilité analytique, téléphone, etc.

Durée de travail à convenir.

Adresser offre complète avec prétentions de salaire à A. Geneux-Dancet SA, rue du Bois-du-Lan 8, 1217 Meyrin-Genève, à l'attention de M. Guex, tél. 022/82 05 05. 36-30923

Garage du district d'Aigle

distributeur exclusif de la marque de voitures japonaise Mitsubishi pour le Bas-Valais, district d'Aigle et Pays-d'Enhaut, cherche

agents officiels

Conditions intéressantes.

Faire offres sous chiffre PB 902846 à Publicitas, 1002 Lausanne, ou téléphoner au 025/2 45 37.

Maison de retraite, 100 pensionnaires, construction moderne, Genève, cherche

infirmière diplômée

Logement assuré pour célibataires.

Adresser curriculum vitae et références sous chiffre S 62082 à Publicitas 1211 Genève 3.

Nous cherchons, pour notre siège de Sion

employée de secrétariat

Formation commerciale et bonne formation professionnelle avec, si possible, quelques années d'expérience.

Rémunération en fonction des qualifications.

Offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre P 36-902431 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande

serveuse

Congé le dimanche.

S'adresser à Daniel Corboz Nyon Tél. 022/61 17 46

22-50874

Vendeuse

est cherchée.

Semaine de 5 jours.

S'adresser à Boulangerie Buffat Rue du Lac 13 1800 Vevey Tél. 021/51 96 15 22-484532

Jeune homme, 22 ans, cherche travail comme

employé de bureau

ou autres travaux

Offre écrite sous chiffre P 36-303496 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

sommelière

Débutante acceptée. Pour fin novembre.

Tél. C26/8 14 15 Café de la Croix-Fédérale Vernayaz

36-30922

Frigo-Rhône SA, Charrat

cherche, pour tout de suite ou à convenir

chauffeur poids lourds employé(e) de bureau

bilingue (français-allemand)

ou de langue allemande avec bonnes connaissances du français.

Tél. 026/5 31 22

36-2433

Cabinet d'assurances indépendant

cherche, pour l'exploitation d'un mandat obtenu d'une grande compagnie d'assurances (branche choses)

un partenaire

Région Martigny - Monthey.

Convierait à

- **PROFESSIONNEL** de l'assurance désireux de se créer une situation indépendante avec son propre portefeuille

- **PROFESSIONNEL** dépendant, spécialiste de la branche vie et accidents, libre de son activité en branche choses

- **FIDUCIAIRE** désireuse de se créer un département de conseils en assurances avec son propre portefeuille

Faire offres sous chiffre OFA 1995 à Orell Füssli Publicité SA, 1870 Monthey.

Pour diverses régions de la Suisse romande, nous cherchons

représentants

pour nouveau produit exclusif offrant un succès de vente exceptionnel. Nous offrons une bonne introduction et des commissions très intéressantes.

Etes-vous Suisse ou titulaire d'un permis C et possédez-vous une voiture? Etes-vous dynamique et travaillez-vous d'une manière régulière?

Alors remplissez le talon ci-dessous et renvoyez-le à Publicitas Genève, sous chiffre J 902583-18.

Nom: Prénom:

Adresse:

No postal: Lieu:

Tél.: Age:

ANNONCES DIVERSES

L'institut de beauté est fait pour tout le monde!
 Pour toutes les femmes, jeunes filles, garçons, il apporte assurance, bien-être et une solution aux problèmes esthétiques du visage et du corps.

Venez librement, sans gêne, je me réjouis de vous recevoir et de vous aider.

INSTITUT DE BEAUTÉ *Bio 9*

Marie-Noëlle Crettaz *Fin Age*
 Esthéticienne diplômée fédérale vous soignera avec les produits **Biotherm**

Bât. Gonset - Rue de l'Elysée 17
 Sion - Tél. 027/22 23 24



L'exclusivité Audi 100 cinq cylindres



SIERRE	Garage Apollo, A. Antille	55 31 31
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des 2-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09
MARTIGNY	Garage Olympic SA	2 12 17
ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
SEMBRANCHER	Garage L. Magnin	8 82 17
MONTHÉY	Garage G. Froideveaux	4 22 56
MONTHÉY	Garage G. Guillard	4 23 46
CHAMPÉRY	Garage de Champéry, B. Défago	8 42 76
LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34

Audi 100

Occasions

1 jolie table à rallonges, noyer, 120 x 70 x 78 et 6 chaises, le tout	235.-
1 beau buffet, 160 cm larg., 95 cm haut. avec vitrine 43 cm, prof. 23 cm	95.-
1 armoire à glace, 2 portes, 190 cm haut. x 100 cm larg.	85.-
1 commode, 4 tiroirs, 100 x 90 x 55 cm	48.-
1 table de cuisine	15.-
1 machine à écrire portative Hermès Baby, valise, parfait état	98.-
1 machine à calculer avec bande de contrôle Precisa	55.-
1 machine à coudre électrique portative, valise, Helvetia	85.-
1 machine à coudre électrique Elna Supermatic, zigzag, valise	195.-
1 accordéon chromatique, touches boutons, 40 basses, valise	485.-
1 accordéon chromatique, touches piano, Organola, 120 basses, registres	265.-
1 guitare avec housse, état de neuf	85.-
1 tourne-disque stéréo avec 2 haut-parleurs, 20 disques, état de neuf	135.-
1 enregistreur Loewe-Opta, bobines, valise	85.-
1 téléviseur, grand écran, bon état	95.-
1 vélo de course pour jeune homme, 10 vit.	145.-
1 vélo militaire, frein torpédo, parfait état, révisé	145.-
2 jolies robes pour dame, taille 48, les deux	39.-
1 beau manteau en daim pour dame, taille 44, 90 cm long.	65.-
Souliers de hockey avec patins, la paire	de 10.- à 35.-
Souliers et pantalons pour homme	de 5.- à 20.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE
 Tél. 031/22 29 11
 Frais de transport: tarif CFF
 Fermé le lundi 05-305439

REDIFFUSION
 Rue du Scex 19
 Tél. 027/22 04 22 Sion

Deux précautions valent mieux qu'une!
 Téléviseur couleurs avec garantie de service

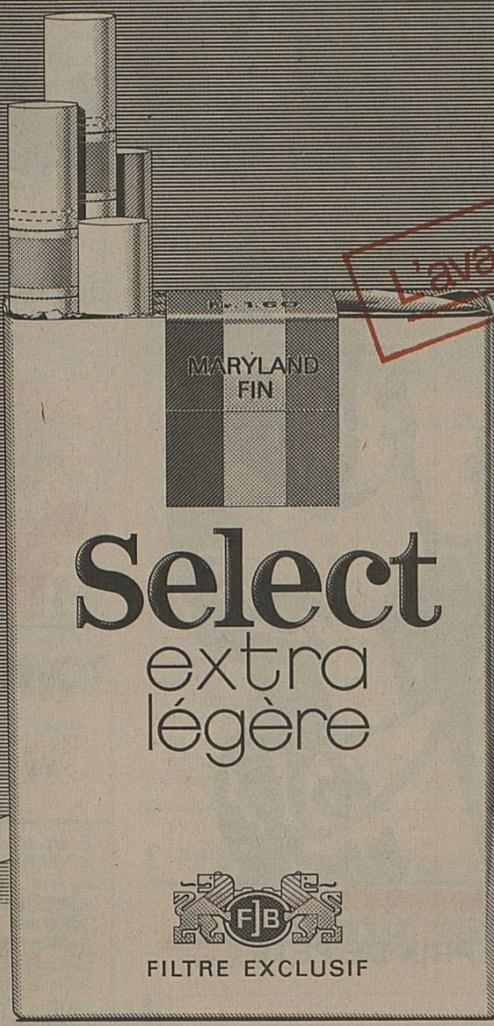
Fourrures
 Artisan transforme fourrures à la dernière mode. Réparations, nettoyages, etc. Travail soigné.

Machines à coudre d'occasion
 entièrement révisées et garanties dès Fr. 180.-

Katia Fourrures
 Tél. 021/23 91 07 22-939

Elna S.A.
 Av. du Midi 8, Sion
 Tél. 22 71 70 18-5053

La nouvelle dimension de la légèreté



Terre filtrante naturelle + charbon actif.

MARYLAND FIN

Select
 extra légère

FILTRE EXCLUSIF

ALIMENTATION K

Côtelettes de porc 1er choix	le kilo	15.60
Côtelettes de porc dans le cou	le kilo	14.80
Fromage à raclette du Valais par pièce	le kilo	13.50
Margarine «Planta» 2 x 250 g		3.50
«Ajax», lessive complète Tambour de 5 kg		13.90

Fumure d'automne
 Une formule!

BI-FERTIL
P.K. 13-26 Mg 2 B 0,15

La plus économique et complète
 En vente: dans les commerces de la branche

Import: Les Fils de G. Gaillard, Saxon

KUCHLER-PELLET s.a.
 aux galeries du midi sion.

Fête d'automne

3, 4, 5 novembre



Connaisseurs ou non, venez tous participer au

5^e CONCOURS Basile

TOMBOLA 1^{er} prix: 1 semaine à Athènes pour 2 personnes
 2^e et 3^e prix: 1 week-end pour 1 personne à Nice
 4^e au 10^e prix: bons d'achats d'une valeur de 50 francs

BRISOLEE

Vin nouveau, fromage vieux et châtaignes



RACLETTÉ



FOIRE AU LARD ET AU FROMAGE



MARCHÉ AUX OCCASIONS UNIQUES

Une bonne raison de faire vos achats au



17 COMMERCES À VOTRE SERVICE

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| Magro Ménagers | Agence de voyages - Change |
| Do it yourself | Alimentation - Spiritueux |
| Music-Shop | Boucherie - Charcuterie |
| Photo-Ciné | Fruits et légumes |
| Aliments Lacta SA, Coppet | Fleurs |
| Meubles | Moderne Pressing |
| Snack-self-service | Kiosque |
| Bar à café | Auto-Shop |
| Habillement | Boutique cadeau |
| Chaussures | |

CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX
 Service de vente
 CITY GARAGE

Tél. 021/61 22 46 Rue de la Paix 8

Chevrolet Nova Coupé aut.	40 000 km	73
Commodore II Coupé 2,5 l	53 000 km	73
Rekord II 1900 Luxe 4 p.	50 000 km	74
Rekord II 1900 Luxe 4 p.	63 000 km	73
Ascona 1200 2 p.	85 000 km	73
Kadett Spécial 1200 4 p.	40 000 km	74
Kadett St 1200 4 p.	68 000 km	74
Manta 1900 SR	67 000 km	74
Ascona 1600 luxe 4 p.	25 000 km	75
Renault 12 TL 4 p.	35 000 km	75
Fiat 127	44 000 km	74
Fiat 850 T fourgon moteur révisé	90 000 km	74
Citroën GS Club break		73
Alfa Romeo 2000 4 p.	80 000 km	75
Peugeot 104	4 000 km	77
Peugeot 204 luxe 4 p.	10 000 km	75
Peugeot 504 2000 4 p.	130 000 km	72
Toyota 1000 Copain 2 p.	60 000 km	75
Citroën Ami 8	85 000 km	71
NSU TT	100 000 km	70

Voitures de service

Kadett 1200 Spécial 2 p.	15 000 km	77
Kadett City 1200 3 p.	4 000 km	77

Ouvert le samedi
 Garantie OK - Reprise - Crédit GM

Téléphone privé en dehors des heures de bureau

G. Loutan 021/54 31 79 D. Savary 021/62 41 25

Café-restaurant dans Chablais vaudois cherche

027/31 18 78

remplaçante du patron

connaissant la cuisine (assiette du jour) événement service. Date à convenir. Nourrie, logée si désiré.

J'achète au comptant vos vieux bouquins, cartes postales, manuscrits, parchemins, gravures.

Ouvert tous les jours ouvrables (sauf lundi matin) de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Ecrire sous chiffre P 36-303489 à Publicitas, 1951 Sion.

Galerie du Lac St-Léonard
 36-2685

A vendre, pour cause d'imprévu

A vendre

Mercedes 250

Automatique
 Voiture neuve
 livrable dès mars

BMW 2002

Touring Tii
 60 000 km, 73-74
 Accessoires

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre 484510 à Publicitas, 1800 Vevey.

Tél. 021/53 35 88 privé
 021/51 03 32 bureau
 interne 374
 22-484511

Achat immédiat «cash»

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
 Tél. 021 53 33 53 de 11 à 21 heures
 AUTO-KLÔTI
 Chexbres-Puidoux

L'industrie graphique enrichit votre vie.

ARCIONI SA

Pots et pneus



Le test du TCS le prouve: en achetant SEMPERIT, vous gagnez la sécurité et la qualité

SION
 Avenue Maurice-Troillet 65
 027/23 53 23

MARTIGNY
 Route du Levant
 Zone industrielle
 026/2 44 84

PROFITEZ DE NOS PRIX DE FÊTE

Fromages d'alpages	le kilo	11.20
Huile d'arachides	le litre	4.70
Huile Dorina	3 litres	12.80

Demi-porc sans tête	le kilo	6.20
Epaule de porc fraîche avec couenne	le kilo	5.70
Poitrine de porc fraîche sans côte	le kilo	5.20
Demi-tête de porc avec os	le kilo	1.—

Participez à notre marché du «troc» pour machines électriques de bricolage (perceuses, scies circulaires, etc.)

Obirama do-it-yourself

A Magro ménager, au sous-sol

Congélateur 256 litres, bahut, avec garantie	479.—
Machine à laver 100% automatique pour env. 5 kg cuve acier inoxydable, avec garantie	798.—

Chaussures Magro

Le choix, la qualité
 Au prix Magro, avec rabais!

Pensez à votre cure! Oignons	le kilo	-.70
--	---------	------

centre commercial

MAGRO

prix de gros

SNACK
 ESSENCE
 DISCOUNT
 PARKING GRATUIT



UVRIER-SION

Votre annonce! Publicitas 21 21 11

SION Salle de la Matze - Jeudi 3 novembre, 20 h. 30

JACK YFAR présente pour la 1^{re} fois en Valais
 UN UNIQUE RÉCITAL du CÉLÈBRE
 chanteur français

MAXIME LEFORESTIER

Places Fr. 18.— et 20.— Location chez: Hallenbarter
 Remparts 15, Sion, tél. 027/22 10 63



Ardon Restaurant La Grappe d'Or

Aujourd'hui, réouverture

Nouvelles spécialités

Se recommande: famille Jean-Paul Delaloye
 36-1335

La Toussaint célébrée avec ferveur dans le Haut-Valais



Jusque dans les plus petits cimetières de nos villages, les tombes, sans exception aucune, sont embellies d'une façon particulière, à la Toussaint. Il s'agit ici du champ de repos de Ferden, dans le Loetschental. Chaque tombe est surmontée de la même croix et fleurie d'une façon identique, toute l'année durant d'ailleurs. Ainsi en ont décidé les paroissiens, par l'intermédiaire de leur conseil paroissial. Dans quelques jours, pour éviter les méfaits de l'hiver, les croix seront mises à l'abri, repeintes à l'huile, pour reprendre leur place à Pâques.

Sierre, Noble Contrée

La soirée cantonale des patoisants à Sierre

C'est samedi prochain, le 5 novembre, que l'amicale des patoisants de Sierre accueillera les membres de la Fédération cantonale pour la grande soirée annuelle, dès 20 heures, à la salle de l'hôtel de ville.

L'Amicale des patoisants de la cité du soleil existe depuis 1976. Présidée par M. André Pont, ancien instituteur, elle regroupe quelque 80 adhérents.

Faisant preuve d'une belle vitalité, l'amicale se réunit chaque semaine, le mardi soir, pour notamment compléter un dictionnaire de patois d'Anniviers et des environs de Sierre.

Des causeries, la recherche de textes, de chansons, une unification de l'écriture du patois constituent également une part importante de l'activité des patoisants sierrais.

Si le patois est une langue en voie de disparition, il convient d'en laisser le maximum de témoignages à la postérité. Avec acharnement, les membres de l'amicale l'œuvrent pour la conservation de ce patrimoine, inestimable richesse culturelle.

Des manifestations comme celle de samedi font partie de ces indispensables liens d'amitié tissés entre les sociétés sœurs.

Un programme de choix a, du reste, été établi pour garantir le plein succès de cette rencontre:

1. Le *Conchortadzo di patouèjenn valejang de Lozane, chants, contes et danses.*
2. Le *Vieux Voutry, contes.*
3. *Société des costumes et patois de Savîesse, saynète.*

4. Lè *«Réchette» de Montant, chants*
5. Les *«Amis du patois» d'Hérémenche, comédie, chants, récit (enfants).*
6. *Allocution par M. Ernest Schülé, distribution de prix.*
7. Lè *«Partichoue» de Chermignon, chants et danses.*
8. *Patoisants et costumes de Vissoie, chants et contes.*
9. Les *«Mayentzons» de Randogne, chants.*
10. *Amicale des patoisants de Sierre, chants, conte.*

FRUITS ET LÉGUMES

De quoi être satisfait!

Les quantités de fruits et légumes expédiées par l'Office central des fruits et légumes du 24 au 30 octobre sont les suivantes:

Poires: 216 926 kg (total des expéditions au 30 octobre 15 873 161 kg).
Pommes: 621 030 kg (7 501 733 kg).
Carottes: 335 450 kg (3 700 260 kg).
Choux-fleurs: 87 920 kg (2 526 822 kg).

Observations

POIRES

Les expéditions se poursuivent de façon satisfaisante. La réserve de fruits en atmosphère contrôlée permet d'étaler la vente à la convenance des consommateurs.

POMMES

Nous sommes présents sur le marché suisse avec 800 à 1000 tonnes d'expédition hebdomadaire. C'est appréciable!

CAROTTES - OIGNONS

Un accord entre les détenteurs des stocks, avec consultation de la production et de la distribution, permettrait d'éviter le désordre et une pression constante sur les prix et les marges.

BRIGUE. - La fête de la Toussaint a été célébrée avec ferveur dans tout le Haut-Valais. De nombreux fidèles ont suivi les offices religieux et visité les cimetières transformés en lieux de pèlerinage. A certaines heures de la journée, les bonnes conditions météorologiques aidant, l'affluence était si dense qu'il fallut mettre sur pied l'organisation du trafic.

Pour la circonstance, le champ du repos - embelli d'une façon particulière - a été également le théâtre de cérémonies rehaussées de productions du chœur d'église ou de la fanfare locale. Des homélies ont été prononcées en l'honneur de nos chers disparus. Non sans éveiller les consciences et placer chacun devant la réalité des choses de la vie, si brève face à l'éternité.

La Toussaint a aussi été l'occasion de rencontres pour de nombreuses personnes. Surtout pour celles dont les familles sont disséminées dans diverses localités. Mieux encore qu'à Noël ou à Pâques, on a profité de se rappeler le souvenir de ceux qui nous ont quittés.

C'est souvent à travers eux que l'on puise les forces nécessaires pour faire face aux vicissitudes d'une vie de plus en plus difficile, de plus en plus tourmentée. C'est là - à notre sens - que réside la véritable signification de la Toussaint.

Votations à Saas-Fee: les citoyens disent trois fois non

SAAS-FEE. - A la suite du refus par la bourgeoisie de l'achat des restes de l'hôtel «Walliserhof» détruit par un incendie, l'assemblée primaire du village du glacier était convoquée, dimanche, pour répondre à trois questions relatives à cet établissement. Les citoyens ont répondu par la négative, soit par 284 non contre 103 oui en ce qui concerne l'éventuel achat de l'immeuble par la communauté, par 234 non contre 154 oui et 333 non contre 53 oui pour ce qui se rapporte au transport des débris par camions respectivement par la commune ou les privés.

Vignoble du «païen»

Une quantité de vendanges considérable

VISPERTERMINEN. - Les vendanges du vignoble du «païen» de Visperterminen sont pratiquement terminées. C'est au conseil communal qu'il appartient d'y mettre un point final comme le veut la tradition d'ailleurs. Outre les obligations de leurs fonctions respectives, ces administrateurs ont un autre devoir à remplir: celui de soigner le vignoble communautaire et d'y vendanger seulement avec l'aide de leurs épouses. En compensation, ils pourront utiliser les restes de la vendange cuvée destinés à la distillation pour leurs propres besoins. Compte tenu de la quantité considérable de raisin récolté cette année, il y a fort à parier que les conseillers auront du pain sur la planche, au cours de prochaines soirées placées à l'enseigne du «schnaps» bourgeoise. Une fine goutte qui ne se vend d'ailleurs pas, mais se distribue parcimonieusement pour les grandes circonstances.

En règle générale, affirme l'un de ces vignerons, la récolte 1977 - d'une qualité moyenne - atteint une quantité rarement égale.

Bridge: championnat suisse par équipes Les équipes valaisannes irrésistibles en promotion

Au troisième tour du championnat, série promotion, nous nous plaisions à enregistrer les résultats suivants:

Sierre II - Nestlé I	90-18 20- 3
Monthey II - Vevey III	83-32 20- 0
Sion II - Vevey I	79-43 18- 2
Sion III - Montreux I	48-53 9-11
Sierre III - Martigny III	renvoyé

Les victoires très nettes des équipes réserves de Sierre et Sion sur leurs adversaires veveysans, au moins aussi bien cotés à la «bourse des valeurs», constituent des véritables surprises.

Pour avoir assisté au match Sion - Riviera, nous constatons avec plaisir que la qualité du bridge valaisan fait des progrès rapides et que le Valais pourrait bien avoir deux équipes de plus en 3^e ligue l'année prochaine.

Le match au sommet fut celui entre Montreux, vaincu et grand favori, et la troisième équipe de Sion. La courte défaite des Valaisans doit également être enregistrée comme surprise agréable.

3^e ligue

Le premier week-end s'est disputé à Sion avec les quatre équipes valaisannes. Les 26 et 27 novembre, ces mêmes équipes rencontreront leurs adversaires de Genève et Lausanne à Martigny.

Au premier tour, Martigny créa la surprise en battant l'équipe de «Milan» (le club de Sierre a les dents longues!) par 14-6, tandis que Sion et Monthey se partageaient les points 10-10.

Samedi soir, Monthey répéta ce résultat 10-10 contre Martigny, tandis que Sion perdait 5-15 contre les Sierrois, qui avaient digéré leur long voyage.

Martigny, en tête après deux tours, craqua dimanche après-midi et se fit écraser 20-3 contre Sion, et Sierre réussit un autre carton contre Monthey 20-5.

Classement des équipes valaisannes après le premier week-end

1. Sierre	41 pts
2. Sion	35 pts
3. Martigny	21 pts
4. Monthey	15 pts

CF Bollschweiler

Pêche: fin de la saison!



Pour cette saison, sur les rives du Rhône notamment, la pêche est terminée.

BRIGUE. - La pratique de leur sport favori prenant officiellement fin avec le dernier jour d'octobre, nombreux étaient encore lundi les chevaliers de la gaulle à tremper leurs hameçons dans les eaux encore autorisées à l'exercice de leur passion. Bien que certains se plaignent notamment des méfaits d'une pollution que la station voisine pour le traitement des eaux usées ne peut complètement dompter, ainsi que de l'irrégularité constatée dans le secteur du débit du Rhône, la saison peut être considérée comme satisfaisante dans son ensemble, nous a expliqué un spécialiste.

Les rivières et plans d'eau d'altitude leur ont surtout, paraît-il, réservé d'agréables

surprises. Du nouveau lac de Ferden, par exemple, on a sorti, dans toutes les règles de l'art et de la loi, des pièces à faire rougir d'envie les meilleurs pisciculteurs. L'eau pure de la Lonza ainsi que l'atmosphère ambiante sont à l'origine de cette heureuse surprise qui fait oublier - quelque peu - les misères, nombreuses, que le pêcheur amateur rencontre par ailleurs en fait de qualité et quantité de poissons.

Il n'y a toutefois pas lieu de désespérer, a précisé l'un d'eux, étant donné - il faut le reconnaître - que de gros efforts sont consentis dans le domaine de la protection des eaux. Leurs effets, bien sûr, sont attendus avec impatience.

L'Ossola fermement décidée à devenir région autonome

Pourquoi?

BRIGUE/DOMODOSSOLA. - Ainsi que le NF l'a relevé dans ses précédentes éditions, la population de l'Ossola est fermement décidée à se constituer en région autonome, à l'image de celle du val d'Aoste. Les raisons en sont simples: «Nos problèmes sont systématiquement ignorés et nos requêtes tombent toujours dans le vide parce que nous sommes trop éloignés de Turin, capitale du Piémont et trop décentrés par rapport à Novare, chef-lieu de la province. L'Ossola a toutes les cartes en règle pour devenir une région autonome jouissant d'un statut particulier comme le val d'Aoste», a relevé dernièrement un député de la DC, M. Giuseppe Costamagna.

Ce discours n'est pas resté sans lendemain. M. Alvaro Corradini, syndic de Trontano, reconnu pour sa débordante activité, n'a pas manqué de tenter de concrétiser cette proposition. En premier lieu, il a invité les citoyens à une réunion qui s'est tenue au palais municipal de Domodossola. Les intéressés y ont répondu en masse. A tel point qu'un dirigeant de la gauche, adversaire de l'initiative, a dû admettre que depuis très longtemps déjà le palais municipal n'avait plus été aussi bien fréquenté. Malgré le mauvais temps, on y remarquait la présence

de nombreux présidents et administrateurs des plus petites communes des vallées latérales, ainsi que plusieurs partisans qui - il y a 33 ans - donnèrent vie à la libre, mais éphémère «République de l'Ossola».

Cette participation considérable démontre que le mécontentement des gens de l'Ossola contre le pouvoir central et régional est à son paroxysme, surtout depuis le «détournement» de l'autoroute qui aurait dû rejoindre le Simplon. Lors des tragiques inondations qui ont paralysé l'économie de toute la zone en bloquant la voie ferroviaire la plus importante du Piémont, on n'a pas vu un seul administrateur régional. Ce sont des épisodes qui ont leur poids dans l'estimation des gens et qui servent à expliquer le climat dans lequel est avancée la proposition de l'autonomie régionale, affirme à ce propos notre confrère Adriano Velli de la Stampa de Turin.

Selon N. Corradini, la requête d'une région à statut spécial trouve son fondement juridique dans le droit historique créé avec la constitution de la «République» partisane de l'Ossola. En substance, écrit Adriano Velli, le président Corradini fait ce raisonnement: «La République de l'Ossola n'est pas tombée par décision du gouvernement légitime (monarchiste alors) mais sur intervention des puissances étrangères: les Allemands et les républicains de Salò qui étaient en marge de la légalité. L'Ossola donc conserve son droit à l'autonomie»...

Au cours des débats qui ont suivi, on entendit plusieurs interventions parlant en faveur de l'initiative. En revanche, une seule voix s'est élevée contre: celle du conseiller régional communiste Mario Caio qui a soutenu que l'économie régionale est un faux problème. Au terme des discussions, il a été constitué un comité provisoire qui devra promouvoir une autre assemblée pour donner vie à un mouvement décidé à se battre pour obtenir cette autonomie régionale tant souhaitée.

Décès de M^{me} Marcelle Rey

Lundi après-midi, décédait après une longue maladie, M^{me} Marcelle Rey.

La défunte, née Rudaz en 1908 à Chalais épousa, en 1938, M. Alfred Rey, ancien secrétaire syndical FTMH à Sierre, ancien député et ancien membre du comité cantonal du parti socialiste valaisan.

De leur union devait naître deux enfants, une fille, Marie-José et un garçon, Jean-Noël, actuellement secrétaire à la centrale du parti socialiste suisse à Berne.

L'ensevelissement aura lieu jeudi matin à l'église de Chalais.

Le NF présente à M. Alfred Rey, à ses enfants et aux nombreux parents et amis que cette disparition a plongés dans la peine, ses plus sincères condoléances.

Nouvelle liaison routière

GRONE - NAX. - Depuis une dizaine de jours, la route Loyer-Nax a été dotée d'une superstructure. La liaison routière offre plus de sécurité pour la circulation.

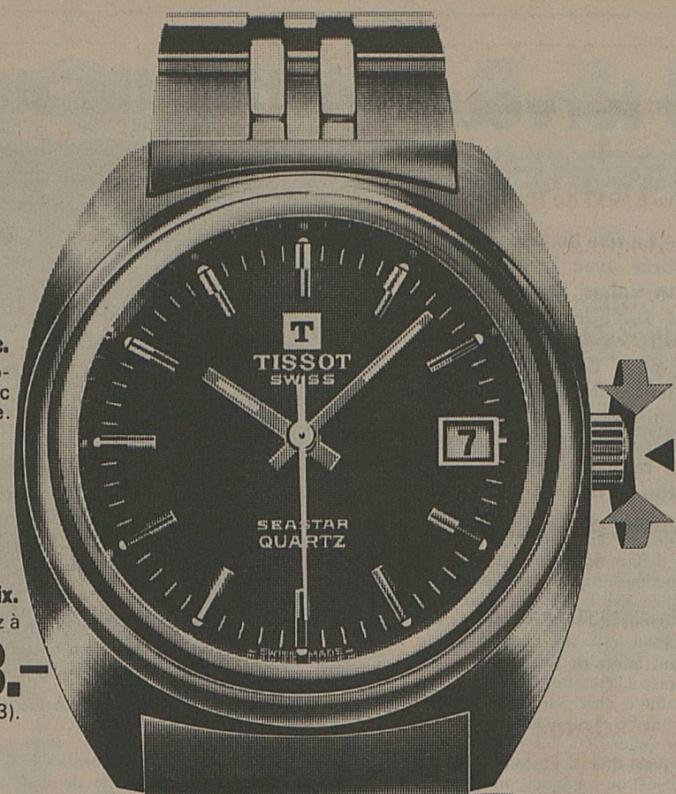
L'inauguration de la liaison routière aura lieu prochainement. Pour l'instant, on se félicite dans les milieux touristiques de cette liaison qui ouvre le district de Sierre au val d'Hérens et vice versa.

Animation régionale?

CHALAIS. - «Etes-vous pour ou contre une animation régionale?» C'est à cette question que devront répondre les jeunes du Centre de loisirs et culture de Chalais lors de l'assemblée de ce soir mercredi. En effet, c'est à la maison bourgeoise que ce problème sera débattu en collaboration avec les animateurs de Sierre.

Sans vertige

SIERRE. - Les Sierrois qui auront levé la tête en direction du château de Goubing auront été surpris par d'étranges pantins évoluant sur la tour du XII^e siècle. Il s'agit en fait d'une équipe de courageux couvreurs sans vertige, changeant la couverture du toit devenue perméable.



3 ans sans changer de pile.
La Tissot Quartz a une autonomie de marche de 3 ans avec la même pile.

Extrêmement pratique.*
Synchronisation électronique au top-seconde par simples pressions sur la couronne. Ajustement rapide de la date et de l'heure lors d'un changement de fuseau horaire.

Une performance dans le prix.
Il y a déjà une Tissot Quartz à **Fr. 198.-** (réf. 40643).

La nouvelle Tissot Quartz. Deux fois révolutionnaire. Par sa technique. Par son prix.

La nouvelle Tissot Quartz est construite selon les principes éprouvés Tissot. Suisse à 100%, hautement précise, techniquement parfaite, extrêmement pratique et fiable: antichoc, antimagnétique et bien sûr étanche.
Grâce à une construction révolutionnaire, la Tissot Quartz consomme un minimum d'énergie. Si peu que la pile ne doit être changée que tous les 3 ans et non chaque année comme c'est le cas pour

d'autres montres à quartz.
Et en plus, le fait qu'il existe déjà une Tissot Quartz à Fr. 198.- est à lui seul une petite révolution.
Même pour Tissot.

Réf. 40641, Fr. 245.-
la précision quartz dans un styling ultra-moderne.

* Pensant aussi à ceux qui voyagent beaucoup, Tissot a développé un système qui permet d'avancer ou de reculer l'aiguille des heures avec une extrême facilité lors d'un changement de fuseau horaire. Et cela, sans affecter la marche des aiguilles des minutes et des secondes.

Réf. 95012, Fr. 425.-
modèle leader de la collection LCD.



TISSOT

- | | | | |
|--|---|---|--|
| G. Saucy
Crans | R. + G. Moret
Av. de la Gare Martigny
Succursale à Verbier | B. Imoberdorf
Rue du Midi 2 Monthey | Gil Bonnet
Av. du Général-Guisan 11 Sierre |
| Titzé
Carrefour du Centre Sierre | A. Donzé
Place du Midi Sion | Titzé
Rue de Lausanne Sion | |

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Sion
Rue des Petits-Chasseurs
1er étage

1 magnifique studio
avec cuisine indépendante, WC, salle de bains, balcon
Fr. 65 000.-

1 magnifique appartement 2 1/2 pièces
entièrement rénové, avec balcon
Fr. 102 000.-

Financement 60%

Pour tous rens., tél. 027/22 14 68
heures de bureau 89-87

Saint-Maurice, à vendre dans immeuble résidentiel, excellente situation encore disponible

appartement 3 1/2 pièces
tout confort, possibilité d'acheter ou de louer un box pour voiture
Pour visiter s'adresser à:
M. Ducret Pierre, concierge
Pour traiter, Coop Lausanne - Chablais, tél. 021/34 97 91 int. 343

A vendre, à louer ou à échanger
Crans, app. de 3 pièces, Fr. 95 000.-
à 7 km de Sion, rive droite, demi-chalet 5 pièces, garage, Fr. 120 000.-
à 5 km de Chable-Verbier, Fr. 45 000.-, Immeuble à rénover, garages, terrasse, 700 m² terrain, possibilité grand 4 1/2 pièces.
S'adresser à case postale 13, 3960 Sierre.

A vendre affaire exceptionnelle

dans petite ville du Bas-Valais, en vue de dissolution d'une société anonyme, 1 appartement 3 pièces, 1 appartement 4 pièces.
Pas de versement demandé, votre signature suffit.

Ecrire sous chiffre P 36-902413 à Publicitas, Genève.

A louer à Martigny-Ville dès janvier 1978

magnifique appartement 4 1/2 pièces

Equipement moderne, cheminée.

S'adresser au 026/2 25 36 le soir 36-30450

A vendre, val Ferret, Saleznaz dans zone à construire

magnifique parcelle de terrain

Accès l'hiver. Surface d'environ 600 m²

Ecrire sous chiffre P 36-902421 à Publicitas, 1951 Sion.

NOUVELLISTE
Votre journal

Quelle vie de chien sans Black & White!



Black & White
Finest Scotch Whisky
Sole distributor for Switzerland Ernest Favre s.a./Genève

NOTRE BOULANGER
LE PAIN

Parce qu'il produit, pour chaque repas, le pain approprié.

Si vous aimez les menus variés, faites confiance à votre boulanger. Quel que soit le repas que vous voulez servir, il aura le pain qui convient.

En mettant la table, mettez le pain - comme les couteaux et les fourchettes. Le pain prépare le palais à mieux déguster les mets qui vont être servis. Il les affine, les équilibre et les complète admirablement. Votre boulanger se fera un plaisir de vous conseiller le pain s'accordant le mieux avec le menu envisagé.

Le pain de votre boulanger.
Plus frais parce qu'il vient de sortir du four.

"Parisette"
Le pain parisien, léger et croustillant.

LE JOURNAL DE LA POINTE DE L'INFORMATION

Jean Follonier
Testament d'un païen

Vente en librairie, dans les kiosques Naville ou aux Editions de la Matze Pré-Fleuri 12 Sion



Monsieur et Madame Charles-Henri ROSSET-D'ANGELO et leurs enfants, à Châteauneuf-Conthey ;
 Madame et Monsieur Paul MARTINKOVIC-ROSSET, à Aigle ;
 Madame et Monsieur Gabriel MORANDI-ROSSET et leurs enfants, à Genève ;
 Monsieur Charles ROSSET, à Saxon ;
 Madame Blanche LATTION, à Saxon ;
 Madame et Monsieur Auguste DESFAYES, à Lyon ;
 Monsieur et Madame Maurice LATTION et leurs enfants, à Saxon ;
 Madame et Monsieur Fernand MAURY-LATTION et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
 Madame et Monsieur Fernand TISSIÈRES-RUDAZ et leurs enfants, à Saxon ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Yvonne ROSSET

veuve d'Edgard

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-fille, sœur, tante, grand-tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 31 octobre 1977, à l'âge de 62 ans.

La messe de sépulture aura lieu à Saxon, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de Saxon.

Prière de ne pas faire de visites.

Selon le désir de la défunte, il n'y aura ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à la Ligue contre le cancer.

Domicile de la famille : Charles-Henri ROSSET, 1964 Châteauneuf-Conthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société fédérale de gymnastique « L'Espérance » de Saxon

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Yvonne ROSSET-LATTION

maman de son dévoué moniteur, Charles-Henri Rosset, et grand-maman de son pupille David.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'église de Saxon, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 heures.



Monsieur Alfred REY, à La Millière-Granges ;
 Monsieur et Madame Jacques SCHMIDT-REY, à Sion ;
 Monsieur et Madame Jean-Noël REY-LOHRI et leurs enfants Olivier et Jérôme, à Berne ;
 Monsieur et Madame Nestor NANCHEN-REY et famille, à Sion et Saint-Cyr (France) ;
 Monsieur et Madame François BONVIN-REY et famille, à Granges, Uvrier, Sierre, Aproz et Flanthey ;
 Monsieur et Madame Albert REY-EBENER et famille, à Bramois, Vuisse et Chamoson ;
 Madame veuve Anna REY-JUILLAND et famille, à Lausanne, Zurich et Dakar (Sénégal) ;
 Monsieur et Madame Vital PERRUCHOUD-RUDAZ et famille, à Chalais, Genève, Vouvry, Sydney (Australie) et Bex ;
 Madame veuve Georgette GIRARDET-RUDAZ et famille, à Crissier ;
 Madame veuve Gertrude RUDAZ-ANTILLE et famille, à Sierre et Foggia (Italie) ;
 Monsieur et Madame André MOMMER-RUDAZ et famille, à Crans ;
 Monsieur et Madame Yvon MATHIEU et famille, à Crans ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marcelle REY

née RUDAZ

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenu à l'hôpital de Sierre, après une longue maladie, le 31 octobre 1977, à l'âge de 69 ans.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chalais, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 heures.

Départ du cortège funèbre sur la place du village de Chalais, à 9 h. 45.

Domicile mortuaire : chapelle du cimetière de Sierre.

Heures de visites : de 18 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le groupe folklorique de Chermignon « Lè Partichiou »

a le regret de faire part du décès de son membre

Madame Alfred REY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1933 de Bagnes

a le devoir de faire part du décès de

Monsieur Willy BRUCHEZ

(Prarreyer)

leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1951 de Saxon

a le pénible devoir de vous faire part du décès de

Madame Yvonne ROSSET

née LATTION
à Saxon

mère de leurs contemporains Eliane et Charles-Henri.

Les contemporains et contemporaines ont rendez-vous devant l'église de Saxon, le jeudi 3 novembre 1977, à 9 h. 30.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Joseph OBERHOLZER

vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs et de couronnes, de vos messages de condoléances, et vous prie de recevoir l'expression de sa profonde reconnaissance.

Monthey, novembre 1977.



**EN SOUVENIR DE
René REY**



2 novembre 1976 - 2 novembre 1977

Ce n'est pas une véritable absence, seulement une différence dans la présence.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église Sainte-Croix de Sierre, le jeudi 3 novembre 1977, à 19 h. 45, et à Corin, le vendredi 4 novembre 1977, à 19 h. 30.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Henri LAMBRIGGER

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages, vos dons de messes et vos envois de fleurs.

Un merci spécial :

au révérend curé Salamin ;
 au révérend curé Rapillard ;
 au docteur Zorn ;
 aux amis du bâtiment.

Novembre 1977.



Il a plu au Seigneur de rappeler l'âme de son serviteur, décédé après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des secours de la religion, à l'âge de 44 ans

Monsieur Willy BRUCHEZ

leur cher fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, parrain et ami.

Vous font part de leur peine :

Madame veuve Ida BRUCHEZ-IMBERDORF, à Prarreyer ;
 Madame et Monsieur Denis MOULIN-BRUCHEZ, à Vollèges ;
 Madame veuve Rosa FILLIEZ-BRUCHEZ, ses enfants et petits-enfants, à Bagnes et Sion ;
 Madame veuve Louise BRUCHEZ et son fils, à Prarreyer ;
 Monsieur Alphonse MICHELLOD, à Genève ;
 Madame veuve Joseph IMBERDORF, à Brigue ;
 Monsieur et Madame Hermann IMBERDORF et leurs enfants, à Fribourg ;
 ainsi que les familles parentes et alliées BRUCHEZ, LUISIER, VAUDAN et MARET.

La messe de sépulture sera célébrée au Châble, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 heures.

Le défunt était membre de L'Alliance.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Jean-Maurice VIEUX-DUBOSSON et leurs enfants, à Monthey ;
 Madame et Monsieur Gabriel PIRALLA-VIEUX, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Illarsaz ;
 Madame et Monsieur Antoine PERRIN-VIEUX et leur fille, à Monthey ;
 Monsieur et Madame Ernest VIEUX-BARLATHEY et leur fille, à Champéry ;
 Madame et Monsieur Marcel DUCHOUD-VIEUX, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
 Madame et Monsieur Bernard BOISSARD-VIEUX et leurs enfants, à Monthey ;
 Madame et Monsieur André DUCHOUD-VIEUX et leurs enfants, à Monthey ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Maurice VIEUX-GEX-COLLET ;
 Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Maurice MARIÉ-TAN-ÉCCEUR ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul VIEUX

marchand de bétail

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, survenu à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, le lundi 31 octobre 1977, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à l'église paroissiale de Monthey, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Domicile mortuaire : chapelle du Pont, 1870 Monthey.

Heures de visites : de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : Jean-Maurice Vieux, rue des Granges, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Banque Raiffeisen de Monthey

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul VIEUX

beau-père du membre de son comité, M. Bernard Boissard.



Madame Chrétien ROUVINEZ-ZUFFEREY, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Albert ROUVINEZ-BUGNARD, leurs enfants et petits-enfants, à Crans ;
 Madame Madeleine VOUARDOUX-ROUVINEZ, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Bernard ROUVINEZ-PONT, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
 Madame Erna ROUVINEZ-GRANDI et ses enfants, à Sion ;
 Monsieur et Madame Simon ROUVINEZ-TISSOT et leurs enfants, à Sion ;
 Révérende Sœur Marie-Albert Rouvinez, monastère de Géronde, à Sierre ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Faustine ROUVINEZ

leur bien chère belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu à Sierre, dans sa 89^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à Grimontz, aujourd'hui mercredi 2 novembre 1977, à 10 heures.

La défunte repose en la chapelle du cimetière de Sierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Appoline DUC-CORDONIER, à Chermignon ;
 Monsieur et Madame Roger DUC-BARRAS et leurs enfants Dilecta et Nadine, à Chermignon ;
 Madame et Monsieur Martin BAGNOUD-DUC et leurs enfants Pierre-Henri et Charles-Antoine, à Chermignon ;
 Madame et Monsieur Paul DUC-DUC et leurs enfants Charles-André, son épouse et son fils, Marie-Noëlle et Jean-Paul, à Chermignon et Ollon ;
 Monsieur et Madame Charly DUC-BARRAS et leurs enfants Jaky et Jean-Charles, à Chermignon ;
 Monsieur et Madame Aimé DUC-CORDONIER et leurs enfants Marie-France, Claude-Aimée et Etienne, à Chermignon ;
 La famille de feu Pierre-Paul CORDONIER, à Chermignon, Crans et Lens ;
 La famille de feu Joseph-Louis DUC, à Ollon, Crans et Loye ;
 La famille de feu Augustin CORDONIER-DUC, à Chermignon ;
 La famille de feu Henri BAGNOUD-DUC, à Chermignon, Granges et Corin ;
 La famille de feu Victor CLIVAZ, à Chermignon ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre-Louis DUC

de Joseph

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 75^e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Chermignon, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.



Il a plu à Dieu de rappeler à lui l'âme de sa servante

Marie FOURNIER

née FOURNIER

à l'âge de 95 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Madame Alice FOURNIER, à Lugano ;
 Mademoiselle Agnès FOURNIER, à Beuson ;
 Madame et Monsieur Denis MARIÉTHOD-FOURNIER, à Basse-Nendaz, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Alphonse FOURNIER-BORNET, à Beuson, et leurs enfants ;
 Les familles de feu Maurice PRAZ-FOURNIER, à Clèbes, leurs enfants et petits-enfants ;
 Les familles de feu Maurice PRAZ-FOURNIER, à Clèbes, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur Emile THÉODULOZ-FOURNIER, à Clèbes, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Ernest FRAGNIÈRE-FOURNIER, à Clèbes, leurs enfants et petits-enfants ;
 ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement a lieu à Basse-Nendaz, aujourd'hui mercredi 2 novembre 1977, à 10 heures.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux bonnes œuvres.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de SEBA S.A.

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Marie FOURNIER

mère de leur employé et collègue Alphonse Fournier.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Madame Marie LACHAT-BALMER ;
 Mademoiselle Madeleine LACHAT ;
 Monsieur Willy LACHAT ;
 Monsieur et Madame Joseph LACHAT, à Granges (Soleure) ;
 Monsieur et Madame Adolphe LACHAT, leurs enfants et petits-enfants, à Courrendlin ;
 Monsieur et Madame Alfred LACHAT et leurs enfants, à Rossemaison et Genève ;
 Monsieur Emil LACHAT, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Ursanne ;
 Madame et Monsieur Oscar KOHLER-LACHAT, à Courrendlin ;
 Famille SAUVAIN-LACHAT, à Lausanne et Delémont ;
 Les familles BALMER, à Müntschemier ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert LACHAT

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, survenu accidentellement à l'âge de 69 ans.

L'ensevelissement a lieu à Chalais, aujourd'hui mercredi 2 novembre 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Adolphe BÉTRISEY-CRETTAZ, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Victorien MORARD-CRETTAZ, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Léon MÉTROZ-CRETTAZ et leur enfant ;
 Madame et Monsieur César ROMAGNOLI-CRETTAZ et leurs enfants ;
 Monsieur et Madame Alfred CRETTAZ-PARMIRA et leurs enfants ;
 Madame et Monsieur Rémy DÉLÉTROZ-CRETTAZ et leurs enfants ;
 Madame et Monsieur Mario PAULETTO-CRETTAZ et leur fille ;
 Monsieur et Madame Emile CHABBEY et leurs enfants ;
 Madame veuve Germaine CHABBEY, ses enfants et petits-enfants ;
 Les petits-enfants de feu Louis CHABBEY ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Joseph AYMON ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Alphonsine CRETTAZ

née CHABBEY

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection le 1^{er} novembre 1977, dans sa 82^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps repose à la chapelle Saint-Martin, à Botyre-Ayent.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Romain-Ayent, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 h. 30.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Lydia LOCHER-LOERTSCHER, à Vex ;
 Monsieur et Madame Jean-René STALDER-DAYER et leur fils Thierry, à Vex ;
 Monsieur et Madame François LOCHER-CARTHOBLAZ, à Salins, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame et Monsieur Paul PITTELOUD-LOCHER, à Sion, leurs enfants et petits-enfants ;
 Madame veuve Elisa LOCHER-EMERY, à Sion, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Narcisse LOCHER-QUARROZ, à Salins, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame André LOERTSCHER-FUMEAUX, à Vex, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Emile LOERTSCHER-DUBUIS, à Sierre, leurs enfants et petits-enfants ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Yvon LOCHER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, enlevé à leur tendre affection le 31 octobre 1977, à l'âge de 51 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex, le jeudi 3 novembre 1977, à 10 heures.

Départ du convoi : « Les Vergers », à 9 h. 45.

Le corps repose au centre funéraire de Platta, à Sion, où la famille sera présente de 18 à 20 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La fanfare La Liberté de Salins

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Yvon LOCHER

ancien membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Francis PRALONG

police cantonale de sûreté

3 novembre 1973 - 3 novembre 1977

Une messe sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le jeudi 3 novembre 1977, à 18 h. 15.

Ton épouse

Un guide de Courmayeur trouve la mort à l'Annapurna

AOSTE. - Une expédition du Club alpin italien a vaincu à deux reprises, à la fin de ce mois, le sommet « Annapurna III » dans l'Himalaya (7548 m) mais a perdu dans cette entreprise son chef-adjoint, M. Luigino Henry, qui s'est tué en tombant dans une crevasse.

Le Ministère népalais des affaires étrangères a annoncé lundi matin que cette double conquête du sommet avait été réalisée, sans oxygène, sur la face ouest qui est la plus dangereuse.

Un premier groupe de l'expédition, formé de Luigino Henry et Giuseppino Cheney et accompagné d'un guide sherpa, a vaincu le pic le 23 octobre à 13 heures locales.

C'est au cours de la descente, deux heures plus tard, que M. Luigino Henry a glissé et est tombé dans une crevasse profonde où il a succombé sur le coup à des blessures à la tête.

Le chef de l'expédition, M. Santon Francesco, a annulé les autres projets d'ascension à la suite de la mort de M. Luigino Henry et le groupe des alpinistes a repris dimanche le chemin de Katmandou.

Le corps du malheureux a été enterré sur place.

Luigino Henry, spécialiste du massif du Mont-Blanc, compte à son palmarès plusieurs ascensions hivernales cotées, dont des premières dans les Grandes-Jorasses, au Mont-Maudit. Marié à Emilie Cornaz, de Morgex, sans enfant, il se proposait, à son retour du Népal, d'ouvrir avec son épouse un petit magasin d'articles de sports.

Luigino Henry fit aussi partie de l'expédition suisse de 1960 qui arriva au sommet du Dhaulagiri (8172 m) commandée par M. Max Eiselin.

Quant à l'Annapurna (en traduction « l'ogresse gavée de nourriture ») on en était à la troisième expédition. Le sommet, qui culmine à 8078 m, est le premier plus de 8000 m conquis par l'homme et c'est une équipe française qui y triompha au moment où le Népal s'ouvrait aux Européens.

L'expédition était commandée par Maurice Herzog, plus tard ministre des sports et député-maire de Chamonix. Ce dernier parvint au sommet avec le guide Lachenal, le 3 juin 1950, mais tous deux furent victimes de gelures très graves.

Hier matin, une foule énorme assistait, en l'église de Courmayeur, à une cérémonie funèbre. Au cours de la messe, le curé Cyrille Perron rendit un émouvant hommage au défunt, en présence des membres de la compagnie des guides.

Pas d'autos le jour du Jeûne fédéral

Le «oui» d'une commission

BERNE. - La commission du Conseil national qui traite de l'initiative parlementaire sur «les dimanches sans automobiles» a accepté, hier, par 10 voix contre 7, une proposition selon laquelle le Conseil fédéral est invité, dans la loi sur la circulation routière (LCR), à interdire la circulation de tous les véhicules à moteur le dimanche du Jeûne fédéral et à fixer les exceptions à cette interdiction.

La commission présentera, pour avis, un rapport au Conseil fédéral avant de soumettre la proposition au Conseil national.

Cycliste tué

Automobiliste en fuite arrêté

BERNE. - Un automobiliste de 25 ans, de Pfaeffikon (ZH), a écrasé, dans la nuit de mardi entre Illnau et Uster, un ouvrier du bâtiment, M. Hans Holenweg, 56 ans, de Bisikon (ZH), qui rentrait chez lui à bicyclette. Le cycliste est tombé sur le sol. Il a été tué sur le coup. L'automobiliste a poursuivi sa route sans s'arrêter. Il a été arrêté le soir même à son domicile. Le permis de conduire lui a été retiré et il a dû se soumettre à une prise de sang.



Le Football-Club Vex

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Yvon LOCHER

père de son joueur Jean-René.

Conférence de Belgrade

Pétition de chrétiens de l'Ouest pour les persécutés de l'Est

ZURICH. - Une pétition, appuyée par 150 parlementaires suisses, a été remise à la conférence CSCE de Belgrade par «Christian Solidarity International» (Organisation chrétienne internationale pour la liberté de religion et de conscience). Cette pétition demande que soit nommée une commission spéciale de la conférence CSCE pour garantir la liberté de religion et de conscience dans tous les Etats signataires.

«Christian Solidarity International» s'est constituée en avril dernier, avec

siège à Zurich, par la fusion d'œuvres d'assistance de divers pays. Son but est «de venir en aide aux chrétiens persécutés, en œuvrant dans un esprit de solidarité chrétienne, sans distinction de confessions, de signaler les restrictions de la liberté de religion et de conscience existant dans divers pays et d'en demander la suppression». A la conférence de Belgrade, l'organisation veut en particulier attirer l'attention sur les restrictions dans les pays de l'Est, qui violent les accords de la CSCE signés à Helsinki.

Les officiers généraux et leurs relations avec la presse

Ils sont libres de s'exprimer mais une activité de commentateur leur est déconseillée, estime M. Gnaegi

BERNE. - Consulté récemment par le rédacteur en chef du *Bund*, au sujet d'une collaboration comme commentateur exprimant des opinions personnelles, le commandant de corps Kurt Bolliger avait manifesté son intérêt pour une telle activité. Toutefois, il a considéré qu'un membre de la direction de l'armée se devait d'informer,

avant de donner son accord, le chef du Département militaire fédéral. Le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, a invité le commandant de corps Bolliger à renoncer à cette activité journalistique spéciale en raison de ses tâches et de sa situation.

le conseiller fédéral Gnaegi l'avait convoqué mardi et lui avait dit qu'il n'était pas question d'une interdiction d'écrire. «Le chef du DMF, a dit le divisionnaire, laisse à mon appréciation de savoir si je dois continuer à écrire ou non». Mais le conseiller fédéral Gnaegi ne lui a pas enjoint de ne pas écrire. L'officier supérieur a ajouté qu'il prendrait une décision à ce sujet plus tard. Il lui faut d'abord se rendre compte du volume de travail qu'il devra assumer en sa qualité de commandant de corps. De plus, en raison du transfert de ses activités dans une autre région, la question se posera de savoir s'il sera judicieux de continuer ses chroniques dans le quotidien bernois. Sans ces raisons-là, le divisionnaire Zumstein ne voit aucun empêchement à la poursuite de son activité de commentateur.

Pas question d'interdiction

A cet égard, il est parti de l'idée que les officiers généraux sont certes libres aussi - comme tout citoyen - d'exprimer leurs opinions, mais qu'une activité de commentateur journalistique pouvait contribuer à polariser certaines opinions et partant les entraîner dans des polémiques susceptibles, à leur insu, d'atteindre la direction de l'armée. Il n'a pas été question d'une interdiction d'écrire.

Le commandant de corps Bolliger a fait savoir dès lors à M. Schaffroth qu'il renonçait à la collaboration envisagée en raison des réserves exprimées par le chef du Département militaire et des désagréments possibles que pourrait subir la direction de l'armée.

La décision appartient à l'officier

Le divisionnaire Joerg Zumstein, qui doit devenir colonel commandant de corps le 1^{er} janvier 1978 et écrit des commentaires depuis quelque temps dans les *Berner Nachrichten*, a déclaré, interrogé par l'ATS, que

Le statut de fonctionnaires

A l'Office fédéral du personnel, on précise bien que les fonctionnaires peuvent publier des articles, pour autant qu'ils respectent la règle - figurant dans la loi des fonctionnaires - que l'intéressé doit remplir fidèlement et consciencieusement sa tâche, tout faire pour que les intérêts du pays soient respectés et omettre les déclarations ou activités qui lésaient ces mêmes intérêts. Même hors service, le fonctionnaire doit se montrer digne du respect et de la confiance qu'on lui témoigne. Mais il est évident que l'application de ce principe est une affaire de pure appréciation.

Deux meurtres d'homosexuels éclaircis

BÂLE. - Le commissariat criminel de Bâle-Ville a appréhendé lundi un jeune homme de 19 ans qui a avoué avoir, en l'espace de trois mois, tué deux homosexuels. Il avait fait la connaissance de ses deux victimes dans des cafés du Petit-Bâle et les avait, par la suite, accompagnés dans leurs appartements. C'est là qu'il les a tués parce qu'ils lui avaient fait des avances.

Tué avec une broche de gril

Le corps couvert de sang de M. Hans Alpigini, 47 ans, a été découvert vendredi soir dans sa chambre à coucher-séjour. La

nuite auparavant, des voisins avaient entendu des appels au secours dont ils n'avaient toutefois pas réussi à déterminer l'origine. Alpigini gisait sur le dos. Il était nu et son corps portait des traces de coups de cou-

teau. Il avait également une blessure à la tête provoquée par une bouteille. L'autopsie a révélé que la mort avait été provoquée par un coup donné avec une broche de gril, qui a transpercé les poumons et une partie du péricarde. La victime avait également reçu des coups de couteau au ventre et à la poitrine.

L'enquête a permis d'établir que la victime s'était rendue, peu avant d'être tuée, dans le quartier du Petit-Bâle. Un témoin a indiqué avoir vu, peu avant l'heure du crime, Alpigini en compagnie d'un jeune homme, J. F., âgé de 19 ans. Celui-ci a été entendu lundi. Il a également été soumis à une expertise. Il a alors avoué avoir tué Hans Alpigini.

A coups de hache

Il a également admis avoir, il y a trois mois, abattu à coups de hache un autre homosexuel, M. Victor Schroeter. Les deux hommes auraient voulu l'inciter à commettre des actes homosexuels. Il les aurait alors battus puis tués.

Lors d'une conférence de presse du commissariat criminel de Bâle-Ville, hier, le jeune meurtrier a été décrit comme un jeune homme psychologiquement touché. Souffrant d'épilepsie, il est continuellement sous traitement médicamenteux. Il a grandi auprès de sa mère. Arrêté en 1974 pour vol d'usage d'un vélomoteur, il avait été fiché au service d'anthropométrie judiciaire. Rien dans son comportement ne pouvait laisser prévoir qu'il allait s'adonner à des actes de violence, a relevé le président de la Chambre pénale des mineurs qui s'occupe maintenant de l'enquête, le meurtrier n'étant pas encore majeur.

Pneus à clous: la réglementation de 1975 reste en vigueur

BERNE. - Cet hiver, il sera aussi permis de circuler avec des voitures automobiles équipées de pneus à clous. En automne 1975, le Conseil fédéral avait pris de nouvelles dispositions plus restrictives que ne l'étaient les précédentes, pour réglementer l'usage de ces pneus. Ces dispositions sont encore en vigueur, déclare le Département fédéral de justice et police.

autoroutes, à l'exception de la N 13 entre Thusis et Mesocco.

Caractéristiques

Les automobilistes circulant avec des voitures ainsi équipées se souviendront que les pneus ayant un diamètre allant jusqu'à 13 pouces peuvent avoir au maximum 110 clous et ceux dont le diamètre est supérieur à 13 pouces, 130 clous au plus. Ces clous ne doivent pas dépasser la bande de roulement de plus de 1,5 mm. En outre, leur poids est limité à 3 grammes et le diamètre de leur collet à 6 mm. Les clous qui n'ont pas ces dimensions ou qui sont plantés dans des pneus à carcasse radiale textile sont autorisés à la condition qu'ils aient déjà été utilisés avant le 10 octobre 1975: les pneus achetés après cette date doivent avoir une carcasse radiale métallique. Il est interdit de planter des clous dans des pneus à carcasse diagonale.

Autoroutes et semi-autoroutes interdites

Les pneus à clous ne sont autorisés que du 1^{er} novembre au 31 mars et doivent être montés sur les quatre roues du véhicule, qui sera muni, à l'arrière, du disque bien connu indiquant la vitesse maximale autorisée. Il est interdit aux voitures équipées de pneus à clous d'emprunter les autoroutes et les semi-

Bâle: signatures falsifiées Une votation annulée

BÂLE. - Le Gouvernement de Bâle-Ville a constaté que le référendum contre la décision du Grand Conseil du 30 juin 1977 relative à la transformation d'un tronçon de la Laupenstrasse en route réservée aux bordiers n'a pas abouti. Un premier examen effectué par le bureau de contrôle du département de police, a révélé que seules 2300 des 3257 signatures déposées étaient valables. Soupçonnant que d'autres signatures n'étaient pas valables, le bureau de contrôle a chargé le commissariat criminel de procé-

der à un examen supplémentaire de toutes les signatures. Cet examen supplémentaire a permis de découvrir de nombreuses falsifications. Une enquête pénale a été ouverte.

Le commissariat criminel a indiqué que le référendum n'a pas recueilli le nombre de 2000 signatures valables nécessaires et qu'il n'a donc pas abouti. Dès lors, la décision du Grand Conseil du 30 juin 1977 est entrée en vigueur et la votation populaire sur ce référendum qui avait été fixée au 4 décembre a été annulée.

Dépenses militaires Pas possible d'économiser plus

BERNE. - Dans un rapport publié lundi matin à Berne, le Conseil fédéral a expliqué qu'en matière militaire il n'existe plus aucune marge permettant de faire des économies substantielles dans le domaine des dépenses courantes. Il répondait ainsi à un postulat déposé au mois de mars dernier

par le groupe socialiste à la suite des mesures proposées en vue d'équilibrer les finances fédérales. De nouvelles compressions dans le domaine des investissements sont certes possibles, mais le gouvernement central estime que ce serait au prix d'une préparation militaire réduite comportant des risques élevés sur le plan de la sécurité.

Le rapport souligne que le maintien de la paix dans l'indépendance, le maintien de la liberté d'action, la protection de la population et la défense du territoire national nécessitent des moyens militaires qui nous permettent de résister à des pressions extérieures. C'est ainsi que notre politique de sécurité et nos mesures stratégiques doivent mettre l'accent sur la discussion. A cet égard, c'est bien évidemment l'armée qui constitue notre «élément de force» le plus puissant.

Trafic de faux billets Quatre arrestations

BELLINZONE. - Quatre ressortissants italiens, trois hommes et une femme, qui se dirigeaient en voiture vers le Saint-Gothard, ont été appréhendés hier par la police tessinoise pour avoir mis en circulation en Suisse de faux billets de 10 000 lires italiennes et de 100 marks allemands. L'arrestation a fait suite à la plainte déposée par le gérant d'une station d'essence à qui les quatre personnes avaient remis des faux billets. En fouillant la voiture, la police a réussi à mettre la main sur un grand nombre de faux billets.

Demande d'asile à Paris d'un autonomiste?

Un coup d'éclat qui ne pourrait que desservir le Jura

L'annonce qu'un autonomiste jurassien, Martial Wisard, 35 ans, de Moutier, récemment condamné par la Cour pénale fédérale de Lausanne à une peine de 8 mois d'emprisonnement, sous déduction de 61 jours de préventive, pour inculpation d'usage d'explosifs et d'émeutes, s'est rendu à Paris pour demander l'asile politique à la France, a causé une vive surprise avant-hier dans tout le Jura. Tous les bureaux parisiens étant fermés en raison de la Toussaint, il n'a pas été possible d'obtenir officiellement la confirmation qu'une demande en ce sens avait été faite ou était sur le point de l'être. Nous avons tout au plus pu contrôler que Martial Wisard, qui est marié, se trouve bien actuellement à Paris. Il avait annoncé, samedi soir à Moutier, dans un restaurant

de la place, son intention de faire une telle démarche. Mais si plus d'un ont mis un tel projet sur le compte de l'exaltation, ce qu'on s'accorde à reconnaître au caractère de Wisard, un de nos confrères y est allé d'un article accrochant qui aurait, en quelque sorte, obligé l'intéressé à passer aux actes.

Sur le plan juridique, il faut relever que la juridiction française reconnaît le statut de prisonnier politique et de délit politique qui sont ignorés du droit suisse. Sur ce plan-là donc, il n'y aurait pas d'impossibilité que les autorités françaises acquiescent au vœu de Wisard si celui-ci le formule réellement. Mais encore faut-il qu'elles admettent que le mobile politique est bien à l'origine des actes de ce dernier. Pour la plupart des jurassiens, la nature politique de ses mobiles ne fait aucun doute, ce qui ne veut pas dire qu'à Paris, les autorités auront la même réaction. Il faut toutefois ajouter que l'intéressé a écopé de plusieurs condamnations pour des délits de droit commun, ce qui pourrait avoir une certaine influence sur une décision française.

Un faux pas politique

Sur le plan politique, un coup d'éclat de Wisard serait très malencontreux. Dans les milieux autonomistes, on ne cachait pas son mécontentement, hier. Dans la perspective

du prochain procès d'autres autonomistes devant la Cour pénale fédérale, au début de l'an prochain, à Lausanne, une telle démarche de Wisard jetterait une ombre désagréable qui pourrait faire s'effondrer une bonne partie de la thèse que les défenseurs s'approprient à avancer. Sur un plan plus général, l'esbroufe de Wisard surviendrait à un moment fort désagréable, à 10 mois du vote fédéral sur le canton du Jura. Comment expliquer à ceux qui voient celui-ci d'un mauvais œil qu'un tel acte lui est étranger et que ses autorités ne sauraient être assimilées à de telle manière d'agir. C'est d'autant plus délicat que, dans le passé, le Rassemblement jurassien avait, lui aussi, joué la carte de l'internationalisation du conflit dans d'autres registres, il est vrai.

Signalons enfin que d'autres autonomistes, auteurs de divers délits graves, sont expatriés actuellement. Il s'agit des membres du Front de libération jurassien: Marcel Boillat qui est en Espagne et Jean-Baptiste Hennin qui a obtenu l'asile politique en France. Le rapprochement entre leurs cas et celui de Wisard ne pourrait que desservir la cause du Jura, à l'heure actuelle.

Pour clore le portrait de l'intéressé, nous ajouterons qu'il est connu pour son goût de l'épate, si bien que ses connaissances n'écartent pas la possibilité qu'il rentre un de ces jours à Moutier, en ayant renoncé à son projet... Gageons qu'alors les autorités judiciaires lui mettront la main au collet et feront commencer illico la peine à la G. Il a été condamné. Cela vaudra mie pour tout le monde.

L'USS pour le 4 décembre

Deux «oui» et deux «non»

BERNE. - Siégeant à Berne sous la présidence de M. Ezio Canonica, l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) a arrêté les mots d'ordre relatifs aux votations fédérales du 4 décembre. Elle recommande à l'unanimité l'acceptation de l'initiative pour l'imposition de la richesse et par 69 voix contre 33 l'introduction d'un service de remplacement. En revanche, l'assemblée recommande le rejet de la loi sur les droits politiques (par 103 voix contre 8 et 5 abstentions), ainsi que le train de mesures destinées à équilibrer les finances fédérales (unanimité moins une abstention). Enfin, à la presque unanimité (4 abstentions), l'assemblée a décidé de soutenir le référendum contre le renchérissement du pain.

Un Appenzellois de 103 ans

SPEICHERSCHWENDI. - C'est en excellente santé que M. Ulrich Rechsteiner a pu fêter dimanche son 103^e anniversaire. M. Rechsteiner est domicilié à Speicherschwendi, dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures.

Autoroutes: les voies de circulation les plus sûres

BERNE. - L'Automobile-Club de Suisse (ACS) va faire campagne pour le maintien du programme des autoroutes. Il souhaite que les sommes qui seront consacrées l'an prochain à la construction des autoroutes se tiennent dans des limites comparables à celles libérées en 1976 (1,14 milliard de francs) et en 1977 (un milliard).

Selon l'ACS, les autoroutes sont les voies de circulation les plus sûres puisque «le taux des accidents est de 0,4

pour un million de km parcourus, alors qu'il est de 1,1 sur les routes principales, en dehors des localités».

Enfin, l'ACS affirme que «la preuve ayant été fournie que les routes nationales offrent une sécurité supérieure de près de cinq fois à celle des autres routes, il serait contraire à la raison de limiter les sommes attribuées à leur construction et, partant, de retarder leur mise en service».

Plainte contre une émission de la TV alémanique

BERNE. - Le «groupe argovien contre la manipulation par les mass media» est d'avis que le film du journaliste Wallraff intitulé *Plutôt des nains de jardin que des chômeurs* et diffusé par la Télévision alémanique, viole «grossièrement» les directives sur les programmes de la télévision et la concession sur la radiodiffusion et la télévision. Le groupe argovien a par conséquent déposé une plainte auprès du Département fédéral des transports et communications et de l'énergie qui la transmettra au directeur général de la SSR, M. Stelio Molo, habilité à trancher en première instance sur le recours en question. Le film de Wallraff, qui évoque un séjour incognito du journaliste à la rédaction du magazine ouest-allemand *Bild*, a été diffusé le 11 octobre dernier par la Télévision alémanique, qui l'a fait suivre d'une discussion. Selon le groupe argovien, cette émission repose sur une duperie volontaire et l'on n'y trouve ni l'objectivité ni l'équilibre requis. En revanche, le groupe argovien ne prend pas position sur la discussion.

Genève: les Etats-Unis se retirent de l'Organisation internationale du travail

Le payeur n'était jamais le plaideur!..

Face aux déviations politiques le coup de semonce américain

NATIONS UNIES (GENÈVE) (ATS/AFP). - Le Gouvernement américain a officiellement notifié, hier soir, son retrait de l'Organisation internationale du travail, indiquant une note de l'ambassade des Etats-Unis à l'ONU à Genève. Il évoque cependant dans cette note l'éventualité d'une «réconciliation».

Le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et le conseiller du président pour les affaires de sécurité, M. Zbigniew Brzezinski, se sont prononcés contre le retrait américain, estimant qu'une telle initiative porterait préjudice aux Nations unies, dont l'OIT est une des agences. La décision - qui constitue le premier retrait américain d'une or-

ganisation internationale - avait été notifiée en 1975, avec un préavis réglementaire de deux ans, mais on ignorait si l'administration Carter la maintiendrait.

Le retrait américain avait été constamment réclamé par la puissante centrale syndicale AFL-CIO et par la Chambre du commerce (patronale) des Etats-Unis qui accusaient l'OIT de se politiser et de devenir l'instrument des pays progressistes et du tiers monde. Washington s'était en particulier insurgé contre la suspension d'Israël de l'OIT et de l'octroi à l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) d'un statut d'observateur.

Les 2887 employés de l'OIT, qui regroupent 135 Etats, ont exprimé leur inquiétude en constatant que cette décision amputerait le budget du quart de ses ressources, soit un manque de rentrées de 42 millions de dollars pour ces deux prochaines années.

La commission financière de l'organisation se réunira d'ailleurs

le 8 novembre à Genève pour examiner cet aspect du problème.

A Washington, M. George Meany, président de la centrale syndicale AFL-CIO, a déclaré hier: «Je regrette que nous en soyons arrivés là, mais j'espère qu'un jour viendra où nous pourrions rejoindre l'organisation», a déclaré M. Meany au cours d'un entretien avec des journalistes.

A New York, M. Francis Blanchard, directeur général de l'OIT, a déclaré que la décision américaine était «affligeante, car elle intervenait à un moment critique de la vie internationale».

A Bruxelles, la Confédération internationale des syndicats libres a estimé que le retrait de Washington «ne pouvait qu'affaiblir les forces démocratiques au sein de l'OIT, seule organisation internationale dans laquelle sont réunis les deux partenaires sociaux et les gouvernements».

A Moscou, l'agence Tass écrit que la décision des Etats-Unis a été réclamée par «la direction réactionnaire» de l'AFL-CIO et par les «représentants des milieux sionistes». Ceux-ci, fait valoir Tass, sont «incommodés» par le fait que l'OLP ait été admis comme observateur à l'OIT et que la politique d'Israël y soit souvent critiquée.

A Londres enfin, le porte-parole du Foreign Office a indiqué que la Grande-Bretagne «regrettait beaucoup» le retrait américain. Les Etats-Unis avaient adhéré en 1934 à l'OIT (fondée en 1919). Une vingtaine de pays ont déjà quitté l'OIT, mais seize l'ont réintégré. Seuls en sont toujours absents - outre désormais les Etats-Unis - l'Afrique du Sud (depuis 1966), l'Albanie (depuis 1967) et le Lesotho (depuis 1971).

Le rôle de l'OIT

GENÈVE (ATS/AFP). - L'Organisation internationale du travail, dont les Etats-Unis viennent d'annoncer leur retrait à compter du 5 novembre, est l'une des plus anciennes institutions internationales et elle tire son originalité de la participation d'employeurs et de syndicalistes, membres au même titre que les gouvernements. Elle a été fondée en 1919 lors

de la signature du traité de Versailles et sa première conférence annuelle a eu lieu à Washington la même année.

Elle élabore des «normes» sociales, conventions et recommandations internationales que les Etats doivent intégrer dans leur législation sociale et qui sont assez bien appliquées, notamment dans les pays occidentaux.

Quelques dates importantes

★ 1970: le Congrès américain refuse de voter les crédits pour la contribution américaine à la suite de la nomination d'un sous-directeur général de l'OIT de nationalité biélorusse.

★ 12 juin 1975: la Conférence internationale du travail admet l'observateur de l'Organisation de libération de la Palestine. Le délégué des syndicats américains, M. Irving Brown (AFL-CIO), quitte la conférence.

★ 6 novembre 1975: le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger annonce que les Etats-Unis quitteront l'OIT dans les deux ans si elle ne met pas fin à sa «politisation croissante».

★ 29 mai 1976: le conseil d'administration de l'OIT refuse d'admettre l'OLP dans

une conférence technique de l'OIT. Il revient sur sa décision le 4 juin sous la pression des pays arabes et africains.

● 16 février 1977: le Département d'Etat publie à Washington une déclaration pour confirmer la lettre du 6 novembre 1975: le préavis de retrait donné par le précédent gouvernement.

★ 22 juin 1977: la conférence annuelle de l'OIT rejette les deux exigences américaines: condamner l'URSS pour sa législation sur le travail forcé et s'engager à ne plus condamner sans enquête préalable la politique sociale d'Israël dans les territoires arabes occupés.

★ 21 octobre 1977: les Etats-Unis annoncent qu'ils quitteront l'OIT le 6 novembre prochain.

Israël suivrait l'exemple

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). - Israël envisage la possibilité de quitter l'Organisation internationale du Travail, à l'exemple des Etats-Unis, déclarait-on hier à Jérusalem de source gouvernementale.

Israël, dit-on de même source, a constamment critiqué la politisation croissante de l'OIT, qui «n'hésite pas à prendre position sur des problèmes qui ne la concernent pas».

Toujours de source gouvernementale, on affirme que la plupart des dirigeants israéliens «souhaitent depuis longtemps quitter l'OIT, qui ne remplit plus ses fonctions fondamentales et est devenue un instrument politique aux mains des Arabes, des communistes et de quelques pays du tiers monde».

Il faut attendre toutefois que le cabinet israélien prenne une décision à ce sujet et cela pourrait lui prendre une semaine ou deux.

L'ONU et ses faux pauvres

NEW YORK (ATS). - Les coûts de fonctionnement des Nations unies ont subi une croissance démesurée et franchissent aujourd'hui le cap des 400 millions de dollars par année. Ces charges doivent en principe être supportées par les 149 membres de cette organisation et les contributions ont été calculées selon un schéma fort compliqué sur la base du revenu national net de chacun des pays représentés.

Les Etats-Unis versent la contribution de loin la plus importante, soit 25 % du budget total des Nations unies. Ce qui équivaut à environ 110 millions de dollars par année.

Leurs contributions volontaires à différentes organisations, rattachées à l'ONU et apolitiques comme l'UNICEF, l'UNESCO, l'OMS, la FAO, etc., ne sont pas comprises dans ce montant et viennent multiplier d'autant la somme initiale.

Il y a dix ans, les Etats-Unis subvenaient aux coûts de fonctionnement de l'ONU pour 33 % du budget. Puis le Congrès, rendu amer par les attaques qu'ils devaient entendre de la part des pays en voie de développement dont le nombre ne cessait de croître à l'ONU, ont réduit leur contribution à 25 %. Entre-temps l'ONU a décidé qu'aucun pays ne devait contribuer à la marche de l'organisation pour un montant supérieur à 25 % des coûts. Mais cette disposition n'a pas été appliquée puisque les Etats-Unis ont dû supporter, sur la base d'une formule de contribution valable aujourd'hui encore, 29 % du budget ordinaire des Nations unies.

13 grands pays producteurs de pétrole qui, il y a quatre ans, ont multiplié par quatre le prix du brut, ont augmenté d'autant leurs revenus. Et pourtant selon les dispositions en vigueur aujourd'hui encore ils ne supportent, pris dans leur ensemble, que 1,52 % des coûts. En comparaison, des pays beaucoup plus pauvres apportent davantage de subventions, par exemple l'Espagne (1,53 %) ou l'Italie (3,38 %). La clé de répartition est fixée tous les deux ans. Et les contributions calculées par une commission comprenant 18 membres et approuvées par l'assemblée générale sont valables pour 1978 et 1979. Or, la commission avait bien dans ses estimations tenu compte des revenus élevés des pays de l'OPEP et voulait augmenter les contributions de ces pays en conséquence. Mais ces «nouveaux riches» ont réussi à leur faire appliquer l'ancienne clé de répartition pour l'année en cours.

ET LES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE ?

C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis sont mécontents de la répartition des coûts.

Ils avancent comme argument que les 27 pays industrialisés, soit les puissances occidentales, le Japon et l'Union soviétique, supportent 89,04 % du budget tandis que les 122 autres membres, qui tous sont classés dans la catégorie inexacte de «pays en voie de développement» ne versent ensemble que 10,96 % des coûts. La grande majorité de ces pays ne participe qu'à 0,5 % du montant total. Aux Etats-Unis, on relève comme raison de mécontentement que les

L'Union soviétique, à l'inclusion de l'Ukraine et de la Biélorussie, qui sont membres autonomes de l'ONU, paie 13,54 % des coûts.

LE FILS D'HITLER RECONNAÎT... SON PÈRE!

SPEYER (ATS/Reuter). - M. Werner Maser, l'historien ouest-allemand qui affirme avoir découvert un fils naturel d'Hitler, a déclaré hier à l'agence Reuter qu'il était en mesure de prouver ses affirmations.

Selon M. Maser, qui se trouve à Speyer, en RFA, la ressemblance entre Hitler et son «fils», un Français de 59 ans, Jean Loret, est frappante. D'autre part, a-t-il dit, des graphologues et des psychologues ont établi que les traits héréditaires et le comportement de Jean Loret sont à 66 % identiques à ceux du dictateur nazi. En outre, après un examen anthropologique, un hôpital universitaire célèbre d'Allemagne de l'Ouest aurait admis la possibilité d'une parenté entre Adolf Hitler et M. Loret.

QUAND HITLER ÉTAIT CAPORAL

M. Maser affirme qu'Hitler a rencontré la mère de Jean Loret en avril 1916, alors qu'il servait dans l'infanterie allemande et qu'il était stationné dans un village du nord de la France. Leur «liaison» a duré jusqu'au 5 octobre 1917 et en mars 1918, dit M. Maser, la maîtresse d'Hitler a donné naissance à un fils, Jean. Hitler aurait appris la naissance de son fils deux mois plus tard par un ami.

LE FILS RECONNAÎT SES ORIGINES

Jean Loret se trouve actuellement à Speyer auprès de M. Maser, afin d'échapper aux journalistes qui assiègent sa maison en France. D'après l'historien, M. Loret aurait déclaré: «Personne en France n'aimerait qu'Adolf Hitler appartienne à sa famille. Mais, étant donné les preuves fournies par Werner Maser, je suis bien obligé de reconnaître mon identité et mes origines. Je suis inquiet pour mes enfants.»

Certains, a dit M. Maser en parlant de Jean Loret, «le décriraient comme un véritable bohème, vivant au jour le jour. Il est sans aucun doute intelligent et agit selon son intuition, mais il n'a pas l'énergie de son père. Ce n'est pas le genre d'homme dont on puisse craindre qu'il mettra le monde sens dessus dessous. Il est un citoyen

français typique qui est fier d'être Français.»

Six spéléologues disparus Très vives inquiétudes

ANNECY (ATS/AFP). - Il n'y avait toujours aucune nouvelle, hier soir, des six jeunes spéléologues français en difficulté à la grotte de la Diau, dans les Alpes françaises, près de la frontière suisse.

Aucun contact n'a été établi entre les sauveteurs et les spéléologues, bloqués dans cette grotte pour une raison inconnue.

Ils y sont arrivés lundi matin pour une excursion qui se fait habituellement en dix heures. Certains lacs de la grotte sont encore inexplorés.

On espère toujours que le niveau des eaux va baisser. Cependant, en fin d'après-midi, les eaux, qui s'étaient stabilisées après une baisse, ont commencé à remonter à nouveau et le temps est orageux.

Il a vu la mort de très près!

Cet homme a survécu à un accident peu ordinaire. Hans Holger Larsen, 67 ans, au volant de sa voiture, est entré en collision avec le train à Nykoebing, au Danemark. Son véhicule a été trainé sur 120 mètres par le train. Blessé, mais peu grièvement, Hans Holger Larsen est sorti des débris de sa voiture. Il a vu la mort de très près...



Ouganda: 350 chrétiens arrêtés

NAIROBI (ATS/AFP). - Près de 350 chrétiens ougandais de la ville de Masaka, à 130 km au sud de Kampala, ont été arrêtés par la police au cours des derniers jours, selon des informations parvenues hier à Nairobi.

Des agriculteurs et des hommes d'affaires ainsi que des dirigeants des Eglises catholique et anglicane se trouvent parmi les personnes arrêtées.

Selon ces informations, l'arrestation de chrétiens dans cette région, où la proportion des catholiques dans la population est la plus importante d'Ouganda, est intervenue à la suite de l'assassinat à Masaka, dix jours auparavant, d'un important homme d'affaires musulman, Haji Musa Kaloddo, supposé être le chef local du Bureau des recherches (police secrète).

Des sources proches des milieux de la sécurité ougandaise indiquent que le gouvernement soupçonne les chrétiens d'être impliqués dans le meurtre de Haji Kaloddo.

O.N.U. - AFRIQUE DU SUD

Un veto occidental

NEW YORK (ATS/AFP). - Les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni ont opposé leur veto, lundi, au Conseil de sécurité, à trois résolutions africaines qui demandaient notamment, en vertu du chapitre 7 de la charte de l'ONU, un embargo total sur la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud, l'interdiction de toute coopération avec celle-ci dans le domaine nucléaire et des sanctions économiques contre elle.

Les trois pays ont mis leur veto contre ces textes bien qu'ils se soient prononcés, l'un après l'autre, en faveur d'un embargo obligatoire

sur la fourniture d'armes à Pretoria et se soient déclarés disposés à voter en faveur d'une telle mesure.

L'opposition des trois membres permanents (auxquels se sont joints le Canada et la RFA) aux textes africains était due, comme l'a expliqué lundi soir le représentant des Etats-Unis, M. Andrew Young, à leur rédaction, au fait qu'ils allaient au-delà de l'engagement que les puissances occidentales étaient prêtes à prendre et éliminaient toute disposition propre à amener Pretoria à réviser sa politique.